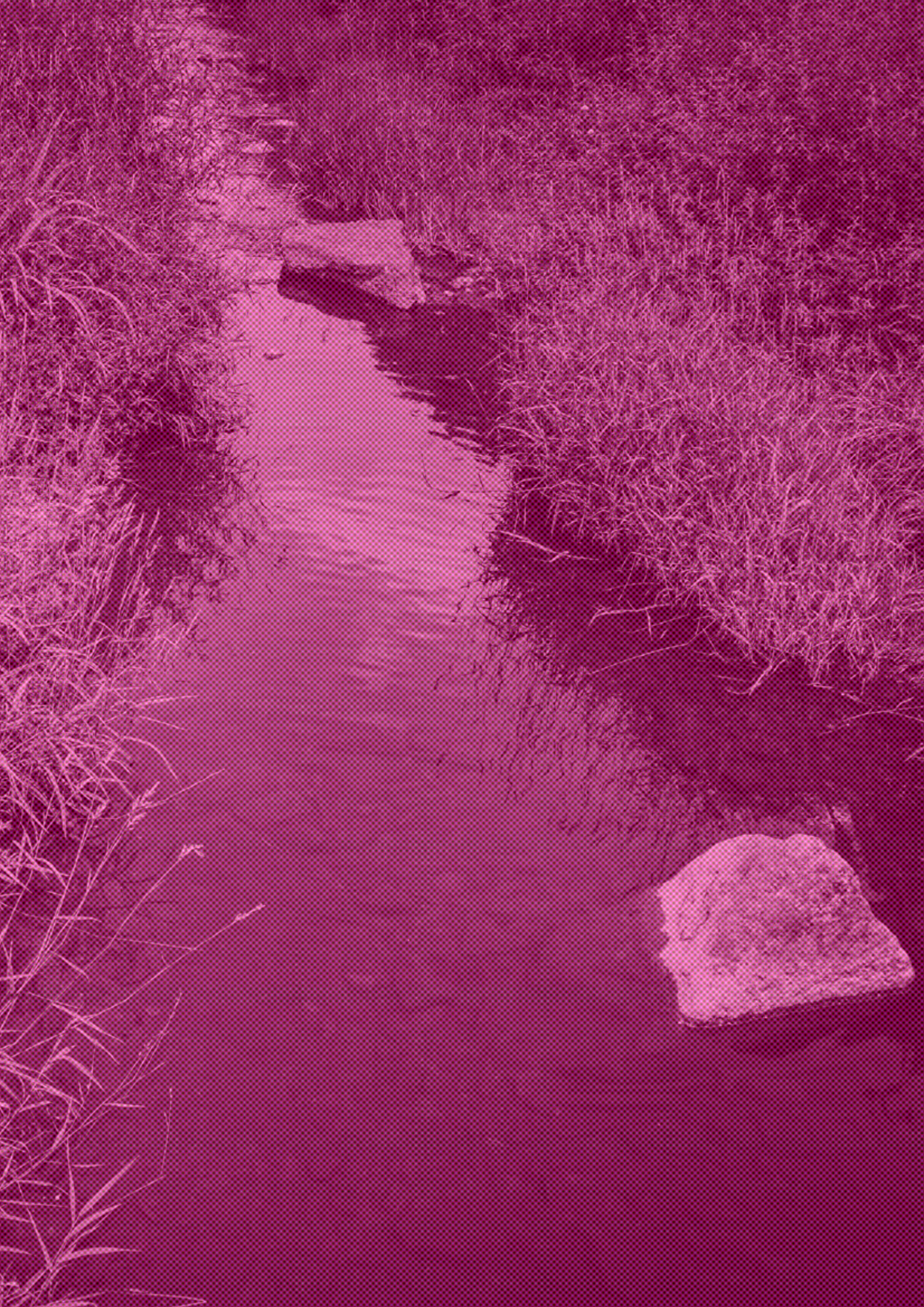


COUVIN

2026
2031

CONTRAT PROGRAMME



INTRODUCTION

Au coeur de l'Entre Sambre et Meuse, Couvin marie harmonieusement histoire, nature et culture. Entourée de paysages verdoyants et de collines offrant un cadre idéal pour les amateurs de plein air et de randonnée, Couvin est la deuxième plus vaste commune de Belgique, avec une superficie de 206,93 km², caractéristique de la Calestienne, avec sa ville haute sur la falaise et sa ville basse en contrebas, traversée par l'Eau noire.

A circular inset image showing the entrance of the Centre Culturel Christian Colle. The building is made of red brick. Above the entrance, there is a large black sign with white text that reads "Centre Culturel Christian Colle". The entrance itself is a glass door with a grey frame. Inside the door, a modern chandelier with several warm-toned lights is visible. The background of the main image shows a rocky hillside with green trees under a cloudy sky.

**Centre Culturel
Christian Colle**

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1

Éléments institutionnels et contextuels

PAGE
11

1.1. Identification du Centre culturel.....	13
1.1.1. Dénomination sociale	
1.1.2. Adresse complète du siège social du centre culturel	
1.1.3. Commune(s) composant le territoire d'implantation du centre culturel	
1.1.4. Site internet	
1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du centre culturel	
1.1.6. Numéro ONSS / numéro d'entreprise	
1.1.7. Statuts de l'asbl	
1.1.8. Historique.....	14
1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités.....	15
1.3. Quelques éléments de contexte	
1.3.1 Actualisation des données pertinentes du territoire	
1.3.2. Mise en évidence des éléments nouveaux.....	19
1.4. Composition de l'Assemblée générale, de l'Organe d'administration et de l'Organe de gestion.....	27
1.5. Composition de l'équipe.....	30

CHAPITRE 2

Action culturelle

PAGE
33

2.1. Rapport de l'autoévaluation de l'action culturelle.....	34
2.1.1. Méthode d'autoévaluation et dispositif du CP 2018-2023.....	34
2.1.2. Les éléments constitutifs du CP 2018-2023.....	34
2.1.3. Autoévaluation de l'enjeu, des opérations culturelles et des activités du CP 2018-2023.....	38
2.1.4. Conclusion des opérations, des actions et des activités culturelles.....	46
2.1.5. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle.....	48
2.1.6. Conclusions de l'autoévaluation.....	48

CHAPITRE 3

L'analyse partagée

PAGE
51

3.1. Description de la démarche de l'analyse partagée.....	52
3.2. Les actions mises en place.....	55
3.2.1. Les actions mises en place par l'équipe	
3.2.2. Les actions mises en place en partenariat avec le Centre.....	61
3.2.3. Récapitulatif des actions autour de l'analyse partagée.....	66
3.3. Présentation des conclusions de l'analyse partagée.....	68

CHAPITRE 4

Autoévaluation de l'enjeu

PAGE
69

4.1 L'enjeu.....	71
4.2 Rappel des objectifs initiaux	
4.3. Les opérations culturelles	
4.4. Progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture.....	72

CHAPITRE 5

Projet d'action culturelle

PAGE
77

5.1. Introduction.....	79
5.2. Les missions de base.....	80
5.2.1. La diversité dans la programmation et les publics visés.....	81
5.2.2. Des actions de médiation et de sensibilisation.....	82

5.2.3. Des projets participatifs et collaboratifs.....	83
5.2.4. Des partenariats locaux et régionaux.....	84
5.2.5. La mise en valeur des artistes locaux et du patrimoine.....	86
5.3. Les missions poursuivies à travers le projet d'action culturelle.....	86
5.3.1. Continuer d'augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations du territoire, notamment en recourant à des démarches participatives	
5.3.2. Continuer de chercher à associer les citoyens, les structures et les associations d'un territoire à la conception et la conduite d'un projet culturel (de moyen et long termes).....	87
5.3.3. Continuer de s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.....	88
5.4. Les actions d'arrondissement.....	88
5.6. Les enjeux.....	90
5.6.1. Liens établis entre autoévaluation, analyse partagée et les enjeux	
5.6.2. Formulation des enjeux	
5.6.3. Les partenariats.....	95
5.6.4. Ce vers quoi nous avons l'intention d'avancer dans notre projet d'action culturelle.....	97
5.7. Auto-évaluation prospective	
5.8. Conclusion du projet d'action culturelle.....	99

CHAPITRE 6

Rapport financier

PAGE
103

6.1. Analyse financière de l'exercice 2023.....	105
6.1.1. Le résultat 2023	
6.1.2. Les charges globales	
6.1.3. Les services et biens divers 2023.....	106
6.1.4. Les charges salariales en 2023	
6.1.5. Les produits globaux en 2023	
6.2. Analyse financière sur la période 2009-2023.....	107
6.2.1. Évolution des produits et des charges de 2009-2023	
6.2.2. Évolution du ratio «Services et biens divers» / «Chiffre d'affaire».....	108
6.2.3. Évolution du résultat d'exploitation de 2009 à 2023.....	109
6.2.4. Évolution des charges de 2009 à 2023.....	110
6.2.5. Évolution des charges salariales de 2009 à 2023.....	111
6.2.6. Évolution des produits de 2009 à 2023.....	114
6.2.7. Le chiffre d'affaire	
6.2.8. Les subsides.....	116
6.2.9. Évolution des subsides sans indexation	
6.2.10. Évolution des subsides avec indexation	
6.2.11. Déficit structurel	
5.2.13. Le fonds de roulement net.....	117
6.2.14. Le cash flow.....	118
6.3. Compte 2023 et budget 2024	
6.4. Ressources et moyens 2024-2030.....	120
6.5. Projection budgétaire 2024-2030.....	121
6.6. Conclusion et perspectives.....	123

CHAPITRE 7

Bibliographie, liste des annexes et remerciements

PAGE
125

7.1. Bibliographie.....	127
7.2. Annexes	
7.3. Remerciements	



CHAPITRES

1

Éléments institutionnels
et contextuels

2

Action culturelle

3

L'analyse partagée

4

Autoévaluation de l'enjeu

5

Projet d'action culturelle

6

Rapport financier

7

Bibliographie, liste des annexes
et remerciements



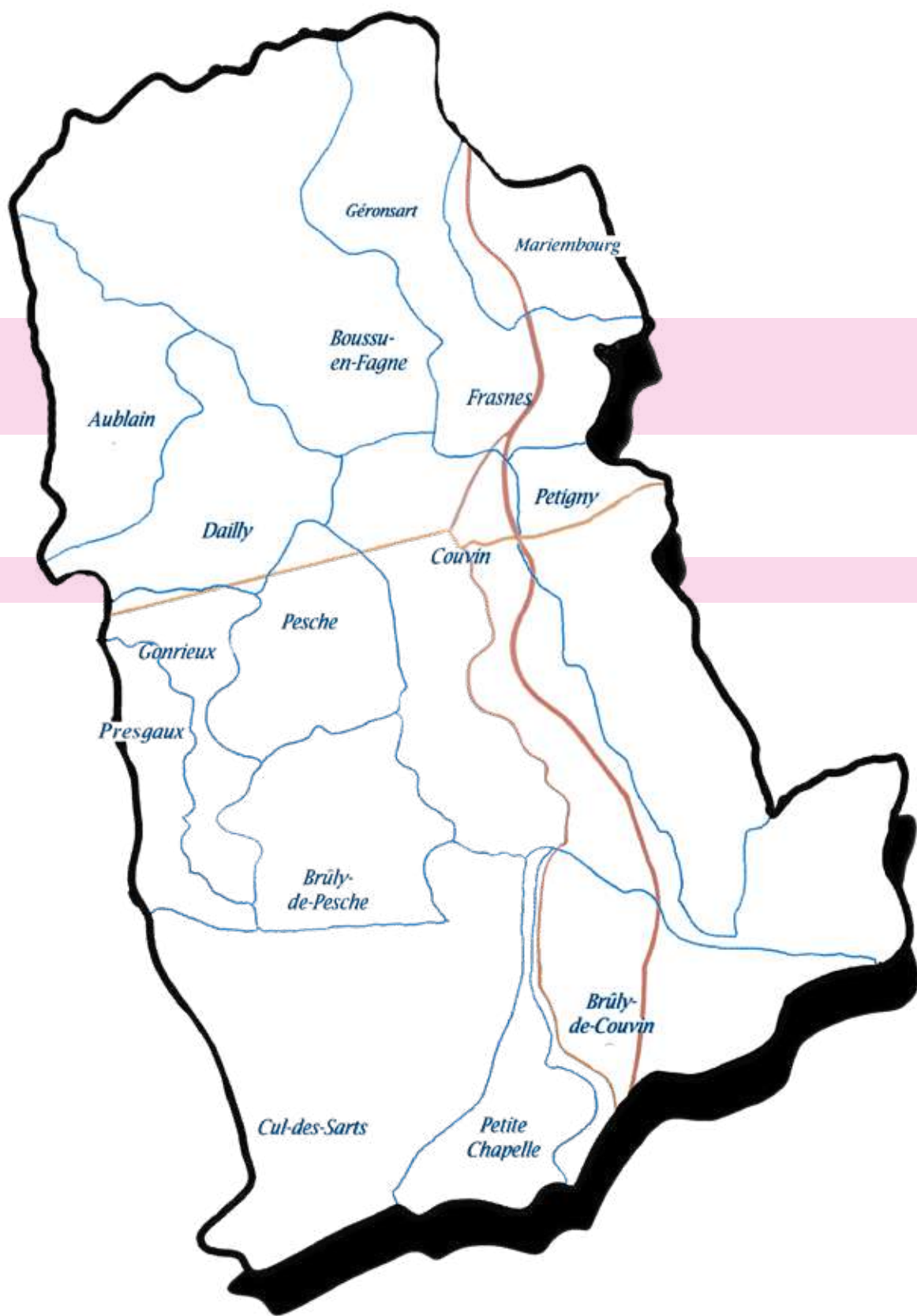




CHAPITRE

1

Éléments institutionnels et contextuels



1. Éléments institutionnels et contextuels

1.1. Identification du Centre culturel

1.1.1. Dénomination sociale

A.S.B.L. Centre culturel Christian Colle

1.1.2. Adresse complète du siège social du centre culturel

Rue du Pilon, 6, 5660 Couvin

Téléphone : 060/34.59.56

Courriel : info@cccc.be

1.1.3. Commune(s) composant le territoire d'implantation du centre culturel

Commune de Couvin

12 villages : Aublain, Boussu-en-Fagne, Brûly, Brûly-de-Pesche, Cul-des-Sarts, Dailly, Frasnes, Gonrieux, Pesche, Petigny, Petite-Chapelle et Presgaux.

2 localités à statuts de villes :
Couvin et Mariembourg.

L'ensemble couvre une superficie de 206,93 kilomètres carrés, ce qui fait de Couvin la troisième commune la plus étendue de Belgique, après Anvers et Tournai.

1.1.4. Site internet

<https://www.ccccc.be>

1.1.5. Nom et coordonnées de la personne assurant la direction du centre culturel

Venturini Georges

Rue du Pilon, 6

5660 Couvin

060/34.59.56

georges.venturini@cccc.be

1.1.6. Numéro ONSS / numéro d'entreprise

N° ONSS : 126-502646

Secrétariat social : Partena 16/237818

N° Entreprise : 0451-563-506

SPMT Arita : 3227

Commission paritaire : 329.02

Compte courant CBC : BE86 7320 0062 0750

Règlement de travail : 18/00004159/WE

1.1.7. Statuts de l'asbl

Modifications le 31/05/2018

1. Éléments institutionnels et contextuels

1.1.8. Historique

Le Centre Culturel Christian Colle de Couvin doit son existence à des particuliers, représentants d'associations, soutenus par l'échevin de la culture, Christian Colle, qui souhaitaient voir la création d'un centre local pour l'entité. La première assemblée eut lieu le **24 septembre 1993** et la parution dans le Moniteur belge suivit le 13 janvier 1994. Cette ASBL porte alors le nom de « Centre culturel local de l'entité de Couvin » ses principaux objectifs sont l'éducation permanente et le développement communautaire. Dès le début, l'association bénéficie du soutien de la Commune en termes financier et d'aide-service.

L'an **2000** est une date charnière pour le centre puisqu'après plusieurs années de travail acharné, tous les membres de l'association ayant pu démontrer leurs compétences à la gérer comme un centre local de niveau 4 (catégorie de base), le ministre-président de la FWB, officialise le centre par la signature d'un contrat-programme en juillet 2000, avec effet rétroactif en janvier de la même année. Ce passage de simple ASBL à centre culturel local de catégorie 4 permet d'acquérir le subside de fonctionnement de la FWB, de la Province de Namur et l'augmentation de la part communale, autorisant l'accroissement des activités.

C'est également en 2000 que, dans une perspective de recherche identitaire, l'Assemblée générale décide de renommer le centre en hommage à Christian Colle, un artiste et politicien, décédé un an auparavant.

La reconnaissance d'un centre culturel par l'organisme fédéral marque la professionnalisation de l'activité. À ce titre, est engagé **en 2001**, le premier animateur-directeur.

Sa tâche ne sera pas simple car tout est à faire ; pérenniser ce qui existe, stabiliser une association encore balbutiante et créer des activités susceptibles de rassembler une population qui n'a pas nécessairement conscience du rôle que peut remplir un Centre culturel. Dans la foulée, un animateur rejoindra rapidement les rangs des bénévoles qui gravitent autour de l'association ce qui permettra encore une fois de professionnaliser les missions du Centre culturel.

L'atelier artistique communautaire et «Théâtre à l'école» ont émergé à cette époque et sont, encore aujourd'hui, deux activités prioritaires.

Le nombre d'activités, la demande croissante de la population pour une diversification de celles-ci et la volonté du Centre d'y répondre, occasionnent une explosion des coûts de fonctionnement. **Un nouveau contrat-programme est signé en 2004**, permettant à l'association de monter en catégorie et d'accroître son subside.

Un travail de terrain persévérant a permis au Centre culturel Christian Colle d'exister au sein d'une communauté disparate et sur un territoire étendu.

Avec le souci de poursuivre le renforcement de l'identité du Centre et la gestion d'une ASBL devenant une activité à plein temps, **un nouvel animateur-directeur est nommé en 2011**. Il aura à cœur dès le début, de stabiliser l'équipe, de renforcer l'ASBL et de développer le « réseautage » associatif.

La professionnalisation est plus que jamais à l'ordre du jour et la définition de l'identité visuelle un leitmotiv. La mise au point d'une charte graphique, l'utilisation de tous les supports visuels adaptés (en ce compris la création d'un site web digne de ce nom) et l'exploitation raisonnée des réseaux sociaux ont permis une reconnaissance plus aisée par le public. Pour couronner le tout, le Centre bénéficie **depuis 2021** d'un espace culturel regroupant les bureaux et une salle polyvalente qui permet encore de diversifier l'offre culturelle.

Une équipe d'animation stable autour de laquelle gravitent quelques fidèles bénévoles, permet au public de mieux appréhender le rôle de chacun et d'être certain de toujours trouver «quelqu'un à qui parler». Aujourd'hui, **après 30 années d'existence**, le Centre culturel est devenu un opérateur incontournable pour l'entité et est bien souvent partie prenante de nombreuses activités organisées en collaboration avec d'autres associations et/ ou groupements citoyens.

Une aventure qui perdure avec toujours une volonté de mieux faire, un même plaisir partagé en équipe avec les instances du Centre et les personnes rencontrées au fil des saisons.

1. Éléments institutionnels et contextuels

1.2. Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités

Le Centre culturel Christian Colle de Couvin introduit un dossier de demande de reconnaissance pour une action culturelle générale sur son territoire d'implantation.

1.3. Quelques éléments de contexte

1.3.1 Actualisation des données pertinentes du territoire

La population

L'entité de Couvin compte 14 000 habitants au 01/01/2023. Couvin est la deuxième commune la plus peuplée de l'arrondissement de Philippeville après Walcourt. La densité de population de l'entité est de 67,60 habitants par km². C'est la troisième plus forte densité après Walcourt et Florennes.

L'âge moyen de la population couvinoise est de 44 ans. Le vieillissement de la population augmente sensiblement d'année en année. Il était de 42,70 ans en 2018.

Social, économique : chômage important et population pauvre

La population en âge de travailler, de 15 à 64 ans, est de 8722 unités. Les actifs sont 5813, dont 4872 occupés et 941 inoccupés. Les inactifs sont 2908.

Le taux de chômage administratif est de 15,30 %. Il s'agit donc d'une légère amélioration puisque le taux de chômage en 2018 était de 18,90 %.

	Taux de chômage en %
Wallonie	8,30
Province de Namur	12,30
Arrondissement de Philippeville	13,20
Couvin	15,30

Le pourcentage de population bénéficiant du R.I.S. est de 2,81 % en 2023 contre 3,86 % en 2018. Le revenu médian par déclaration fiscale s'élève à 22 881 euros (2021) contre 19 665 euros (2015).

Il reste inférieur au revenu médian moyen de la Région Wallonne, qui est de 25 193 euros.

Un pays de vallées au patrimoine riche



Couvin, une commune rurale au paysage varié alternant les espaces boisés, les prairies et les tiennes calcaires avec leurs carrières, grottes et adugeoirs. C'est un pays de vallées. Son territoire est parcouru par deux rivières principales, l'Eau Noire et l'Eau Blanche qui se rejoignent à Dourbes pour former le Viroin.

1. Éléments institutionnels et contextuels

De nombreux ruisseaux coulent dans l'entité, dont le **Ry de Rome**, principal ruisseau à alimenter le barrage du même nom, érigé sur le territoire de Petigny.



Cette retenue, sur une superficie de 26,45 ha, est la réserve d'eau potable de toute la région. Elle est parcourue par une petite route qui, sur 5 kilomètres, offre autant de possibilités de promenades, de découverte de la nature et de pratiques sportives non nautiques (vélo, jogging...).

La région couvinoise est identifiée comme un pays vert et attractif pour les résidents, habitants proches ou touristes d'un ou plusieurs jours.

Couvin possède un riche patrimoine bâti. Les villages, qu'ils soient étirés ou groupés, présentent généralement une belle homogénéité architecturale.

Mariembourg, cité militaire édifée dès le 16^e siècle sous Charles-Quint (Marie de Hongrie, sa sœur), dévoile une structure en étoile dont Vauban comprit ultérieurement l'intérêt.



Couvin, autrefois surmontée d'un château, garde de belles traces d'un passé médiéval, avec son relief, ses venelles, rues pavées, impasses... Dans la **falaise** surmontée de cet édifice castral, les hommes de Neandertal ont pu établir un habitat : les archéologues ont retrouvé des traces de sa présence (Cavernes de l'Abîme). On notera que ce patrimoine a aussi été galvaudé par des aménagements parfois mal réfléchis dans une période où l'on consacrait tout l'espace à la voiture.



1. Éléments institutionnels et contextuels



Les traces de l'activité humaine se retrouvent de manière harmonieuse dans le **Parc Saint-Roch** (site classé), ou dans l'**Espace des Fonderies Saint-Joseph**, aménagé en un espace vert autorisant l'accueil d'œuvres d'art « Action Sculpture » ou l'organisation d'événements de plus grande envergure « Parade des Lanternes », « Fête des Arts plastiques »...

Le site industriel de l'ancienne fonderie « La Couvinoise » laisse quant à lui progressivement la place à un espace commercial qui constitue une « porte d'entrée » attractive au nord du centre-ville de Couvin.

L'enseignement

La ville de Couvin demeure un pôle scolaire important. De nombreuses écoles tant fondamentales que secondaires, tous réseaux confondus, sont installées sur son territoire. Ce secteur de l'enseignement est un grand pourvoyeur d'emplois. Inutile de dire qu'il est aussi porteur de valeurs culturelles et contribue à l'exercice des droits culturels de la population. Dans ce sens, l'enseignement est un partenaire privilégié du Centre culturel. Et vice versa.

Couvin comporte aussi 2 grands centres pour personnes handicapées : Les Goélands et L'Albatros, également grands pourvoyeurs d'emplois.



1. Éléments institutionnels et contextuels

Le monde associatif

L'entité de Couvin regroupe plus **d'une centaine d'associations** dans le secteur socioculturel. C'est donc un important vivier de groupements de personnes œuvrant dans leurs spécificités et au service de la population et contribuant ainsi à l'exercice des droits culturels.

9 opérateurs culturels reconnus par la FWB : l'Académie de musique, le Réseau de Lecture publique, le CEC « le Kraak », la MJ « les Leus » à Frasnes, la MJ « le 404 » à Couvin, Infor Jeunes ESEM, Article 27, l'AMO « Le CIAC » et nous.

7 mouvements d'éducation permanente : Soralia, Vie Féminine, Croix Rouge, Groupe 60 d'Amnesty, Oxfam, l'ALEC et ACCES (association de fait).

Mais aussi 1 école de danse et de musique, 7 fanfares, 4 chorales, 8 troupes de théâtre, 4 cercles d'histoire, 8 ateliers artistiques....

11 structures principales et associations para-communales : PCS « l'Alter Action », ILA, Plan HP, l'AIS, CPAS, le FOREM, l'ALE, le Répit, le CIEP, l'Office du tourisme, l'ONE.



Contexte politique

En 2018, une alliance MR-IC et CVN remplace celle de 2012 PS-CVN.

Liste	2018	2012	2018%	2012%	Sièges
MR-IC	2.088		23,93%		6 (+6)
ECOLO	668	580	7,66%	6,59%	1 (+1)
Nation	291		3,33%		0 (0)
C.H.E	289		3,31%		0 (0)
CVN	2.117		24,26%		6 (+6)
PEP'S	3.273		37,51%		10 (+10)
P.S.		2.938		33,40%	9
M.R.		1.411		16,04%	3
C.V.N.		2.387		27,14%	7
I.C.		1.480		16,83%	4

Claudy NOIRET	CVN	BOURGMESTRE	Police, Zone de secours DINAPHI, Population, Personnel, Peines alternatives, Gestion des incivilités, Protocole, Environnement, Nature.
Francis SAULMONT	MR-IC	1er ÉCHEVIN	Travaux, Chasse, Forêts, Cimetières.
Marie DEPRAETERE	CVN	2e ÉCHEVINE	État civil, Enseignement, Accueil extra-scolaire, Nettoyage des écoles et garderies, PCS, Gestion du car communal, Droits humains.
Bernard GILSON	CVN	3e ÉCHEVIN	Sport, Jeunesse, Information/Communication, Relations publiques, Urbanisme, Aménagement du territoire et de la ruralité, Fêtes et cérémonies, PCDR.

1. Éléments institutionnels et contextuels

Frédérique VAN ROOST	MR-IC	4e ÉCHEVINE	Plan communal de mobilité, Mobilité, Travaux post-contournement, Énergie, Agriculture, Énergies renouvelables, Tourisme, Commerce, PME, Culture, Bien-être animal.
Jean-Charles DELOBBE	CVN	5e ÉCHEVIN	Budget, Finances, Gestion des salles communales.
Jehanne DETRIXHE	MR-IC	Présidente du CPAS	Affaires sociales, Petite enfance, Plan HP, Campings, Logement, Famille, 3ème âge.

La Fondation Chimay-Wartoise



La **Fondation Chimay-Wartoise** a été créée le 27 septembre 1996 à l'initiative de la Communauté des moines de l'Abbaye de Scourmont. Sa forme d'établissement d'utilité publique, selon la loi du 27 juin 1921, fut reconnue le 3 décembre 1998 par le Ministère de la Justice.

Désireuse de séparer strictement sa vocation monastique des préoccupations économiques générées par le développement des entreprises qu'elle avait mises sur pied, l'Abbaye de Scourmont a donc, lors de la création, fait apport à la **Fondation Chimay-Wartoise** de l'entière des actions des sociétés composant son patrimoine économique.

L'Abbaye a juste conservé les droits sur la marque « CHIMAY » et les revenus générés par la vente sont utilisés à des causes nobles, sociales et/ou éthiques dans un souci de contribution à l'essor de la région où elle s'est implantée. La Fondation a donc pour ambition d'être un ferment de dynamisme économique et social pour la région et un soutien à des actions locales de développement. Conformément à ses statuts, la Fondation est administrée par un Conseil d'administration. C'est ce dernier qui définit les missions générales de la Fondation.

En ce qui concerne l'encadrement de l'action de philanthropie locale (**l'Action régionale**), le Conseil d'administration est accompagné par un ensemble d'experts extérieurs, cet organe élargi porte le nom de Comité stratégique. C'est à ce niveau qu'ont été définis **les trois grands axes d'intervention de la Fondation** : la jeunesse, l'emploi régional, les bonnes pratiques pour le développement local.

Le Centre culturel a reçu des aides financières notamment pour l'opération « Fête des Arts plastiques » en 2014 et en 2016 mais aussi pour « Lumières sur la ville », Parade de lanternes en 2017. Depuis septembre 2017, un partenariat s'est mis en place sur un projet à plus long terme, « La Maison des Associations ». C'est une contribution financière directe sur deux ans, dans un premier temps, et une mutualisation des moyens.

1.3.2. Mise en évidence des éléments nouveaux

La mobilité

1. Les routes



-La Nationale 5 : renommée E420 et actuellement portée à statut autoroutier par la réalisation progressive du fameux « contournement de Couvin » et les travaux de modernisation entre Mariembourg et Charleroi, cette route autorise une liaison rapide vers les grandes villes de Belgique et des pays limitrophes. Elle est en outre un tronçon considéré comme indispensable d'une liaison autoroutière entre Marseille et Rotterdam.

1. Éléments institutionnels et contextuels

Conçu en vue d'alléger la ville d'un trafic intense, particulièrement de poids-lourds perturbant la tranquillité du centre-ville et la sécurité des riverains, le contournement de Couvin véhicule d'autres challenges et porte de nouveaux défis : renforcer l'attractivité de la ville et favoriser le développement économique et touristique. Le Centre culturel ne peut ignorer ces nouveaux challenges et défis. Il est d'ailleurs représenté dans le « comité post-contournement » chargé de réfléchir à un avenir de Couvin tenant compte de cette nouvelle donnée importante.



-La Nationale 99, dite « route Charlemagne », est une liaison routière transversale qui relie Couvin à Chimay à l'ouest et Viroinval à l'est et, au-delà, favorise les liaisons avec les villes françaises de la vallée de la Meuse et des départements de l'Aisne et du Nord.

2. Le grand pont



Débuté comme une rénovation des plus normales, le chantier s'est rapidement heurté à diverses embûches qui ont conduit à la suspension des opérations depuis 2020. Axe central pour la circulation intra-muros, le « problème » du grand pont est devenu le problème de tout le monde à commencer par les habitants et les commerçants du quartier, sans compter les modifications forcées de lignes de bus et de la circulation des véhicules.

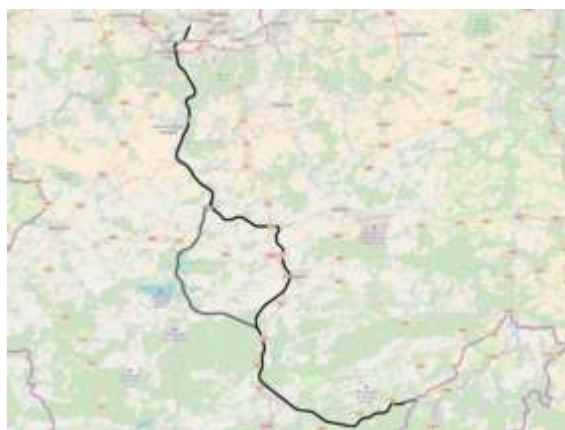
3. Le contournement

Attendu pendant une quarantaine d'année et après dix ans de chantier, le **contournement** est devenu réalité en **septembre 2019**. Malgré les oppositions multiples au projet, il en ressort globalement un soulagement pour les habitants et riverains de la Nationale 5, par l'allègement de la circulation des poids lourds en centre ville, source de nuisances et d'accidents depuis de nombreuses années. Le contournement est aussi une opportunité d'inscrire Couvin sur l'itinéraire de ses utilisateurs (professionnels et des touristes).



1. Éléments institutionnels et contextuels

4. Transports en commun



La ligne ferroviaire dite « ligne 132 » relie Couvin à Charleroi via Mariembourg.

L'entité de Couvin est aussi concernée par l'utilisation touristique, par l'asbl Chemin de Fer à Vapeur des Trois Vallées, de la voie ferrée Mariembourg-Treignes.

Des lignes d'autobus permettent des liaisons vers Chimay, Charleroi et Namur.

De manière générale, il y a lieu de considérer l'offre de transports en commun comme insuffisante dans l'entité, particulièrement dans les liaisons inter-villages.

5. Le commerce

La Couvinoise



En 2021, un complexe commercial de 25 000M², avec ses 450 places de parking et desservi par une liaison ferroviaire directe, a vu le jour.

Fagnes Beers

C'est une entreprise familiale active sur le secteur brassicole belge et, plus récemment, à l'exportation. Fagnes Beers brasse les bières artisanales « Fagnes » (dénommées auparavant « Super des Fagnes ») et « Chevetogne ». Brasseur depuis 4 générations, la société emploie au travers de ses sociétés (Brasserie des fagnes, Comptoir des Fagnes et Fagnes Beers) plus de 80 personnes. En 2021, elle a repris le site « Fondries Saint Joseph » pour y aménager ses bureaux et sa nouvelle structure logistique.



1. Éléments institutionnels et contextuels

6. L'habitat

Le projet de construction de logements sur le site de l'ancien Carrefour qui deviendra l'Espace Jacquemin.

L'objectif global visé par la commune est de densifier le logement et d'attirer de nouvelles populations vers le centre-ville à +/- court terme (15 ans) avec la réaffectation des étages vides des commerces en logements et la réhabilitation des sites en mutation en logements et/ou équipements.



7. Les infrastructures utilisées par le Centre culturel

1. Le Pilori



Le siège social du Centre culturel Christian Colle est un bâtiment communal sis rue du Pilori à Couvin. Il était jusqu'il y a peu occupé par l'équipe d'animation. Depuis le déménagement vers nos nouveaux locaux, le rez-de-chaussée du Pilori accueille les ateliers du Centre culturel.

2. Bâtiment du Bailli sur la place de Pesche.



Il s'agit d'un bâtiment communal mis à disposition du Centre qui accueille les activités de l'Atelier communautaire. En 2021, un projet de rénovation de la bâtisse a été décidé. Coïncidant avec notre déménagement, nous avons pu affecter une partie de nos ateliers en nos locaux du Pilori. Plus imposant, l'atelier gravure se tient dorénavant au CEC Le Kraak.

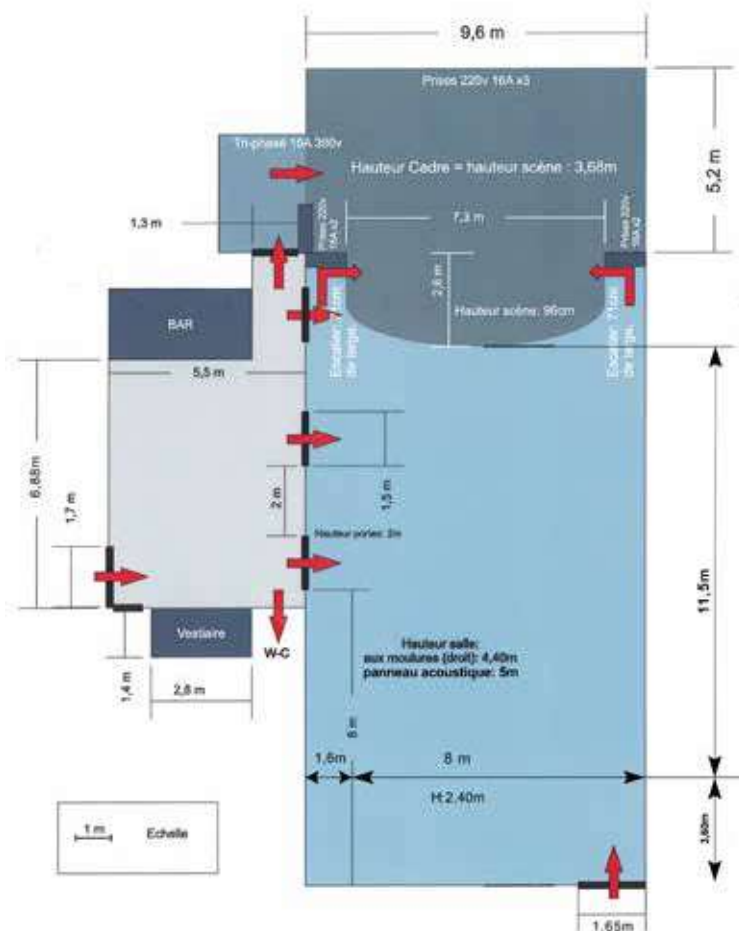
3. La salle de « l'Harmonie »



Le Centre culturel bénéficie aussi d'une infrastructure culturelle avec la « salle de l'Harmonie » et ses dépendances. Cette infrastructure est propriété de l'asbl Société Royale d'Harmonie de Couvin, qui est louée par la Ville de Couvin via un bail emphytéotique de 27 ans à partir du 5 septembre 2011. La Ville de Couvin en a donné la gestion et l'occupation exclusive au Centre culturel Christian Colle. Actuellement, les lieux méritent d'être mieux équipés (notamment sur l'aspect sonorisation) et l'éventail des activités pouvant être accueillies s'en trouve limité. Néanmoins, depuis

2011, la salle a pu être utilisée pour diverses activités culturelles variées.

1. Éléments institutionnels et contextuels



L'ensemble comprend en son rez-de-chaussée : un couloir d'accueil, une salle d'environ 120 places (voire plus) équipée d'une scène et d'un local pouvant servir de loge. La salle est jouxtée par un espace cafétéria, un espace rangement/cuisine et un autre local de service à l'étage. La province de Namur a accordé en 2015 une subvention pour l'amélioration de l'infrastructure d'un montant 150.000 euros. Cette subvention a permis d'augmenter la polyvalence de la salle et d'y rendre possible l'organisation de spectacles, apportant une dimension supplémentaire à ce qui n'était qu'une « salle des fêtes et de réception ». L'étage a été transformé en bureaux afin d'accueillir l'équipe d'animation. Elle a été inaugurée en septembre 2021.

1. Éléments institutionnels et contextuels

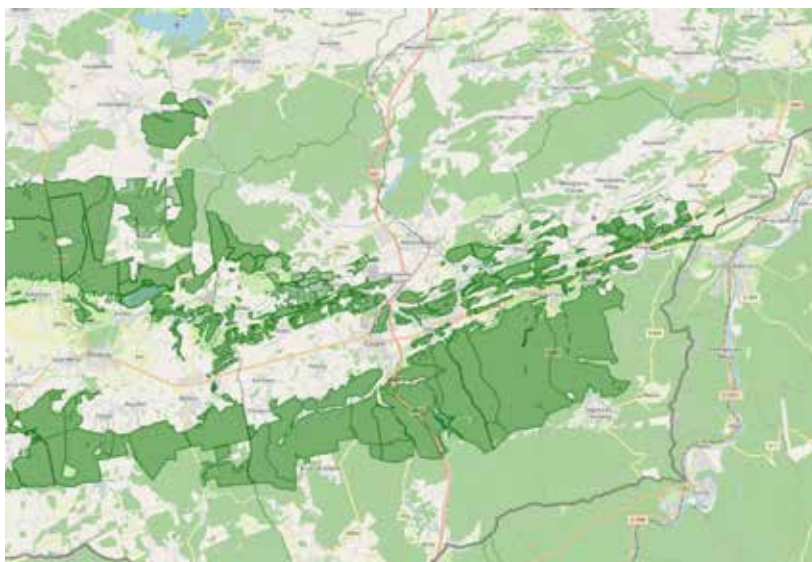
4. La Ferme Walkens

En 2021, le Collège communal a pris la décision de transformer l'espace entre la bouquinerie de la Croix-rouge et la poste au sein de la Ferme Walkens afin d'y accueillir l'Atelier communautaire.



8. Le tourisme

1. Création du Parc National ESEM



Depuis le 1er janvier 2023, le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse accueille l'un des deux parcs nationaux de Wallonie.

Le Parc National de l'ESEM est constitué de plus de 22 000 ha d'espaces naturels sur les communes de Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies et Viroinval. Le territoire du Parc National ESEM propose de nombreux atouts naturels, en lien avec ses trois régions géologiques : l'Ardenne possède un patrimoine forestier étendu de grande valeur écologique (forêts anciennes) et accueille de nombreuses espèces caractéristiques

de ce biotope (le cerf, la cigogne noire, la salamandre tachetée...) ; la Calestienne est composée de pelouses calcicoles; un des écosystèmes les plus riches en biodiversité en Wallonie avec une faune et une flore remarquables (orchidées, papillons...) ; la Fagne est sillonnée par des cours d'eau tels le Viroin, l'Eau Blanche et l'Eau Noire: des rivières bien conservées et peu polluées, avec de superbes prairies de fauche qui ajoutent une esthétique manifeste à la région. L'étang de Virelles et sa roselière renforcent cette diversité naturelle exceptionnelle.



1. Éléments institutionnels et contextuels

2. Création de la « Maison de la Forêt »



Projet ambitieux initié il y a plus de 10 ans, la Maison de la Forêt devrait voir le jour en 2026.

En effet, le site des Grottes de Neptune va subir d'importantes transformations dans les deux années à venir afin de devenir l'une des portes d'entrée du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse mais aussi, une des attractions majeures du territoire.

Depuis 2021, la Ville de Couvin et son Office du Tourisme travaillent en étroite collaboration avec le bureau d'architecture liégeois Hélicum 3 afin de concevoir un bâtiment « exemplaire » qui devra néanmoins tenir compte de son environnement remarquable et de ses différentes contraintes.

3. Le Moulin de Tromcourt



Il a été bâti sous Napoléon Ier, en 1816. Il produisait de la farine et était rattaché à la brasserie voisine.

Dès 2014, sous l'impulsion de son nouveau propriétaire, la restauration débute, financée exclusivement par des fonds privés. Le montant du chantier reste un secret bien gardé.

La rénovation débute par la remise en état de la maçonnerie. Grâce à l'expertise des Compagnons bâtisseurs, plusieurs niveaux sont reconstruits, exclusivement en chêne ; tandis que les murs intérieurs sont enduits à l'ancienne grâce à un mélange à base de chaux.

À l'extérieur, le lifting est aujourd'hui total grâce à la nouvelle coiffe du moulin : une calotte montée sur un mécanisme qui permet une rotation à 360 degrés des ailes qui actionnent les meules de pierre destinées à moudre le grain, sa fonction première.



1. Éléments institutionnels et contextuels

4. Le Musée de la vie rurale

Un lieu riche en découvertes, en enrichissements et en questionnements. Il a été réhabilité il y a quelques années grâce au rachat et à la motivation d'un privé. Il possède de nombreux objets datant du XVIIe jusqu'au début du XXe siècle.



5. Le Centre Industries et Artisanats

Le CI & A a pu bénéficier des locaux de l'Administration communale, ce qui a permis d'organiser les premières visites ouvertes au public. Une demande d'agrégation muséale a été déposée en 2023 à la FWB.



9. L'Administration communale

L'Administration communale a racheté le bâtiment du Bercet pour le rénover et en faire le siège de son administration.



COUVINDEMAIN.BE - PROJET DE VILLE
NOUVELLE MAISON COMMUNALE



1. Éléments institutionnels et contextuels

1.4. Composition de l'Assemblée générale, de l'Organe d'administration et de l'Organe de gestion.

Durant la période écoulée, les réunions de l'Organe d'administration, l'Organe de gestion, de l'Assemblée générale et du Conseil d'orientation se sont déroulées dans une normalité, en présentiel, en respectant les convocations annuelles sauf en 2020 et sur les premiers mois de 2021 où nous avons dû nous adapter et organiser certaines réunions en visioconférence ou dans la salle en respectant les normes sanitaires.

Liste des membres de l'Assemblée générale			
	Nom	Prénom	Représentant
1	Adant	Richard	Commune de Couvin
2	Bastin	Bernard	50ème des TEN
3	Berten	Théo	Fanfares Royales de l'Harmonie
4	Bodart	Jean-Louis	Citoyen
5	Bodo	Michalke	Jurade Princièrre de Chimay
6	Bossart	Eric	Les habitations de l'Eau Noire
7	Bourlard	Maryse	Office du tourisme
8	Charbonnel	Bernadette	Archets couvinois
9	De Kezel	Elisabeth	Citoyenne
10	De Neef	Johan	Couvy Rock Festival
11	Deflandre	Alain	Citoyen
12	Degraeve	Gérard	Citoyen
13	Delire	Vincent	Commune de Couvin
14	Destrée	Stéphanie	Amis Parcours
15	Devillers	Justin	Table Ronde
16	Dewez	Pierre	Les amis de l'orgue
17	Dubois	Alain	Commune de Couvin
18	Duhaut	Geneviève	Oxfam
19	Geuens	Guy	Amnesty International, Groupe 60
20	Gilles	Adélaïde	Le Répit
21	Gillet	Jean-Marc	Citoyen
22	Grosjean	Nicolas	Réseau de Lecture publique de Couvin
23	Guiot	Adrien	Artiste
24	Hélénus	Joël	Théâtre «Les Leus»
25	Horevoets	Michaël	Le semeur
26	Hurion	Yolande	Club de Scrabble
27	Jennequin	Adeline	PCS
28	Laffineur	José	Citoyen
29	Leblon	Antoine	CEC Le Kraak
30	Leclercq	Nancy	SI Couvin
31	Lottin	Annick	Citoyenne
32	Manise	Sophie	Province de Namur
33	Matanda	Raphaël	Club 41 de Couvin
34	Metens	Gaëlle	Fanfares Royales de Presgaux-Gonrioux
35	Nicolas	Christian	Fanfares Royales de Petigny

1. Éléments institutionnels et contextuels

36	Nicolas	Roland	Province de Namur
37	Noël	Sarah	Ladie's circle
38	Paquet	Amélie	MDA
39	Pérard	Mélanie	Commune de Couvin
40	Pêtre	Xavier	AMO CIAC
41	Petrella	Nicolas	MJ Les Leus
42	Raimondi	Katia	Infor Jeunes
43	Ravot	Marie-Christine	Citoyenne
44	Remy	Claudine	Soralia
45	Roisin	Philippe	Cantamus
46	Rousseaux	André	Les Troubadours de l'Eau Noire
47	Sante	Catherine	Les crêpeuses
48	Terwagne	Olivier	Fédérock
49	Theis	Bernard	Action Laïque de l'Entité Couvinoise
50	Van Migem	Myriam	Citoyenne
51	Van Roost	Frédérique	Échevine
52	Vincart	Suzanne	Les amies de l'oasis
53	Wiard	Luc	Citoyen
	Cleda	Etienne	Invité, représentant FWB

L'Assemblée générale est composée des représentants d'associations, des politiques mais aussi de citoyens (10). Ceux-ci sont, principalement issus d'associations, du monde artistique ou des représentants publics désireux de rester membres de l'instance.

La participation des citoyens et des associations dans notre structure s'est maintenue au sein l'Assemblée générale. Cela reste, malgré tout, fragile dans la présence effective. Nous devons donc relancer, chaque année, les invitations à participation. En **2022**, les possibilités de mises à disposition des locaux ont permis de rencontrer de nouvelles associations qui ont ainsi pu devenir membres du Centre.

Composition de l'Organe d'administration			
Chambre publique			
	Nom	Prénom	Représentant
1	Adant	Richard	Commune de Couvin
2	Delire	Vincent	Commune de Couvin
3	Dubois	Alain	Commune de Couvin
4	Manise	Sophie	Province de Namur
5	Nicolas	Roland	Province de Namur
6	Pérard	Mélanie	Commune de Couvin
7	Van Roost	Frédérique	Échevine de la culture
Chambre privée			
	Nom	Prénom	Représentant
8	Bodo	Michalke	Privé
9	Charbonnel	Bernadette	Privé
10	Degraeve	Gérard	Privé
11	Laffineur	José	Privé
12	Petrella	Nicolas	Privé

1. Éléments institutionnels et contextuels

13	Rousseaux	André	Privé
14	Van Migem	Myriam	Privé
	Cleda	Etienne	Invité, représentant FWB
	Dancot	Justine	Invitée, représentante du CO

Composition de l'Organe de gestion

	Nom	Prénom	Qualité
1	Degraeve	Gérard	Président
2	Petrella	Nicolas	Trésorier
3	Rousseaux	André	Secrétaire
4	Van Roost	Frédérique	Échevine de la culture

La composition de l'Organe de gestion sera équilibrée, lors de la réunion de l'OA qui suivra l'AG 2024, et en phase avec la modification décrétable en application au 01/01/2024 avec une parité entre les représentants privés et publics.

Composition du Conseil d'orientation

	Nom	Prénom	Représentant
1	Balsacq	Frédéric	Centre culturel Christian Colle - Animateur
2	Bourlard	Maryse	ASBL - Office du tourisme
3	Bourtembourg	Emmanuelle	Centre culturel Christian Colle - Coordinatrice
4	Caron	Jean-Michel	Centre culturel Christian Colle - Animateur
5	Dancot	Justine	ASBL - Maison des Jeunes «Les Leus»
6	Degroote	Stéphanie	ASBL - Maison des Jeunes «le 404»
7	Dupont	Johanna	Centre culturel Christian Colle - Animatrice
8	Grosjean	Nicolas	Commune - Réseau de Lecture publique
9	Jennequin	Adeline	PCS
10	Laffineur	José	Centre culturel Christian Colle - Administrateur
11	Leblon	Antoine	ASBL - CEC «Le Kraak»
12	Lepetit	Johanne	Centre culturel Christian Colle - Animatrice
13	Moriamé	Julien	ASBL - Infor Jeunes ESEM Couvin
14	Terwagne	Olivier	Fédéroock
15	Venturini	Georges	Centre culturel Christian Colle - Directeur

Lors de la réunion du Conseil d'orientation du **19/12/2019** et suite aux invitations faites pour renouveler l'instance nous avons pu constituer un nouveau conseil d'orientation. Nous avons privilégié l'invitation aux associations et structures partenaires dans le projet culturel du Centre. Le partage des expériences dans nos actions communes et les points de vue professionnels des différents secteurs d'activités socioculturels nous apportent l'expertise dans les échanges et le dynamisme dans les réunions. Cette nouvelle composition a été proposée par l'équipe à l'Organe d'administration du **29/05/2020**. Malheureusement, cette dynamique a été complètement anéantie en **2020**. À la sortie de la crise COVID (l'équipe s'est remobilisée) et en octobre **2021**, les associations locales étaient invitées à visiter la nouvelle salle. Plus de quarante personnes représentant le monde associatif se sont déplacées. Ce fut l'occasion de relancer une invitation à participation au Conseil d'orientation. Nous nous sommes réunis **en 2022** autour de l'autoévaluation et de l'analyse partagée. En août **2023**, l'agenda se met en place pour les réunions et les actions programmées dans le cadre du Contrat-programme.

1. Éléments institutionnels et contextuels

De **2019 à 2021**, le CO a été animé par la présidente de l'époque, Marie-Eve François. Elle a participé aux réunions de l'Organe d'administration régulièrement pour faire état des avancements des travaux. Elle a été remplacée par Justine Dancot en **2021**. Nicolas Petrella a repris la fonction en **2022**.

Ci-dessous, les modifications qui ont lieu entre **2019 et 2023**.

2019	Dancot	Justine	ASBL - Maison des Jeunes «Les Leus»
2023	Petrella	Nicolas	ASBL - Maison des Jeunes «Les Leus»
2019	Depienne	Lucie	Fédérock
2023	Terwagne	Olivier	Fédérock
2019	Lottin	Annick	ASBL - CEC «Le Kraak»
2023	Leblon	Antoine	ASBL - CEC «Le Kraak»
2019	Marée	Fany	PCS
2023	Jennequin	Adeline	PCS
2019	Raimondi	Katia	ASBL - Infor Jeunes ESEM Couvin
2023	Moriamé	Julien	ASBL - Infor Jeunes ESEM Couvin
2019	Sante	Catherine	ASBL - Maison des Jeunes «404»
2023	Degroote	Stéphanie	ASBL - Maison des Jeunes «404»

1.5. Composition de l'équipe

L'équipe est certainement une des forces du Centre de par des compétences diverses, des expériences qu'elle partage et qui sont inhérentes au parcours de chacun :

Johanna Dupont : artiste illustratrice, dessin, infographie, scénographie d'exposition.

Emmanuelle Bourtembourg : communication, coordination d'équipe, gestion des activités.

Jean-Michel Caron : artiste mosaïste, création de lanternes.

Frédéric Balsacq : artiste photographe, infographie, scénographie d'exposition.

Georges Venturini : artiste comédien, animateur théâtre, metteur en scène.

Johanne Lepetit : animation d'ateliers créatifs pour les enfants, musicienne.



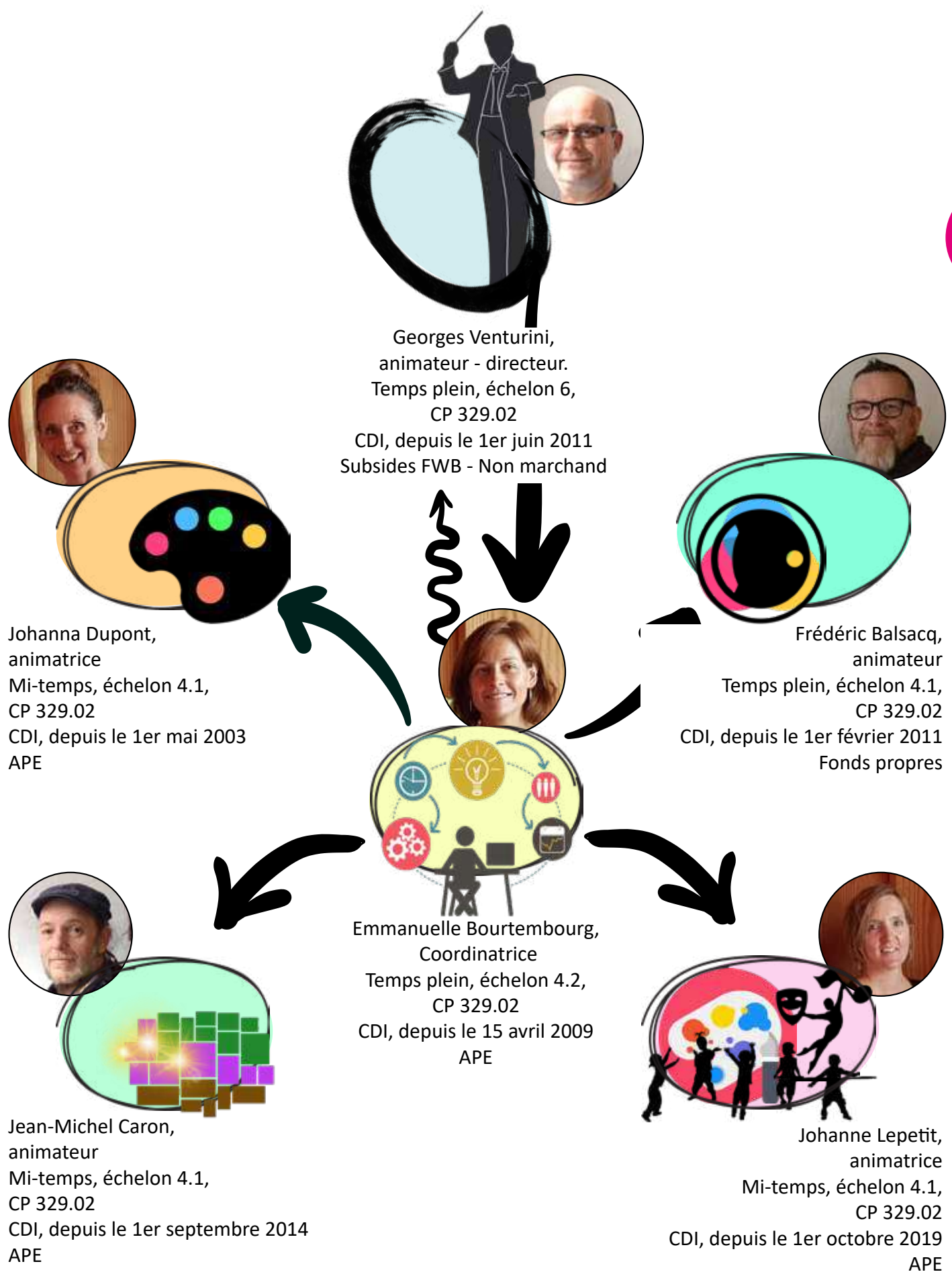
Simo El Kadi rejoint l'équipe de **2020 à 2022** comme auxiliaire de projet en Article 60.

En **2023**, **Sylvie Cabaraux** rejoint l'équipe comme auxiliaire de projet en Article 60.

Depuis 2019, la composition de l'équipe n'a pas bougé. Il en va de même en ce qui concerne la notion de plaisir et la volonté de créer, d'organiser, de partager ses intérêts avec les autres. D'un point de vue organisationnel, la réunion d'équipe hebdomadaire permet justement cette communication en interne et la distribution des tâches à accomplir pour le bon déroulement de la

saison culturelle. Cette réunion permet aussi de renforcer les liens au sein de l'équipe et de participer ainsi à la cohésion du groupe. Dans le même esprit, deux dates sont prévues dans l'année (entre décembre et janvier et entre juin et août) pour une mise au vert : journée de mise au point sur la saison mais aussi de détente avec une activité programmée.

1. Éléments institutionnels et contextuels



1. Éléments institutionnels et contextuels



C'est donc **une dynamique** basée sur le respect et la valorisation du travail de l'autre. Il est important de souligner qu'en absence de fonction d'administratif, de comptable et de régisseur chaque membre se doit d'être polyvalent.

En **2020-2021**, les restrictions dans l'organisation du travail dues à la pandémie ont pesé fortement sur le moral de l'équipe. L'organisation des activités de l'été « **Fête des Arts plastiques** », « **Kiosque en fête** » et « **La parade des lanternes** » a redonné de la cohésion et a redynamisé l'esprit collectif. En **2022**, c'est une année exceptionnelle dans l'organisation des activités, un retour au-delà de la normale avec l'exploitation de la salle polyvalente dans toute sa diversité. C'est aussi une année de programmation de diffusions diverses et variées qui a obligé **l'équipe à découvrir de nouveaux aspects du travail** d'animation et spécifiquement l'organisation technique de l'accueil artistique. **2023** est une année plus éprouvante pour l'équipe qui doit se mobiliser, en plus de la saison de programmation, pour la mise en place des actions spécifiques dans le cadre du contrat-programme ainsi que pour les réunions d'autoévaluation, d'analyse partagée et de projet d'action culturelle.

CHAPITRE

2

Action culturelle

2. Action culturelle

2.1. Rapport de l'autoévaluation de l'action culturelle

2.1.1. Méthode d'autoévaluation et dispositif du CP 2018-2023

Nous avons gardé la méthode d'autoévaluation qui avait été décidée collectivement lors du précédent Contrat-programme c'est-à-dire : favoriser les échanges directs lors des réunions afin de recueillir au mieux les avis des membres du Conseil d'orientation en partant **de leurs souvenirs, de leurs ressentis et des expériences vécues lors des différentes actions et opérations culturelles**. Au préalable, un questionnaire avait été envoyé par mail ainsi qu'un lien dans le drive où tous les rapports et autres pièces informatives étaient mis à disposition.



Lors des réunions, nous avons repris les questions des critères d'évaluation et proposé d'y répondre en se basant sur des activités programmées. Dans un premier temps, les membres de l'équipe avaient pour consigne de ne pas répondre aux questions et de ne pas commenter les réponses pour laisser au maximum la prise de parole des autres membres. Cela a permis de recueillir les premières données brutes.

Ensuite, l'équipe s'est réunie pour structurer les éléments recueillis. Nous avons refait une évocation chronologique des activités programmées pour en extraire celles qui correspondaient le mieux à illustrer les propos des membres. Nous avons synthétisé les réponses afin de rester le plus concis possible et reprendre principalement les informations qui nous semblaient essentielles, précises et pertinentes. Un premier document a été soumis au CO pour qu'il puisse amener les modifications nécessaires pour sa validation.

Il s'agit donc d'une volonté de rendre ce rapport le plus lisible possible par tous, tant par l'administration que par les pouvoirs subsidiaires, les instances du Centre, l'équipe et les citoyens.

2.1.2. Les éléments constitutifs du CP 2018-2023

Pour mieux comprendre l'autoévaluation qui suit, un rappel des éléments constitutifs est nécessaire. Les éléments de l'analyse partagée nous avaient servi à formuler un enjeu en lien avec des vécus et des contextes locaux. Au cours des différentes actions menées sur le territoire, nous avons été surpris par la récurrence d'une thématique : « l'organisation de la cité après le projet de contournement ». Cette inquiétude semble être un point de convergence d'un grand nombre de préoccupations citoyennes. Elle se décline avec des questions comme : l'avenir du commerce de centre-ville, le développement économique, l'attrait touristique, l'identité, le patrimoine, les points de contacts possibles entre les jeunes, les écoles. Bref, quel sera l'impact du contournement sur la vie des citoyennes et citoyens de la commune ? Avec une réelle crainte de voir une désertification du territoire.

Les objectifs initiaux

Les hypothèses de travail de départ durant le contrat programme 2018-2023 étaient :

- Le développement des pratiques symboliques d'expressions et de créations artistiques
- Le développement des liens entre la culture et le jeune public
- Le développement des pratiques sociales d'engagement participatif et la synergie associative.

C'est à ce moment que nous avons réalisé que nos hypothèses convergeaient vers une même volonté, celle de se remobiliser pour agir : mobiliser, connecter les nombreuses associations sur le territoire en



2. Action culturelle

vue de développer une véritable synergie autour de projets, un réseautage associatif et mobiliser les jeunes (enfants et adolescents) dispersés sur l'entité sur la question de leur environnement. Le Centre s'était donc donné **pour ambition durant la période 2018-2023 de mobiliser les citoyens (petits et grands) et les associations (citoyens organisés) pour faire face à ce qui est ressenti par certains comme une menace et que nous voudrions transformer en opportunité.**

L'enjeu

En 2018, il nous avait semblé plus réaliste de nous focaliser sur un seul enjeu et ainsi de nous donner les moyens de tendre à sa concrétisation ou du moins pouvoir y répondre en partie.

« Mobiliser les citoyens et les associations pour se réapproprier l'espace public symbolique mais aussi physique dans une réelle volonté de synergie et de réseautage associatif au service de la population. »

Nous pensions que par sa médiation culturelle, le Centre pouvait aider les Couvinois à se réapproprier des moyens d'expression pour retisser les liens sociaux qui avaient été impactés par la réorganisation urbaine liée au grand chantier du Contournement et à la situation socioéconomiques de l'entité. Par le déploiement d'actions fédératrices et artistiques nous voulions utiliser ces outils d'expression artistique pour embellir le cadre de vie et inclure les citoyens dans la réalisation de projets.

Les opérations culturelles

1. « Lumières sur la ville : des étoiles dans le ciel de Couvin ou de la nécessité de mettre en valeur les attraits de chez nous. »

Le projet «Lumières sur la ville» était né de la rencontre avec l'ASBL Miroir Vagabond, Centre d'Expression



et de Créativité à Bourdon et initiateur du projet «Parade des lanternes» sur la commune de Hotton. La lanterne se retrouve dans un grand nombre de cultures (d'Asie au Maghreb, de Scandinavie au sud de l'Europe, des Etats-Unis à l'Amérique du sud). Elle est utilisée au moment de la baisse de la durée des jours, autour de festivités ou en protection de la maison. On la retrouve également dans le cadre de défilés, où elle est le symbole **du «Faire Ensemble» et l'expression de la communauté au sens large du terme.**

L'objet permet **une création individuelle ou collective avec une technique accessible à tous**, de s'y projeter en exprimant sa personnalité dans la forme que prend la lanterne, de valoriser son travail en la portant dans l'espace public lors d'un temps partagé. C'est **un moment artistique exceptionnel, convivial et fédérateur** qui a pu mobiliser la population, des écoles, des associations et des opérateurs culturels autour d'un même projet.

Constat et impacts

« La parade des lanternes », en partenariat avec le **CEC « le Kraak »**, était programmée en août **2020**, crise sanitaire oblige, elle a été reportée à **2021**.



Cet événement fédérateur a mobilisé la population autour d'un projet, quelles que soient les origines, le milieu de vie, l'âge, les potentialités. Ce fut un grand moment artistique et créatif. Un grand nombre d'associations et d'écoles primaires ont participé à cette deuxième édition de la Parade, parmi celles-ci : les MJs « le 404 », « les Leus » et de Chimay, Article 27 Chimay/Philippeville, Les Goélands (service d'accueil pour personnes handicapées adultes physiques et/ou mentales, le CEC «le Kraak », «le

2. Action culturelle



Silex» et «le Miroir Vagabond», l'école Saint Joseph, l'école libre des 3 Vallées et les écoles communales.

« Contourner » la crise sanitaire

En ce mois de mars **2021**, les mesures sanitaires liées au covid, ne nous permettaient pas d'animer des ateliers de création de lanternes dans les écoles et les associations. Pour combler ce manque et répondre aux attentes des Couvinois, nous avons créé un kit de fabrication d'une lanterne, disponible sur demande au Centre. Il comprenait le matériel nécessaire et un tuto explicatif pour réaliser une petite lanterne. Près d'une cinquantaine de lanternes ont ainsi pu être réalisées. En juin, les mesures sanitaires se relâchaient et cela nous a permis de reprendre nos ateliers de confection de lanternes. Durant les mois de juin et juillet, les deux MJ de Couvin et celle Chimay ont pu se réinvestir dans le projet. Pas moins de 15 ateliers, se sont déroulés dans les locaux du CEC « le Kraak ».

La première quinzaine d'août, le Centre a mis en place une résidence d'artistes. Deux sculptrices professionnelles ont encadré des bénévoles pour la fabrication de lanternes



monumentales. Anneke Lauwaert et Annika Lottin du CEC «le Kraak». 35 lanternes ont été réalisées, certaines furent installées sur le site de l'espace Saint Joseph accueillant le final de la Parade, d'autres le long du parcours.

Des partenaires du champ social

Comme en 2017, l'asbl «le Silex» participa en partenariat avec «Les Goélands» à la préparation de la Parade. Cela s'est concrétisé par une semaine d'échanges fin août et la participation au défilé. «Le Silex» asbl, situé à Woluwe-Saint-Lambert, est un centre d'éducation permanente, de créativité et de loisirs permettant à des personnes en situation de handicap (déficience intellectuelle) ou non de se rencontrer au cours des nombreuses activités proposées. Durant la dernière quinzaine d'août, un stage création de lanternes a été proposé par la MJ «les Leus». La MJ «le 404» a quant à elle organisé un stage théâtre non-verbal et création de costumes. Lors de la distribution des lanternes dans la cour de l'école Saint Joseph, un spectacle rempli de poésie fut présenté aux centaines de porteurs de lanternes, qui attendaient de prendre part au cortège sous le rythme de deux fanfares brésiliennes.



Lors de cette deuxième édition, 10 résidents de «Fedasil» encadrés d'animateurs ont renforcé l'équipe durant la journée et la soirée. C'est avec enthousiasme qu'ils ont participé à l'installation des lanternes monumentales sur le site, ainsi qu'au service de sécurité durant la Parade. Nous avons voulu en 2021, immortaliser ces moments féériques, par le biais d'une vidéo filmée à l'aide d'un drone.

2. « La Maison des Arts : l'Art de vivre avec la Culture ou de la nécessité de comprendre les autres autrement. »

L'intérêt des personnes pour l'art plastique et la création artistique à Couvin ne date pas d'hier. Nous étions persuadés que le développement des outils d'expression et de création permettrait **de donner l'accès à des publics non encore touchés par les actions du Centre**. C'était donc bien un moyen, pour nous, d'intégrer la notion **d'accès à la culture pour tous** dans notre programme. En augmentant nos

2. Action culturelle

actions dédiées aux arts plastiques, nous avons augmenté les participations et surtout accueilli de nouvelles personnes. Nous voulions améliorer **l'accessibilité à la culture** pour participer à l'émancipation sociale et la participation citoyenne dans la politique de la cité.



Dans la continuité de l'Atelier communautaire, nous avons à cœur de créer un espace d'apprentissage de langages et de techniques artistiques et ainsi **renforcer les accès aux arts et à la transmission d'œuvres auprès des populations**.

Dans un premier temps, nous avons investi des lieux, en dehors de nos murs (salle communale, lieu privé...), pour pouvoir exposer des artistes de la région. L'objectif étant de **renforcer le soutien à la création artistique amateur** et, en même temps, **la transmission** pour des publics qui n'ont pas l'habitude de participer aux activités du Centre.

Dans un deuxième temps, tout en gardant l'itinérance, nous sommes en train d'établir « La Maison des Arts » dans l'espace de la Ferme Walkens.

Par ailleurs, nous avons veillé à inscrire des projets d'actions culturelles avec les écoles de l'entité. Nous avons renforcé le dialogue avec les établissements scolaires et trouvé un langage commun pour inscrire **la médiation culturelle dans un processus d'accompagnement et qui, dorénavant, se retrouve en phase avec le PECA**. Les enfants sont des citoyens à part entière dont nous souhaitons éveiller et renforcer l'esprit critique via des activités culturelles et ludiques. Adultes de demain, ils verront ici une conscience accrue de leurs droits de citer, dans la cité.

Nous espérons avoir un impact, à long terme, sur leur engagement futur en tant que citoyen participant au bien-être de la cité.



Constat et impacts

En **1997**, le Centre culturel ouvrait un espace artistique accessible à tous « **L'Atelier communautaire** ». La volonté était d'y installer une grille d'ateliers répondant à un fonctionnement classique mais aussi de favoriser la rencontre et l'expression par la création artistique pour les citoyens. De toute évidence, l'initiative répondait à une attente... ardente! C'est par définition un lieu qui fonctionne dans un esprit de **partage des pratiques**, des techniques, des idées, de cohabitation, d'accessibilité financière, d'accès à

du matériel de qualité et de liens sociaux. C'était le début d'une aventure qui perdure, qui évolue, qui a vu nombre d'ateliers artistiques naître et disparaître, se diversifier au fil des envies, des demandes et nombre de projets se réaliser.

Actuellement, l'Atelier communautaire héberge des ateliers d'éveil artistique (4-7 ans), mutlicratif (8-12 ans), labo-créa (13-18 ans), écriture créative, peinture, dentelle aux fuseaux. S'y tiennent également une table dialectale wallonne et un club de Scrabble.



Notons que pour une question de place, les ateliers liés à la gravure ont été décentralisés au CEC «le Kraak».

Ces ateliers sont animés principalement par des artistes et des animateurs de notre région. Enfin, on y trouve aussi un atelier libre durant lequel tout un chacun peut venir partager son travail et ses affinités artistiques avec d'autres.

L'atelier communautaire est aussi l'espace de création pour «La Fête des Arts plastiques», «La Petite Fête des Arts plastiques», « Quartier d'art ». Ces actions sont surtout une invitation à participation lancée aux associations,

2. Action culturelle

écoles et citoyens dans une démarche liée aux arts plastiques, pour le plaisir de la rencontre, l'encouragement à la créativité et à l'identité positive. Au-delà de ces événements, c'est aussi l'occasion pour nous d'intervenir, en amont, en milieu scolaire en proposant des animations tout au long de la saison et en les invitant à participer lors de la journée événement dans le Site Watriquet (Espace des Fonderies St Joseph).

Aujourd'hui, en perpétuelle mouvance, l'expression artistique se doit d'être ouverte sur les autres, leurs messages, leurs envies de partages. C'est ainsi que dans la continuité de l'esprit de l'Atelier communautaire, nous avons l'intention de créer un espace « La Maison des Arts » plus adapté (servant pour les ateliers mais aussi pour les expositions, conférences thématiques...) à l'apprentissage de langages et de techniques artistiques et ainsi de **renforcer les accès aux et à la transmission d'œuvres auprès des populations.**



3. « La Maison des Associations : le comme chez soi pour tous et par tous ou de la nécessité de co-construire pour un monde meilleur. »

Nous avons eu à cœur de revaloriser les pratiques sociales d'engagement participatif et la synergie associative en améliorant les outils mis à disposition de la population et des associations. L'amélioration de l'accompagnement de projets tant dans ses aspects humains, administratifs et financiers en proposant des séances d'informations et des formations adaptées aux demandes avec un encadrement professionnel : intervenants extérieurs, formateurs qualifiés, thématiques en fonction de l'actualité, lieu adapté et équipé. Ce lieu spécifique de rencontre mis à la disposition des citoyens, organisés ou pas, a servi aussi de base pour échanger, débattre et agir. Nous en avons fait un endroit dynamique **de développement de projets par et pour les associations et les citoyens.**

Constat et impacts

En **2019**, l'ASBL « Maison des Associations » est née et est devenue le lieu de rencontre pour **s'informer, échanger et se former dans les domaines spécifiques du monde associatif.** Financée par la Fondation Chimay Wartoise, la MDA lance annuellement des appels à projet pour accompagner les associations dans le développement de projets.



2.1.3. Autoévaluation de l'enjeu, des opérations culturelles et des activités du CP 2018-2023

Les questions reprises ci-dessous proviennent des critères d'évaluation du **CP 2018-2023**. Elles ont servi en Conseil d'orientation aussi bien à évaluer les actions culturelles que les opérations mises en place en phase avec l'enjeu. L'autoévaluation reprend les opérations et les actions menées durant la période **2018 - 2023**. Nous nous baserons aussi sur les nouvelles activités mises en place durant la période sans exhaustivité mais sans négliger les activités

récurrentes pour lesquelles nous voulons mettre en évidence la plus-value dans la réalisation de nos missions.

1. Pourquoi et comment les activités du Centre culturel rencontrent-elles l'adhésion des publics ?

Le principal public du Centre culturel, même si nous sommes conscients qu'il est considéré comme captif, est le scolaire maternel et primaire. Avec l'opération d'arrondissement « Théâtre à l'école », nous touchons près de **1500** élèves chaque année. Mais aussi dans la diffusion de spectacles pour enfants dans la salle depuis **2022**. Nous avons surtout profité de cette opération annuelle pour nouer des contacts privilégiés avec les enseignants. C'est ainsi que nous avons pu développer des offres d'animations ainsi que

2. Action culturelle

l'accompagnement dans la réalisation de projets artistiques à la demande des établissements : « Journée Culture école » organisée en collaboration avec de nombreux partenaires locaux (Académie, CEC, Réseau de Lecture publique, artistes...), « Culture-Enseignement », animations autour d' « Action **Sculpture** », réalisation de fresques, animations musicales (avec Vitamine music), animations de prolongement en théâtre scolaire (avec Vitamine music ou encore le Réseau de Lecture publique de Couvin)...

Depuis **2022**, nous avons suscité aussi l'intérêt des établissements scolaires maternels et primaires pour les animations proposées dans le cadre d'expositions dans la salle : « Écoute... on entend chanter les feutres » organisée en partenariat avec L'Albatros, institution pour personnes handicapées, avec la participation des classes de maternelles venues, visiter l'exposition, écouter des histoires sur la différence et expérimenter une technique artistique.

Mais aussi pour le secondaire : « Tu portais quoi ce jour-là ? » exposition proposée aux classes du secondaire supérieur de la région et suivie d'un échange autour de la notion de consentement dont le planning s'est complété en un temps record.

Le public adolescent est certainement celui pour lequel nous avons augmenté les propositions en partenariat : « Journée de l'**interculturalité** », « Prix de l'Eau Noire jeunesse », projection de documentaires,...

- La diversité des activités proposées

Même s'il s'agit d'un lieu commun et que l'éclectisme dans le choix des activités culturelles fait partie des missions généralisées du Centre, nous sommes vigilants dans la programmation afin qu'elle puisse recouvrir les principales disciplines artistiques : animation, cinéma, théâtre, musique (rock, acoustique, cabaret, classique), exposition, conférence.

À côté des activités récurrentes, nous sommes également attentifs à proposer de la nouveauté.

C'est ainsi qu'en **2019**, nous avons programmé « **Loups Tendres et Loufoques** », une première expérience pour nous d'une séance cinéma axée «familles et tout petits» le dimanche matin. Elle sera renouvelée par une séance de « 5 petits contes gourmands » malheureusement annulée pour cause de covid ou, plus tard, une projection familiale du « Pôle express ». Nous avons mis en place de nouveaux ateliers artistiques et surtout développé des activités stages entre juillet et août pour la première fois en **2020**. Cette fréquentation homogène et régulière de nos ateliers est signe de bonne santé. Les stages pour enfants se remplissent rapidement. Ce succès est certainement dû à un manque comblé dans l'offre artistique durant les périodes de vacances scolaires ainsi qu'à un tarif inchangé depuis plus de 10 ans. **En 2020, les conditions sanitaires** ne nous ont pas permis de reprendre ce qui avait été posé les années précédentes. Malgré tout, nous avons pu être présents entre **mai 2020 et août 2020** avec de nouvelles activités gratuites pendant l'été, organisées à l'extérieur : « **Couvinarts** » exposition d'œuvres artistiques dans les vitrines des commerçants et « Kiosque en fête » concerts en plein air, devenu un rendez-vous estival pérenne. Les réactions, tant des citoyens que des commerçants, étaient très positives dans **ces actions culturelles qui investissent l'espace public et valorisent le commerce local**.



2. Action culturelle



En septembre **2021**, nous avons inauguré notre **salle polyvalente**. Cela a été un changement fondamental dans notre organisation de saison culturelle. Nous avons pu mettre en place un programme de diffusion en fonction des conditions techniques. C'est ainsi que nous avons pu diffuser, pour la première fois, des spectacles pour enfants, des concerts, proposer des expositions, des animations, des projections et des conférences dans un lieu équipé.

De **2022 à 2023**, nous avons rencontré, de manière générale, des difficultés dans l'adhésion

du tout public à nos diffusions : concerts, spectacles et conférences sauf le théâtre pour enfants. Cela nous a donné l'occasion, en équipe, d'échanger sur la notion d'« entre-deux » artistique : le public répond plus présent à de l'hyper local et à de la « grosse peinture », nous avons plus de difficultés à l'accrocher avec des propositions artistiques qu'il ne connaît pas. Ce qui ne nous empêche pas, dans une moindre mesure, de continuer à proposer des actions « découvertes ».

Dès **2023**, nous avons continué à augmenter nos activités d'expression artistique de manière significative et de nouvelles propositions de programmation ont été faites en partenariat avec des associations.

- La mise en valeur des artistes de l'entité

C'est certainement le point sur lequel nous avons le plus travaillé en équipe et qui a permis de mettre en évidence la richesse des associations et des artistes du territoire.

2018 : « CouviFestiScène » avec les troupes de théâtre amateur, « Un cheveu dans la soupe » création en résidence de la troupe « Les **crêpeuses** ».

2019 : « Parcours d'artistes » exposition d'artistes et artisans de l'entité.

2020 : « **Couvinarts** » des artistes locaux investissaient les vitrines des commerces de la ville, « Kiosque en fête » programmant majoritairement des groupes locaux.

2021 : l'ASBL Fédérock laisse son matériel son à demeure en échange de la mise à disposition de la salle pour des concerts rock avec des groupes de l'arrondissement drainant avec elle son public, « Au pays des eaux

vives » présentation du recueil de contes d'une Couvinoise.

2022 : lancement du rendez-vous « Les saisons en fanfare », avec l'une des six fanfares de l'entité à chaque nouvelle saison, « Noël au Kiosque » sur la place de Couvin avec les élèves de l'Académie de musique de Couvin. « Quartier d'art », exposition du travail des artistes de l'Atelier communautaire.

2023 : « **Oh! les chœurs** » programmation des chorales de l'entité sur le rythme des saisons.

Nous devons mettre aussi en évidence l'accompagnement de 2 projets émanant d'artistes et de citoyens de l'entité : « Au fil de l'Eau Noire » et « Rue de la poésie ».

2. Quels résultats se dégagent des initiatives en matière d'éducation permanente ?

Les activités organisées par le Centre culturel en matière d'éducation permanente ont eu un résultat assez décevant et n'ont pas rencontré nos attentes.



2. Action culturelle

Nous avons constaté les difficultés d'attirer le public aux différentes **conférences thématiques et « Jeudis du doc »**. Malgré tout, convaincus de leur pertinence, nous conservons une partie de ces activités dans notre programmation mais à un rythme moins régulier.

La saison **2022 - 2023**, avec l'effet « salle », a vu apparaître des demandes d'associations spécialisées dans le secteur de l'éducation permanente. Ces nouveaux partenariats ont permis de nouvelles initiatives en la matière auprès de publics ciblés et plus particulièrement le (jeune) public scolaire mais aussi les adolescents.

- Projections de films accompagnés d'animations : **Journée de l'interculturalité** dans le cadre du festival « À Films Ouverts »
- Diffusions pour adolescents dans le cadre de l'opération **Théâtre à l'école** : « **Les variations silencieuses** », « **Cela va sang dire** », « **Notre soleil** », « **#Vu** »... suivis d'échanges avec les artistes et/ ou d'animations.
- Documentaires thématiques : projection de « **Sugarland** » (avec une participation de plus de 500 élèves !)



- Expositions : « Tu portais quoi ce jour-là ? », « Écoute, on entend chanter les feutres » et leurs animations.
- Conférences : « Mieux comprendre le TDA/H » une conférence sur le trouble déficitaire de l'attention destinée aux parents et enseignants. Suivie rapidement d'une conférence « Aménagements raisonnables » pour mieux appréhender le décret.
- Animations : la quinzaine organisée autour de l'exposition « Tu portais quoi ce jour-là ? » avec l'AMO le CIAC et les plannings familiaux a rencontré son public : des professionnels locaux (lors de la présentation du nouveau service « CPVS » de Charleroi), des écoles, des maisons de jeunes et du grand public.
- **Conférences, expositions et autres « Jeudis du doc »** font partie des activités récurrentes mises en place pour **sensibiliser les citoyens sur des thématiques sociétales et ainsi nourrir notre analyse partagée** du territoire dans les échanges/débats qui s'en suivent.

3. Comment l'action du Centre culturel a-t-elle permis de développer l'égalité de l'accès à la culture pour tous ?

Le Centre culturel a maintenu, principalement, un **accès à la culture pour tous** d'un point de vue économique. La participation aux différentes opérations « Parade des lanternes » et « Fêtes des **Arts plastiques** » est gratuite. Dans cet esprit, de nouvelles activités ont vu le jour : « Kiosque en fête », « Triennale de mosaïque », « Au fil de l'Eau Noire ». En **diffusion**, nous avons gardé la même politique de prix depuis **2018** avec des prix attractifs, la gratuité pour les - de 12 ans et une convention avec « Article 27 ». Nous n'avons pas modifié le prix de participation de 4 euros des élèves pour « Théâtre à l'école » depuis **2011**.

2. Action culturelle

Nos stages pour enfants restent accessibles pour 50 euros depuis plus de 10 ans.

En termes de **mobilité**, l'arrivée d'un car communal a contribué aussi à faciliter l'accès aux activités. Ce fut le cas pour la quinzaine « Au Fil de l'Eau Noire », à laquelle nous avons accueilli près de **800 élèves**, ainsi que lors des représentations du spectacle « Le Tout Petit Monsieur » auquel plus de **400 élèves** ont pu participer.



Depuis 2021, nos nouveaux partenariats avec des opérateurs du **secteur social et de la jeunesse** (PCS, CPAS, FEDASIL, AMO, CIAC, InforJeunes, Les Maisons de jeunes) ont également contribué à l'amélioration de **l'accès à la culture pour tous**.

Enfin, nous sommes persuadés que le développement des outils d'expression et de création permettra **de donner l'accès à des publics non encore touchés par les actions du Centre**. C'est donc bien un moyen, pour nous, d'intégrer la notion **d'accès à la culture pour tous** dans notre programme. En développant nos actions dédiées aux arts

plastiques, nous avons augmenté les participations et surtout accueilli de nouveaux participants. Nous voulons continuer à améliorer l'accessibilité à la culture pour participer à **l'émancipation sociale et la participation citoyenne** dans la politique de la cité.

4. Comment avons-nous ciblé plus encore le public éloigné de la culture ?

Il ne nous semble pas du tout évident de répondre positivement à cette préoccupation et d'amener dans nos murs **des publics éloignés de la culture** par des initiatives prises uniquement par le centre.

Malgré tout, nous pensons que l'instauration d'une programmation variée, pour « tous les goûts » et qui peut plaire au plus grand nombre contribue à ce rapprochement. Nous avons essayé au maximum de provoquer la rencontre des publics dans des activités plus populaires. Là où nous pensons être plus en phase avec cet objectif, c'est en nous associant principalement avec des structures et des institutions œuvrant dans un secteur différent. Ex: la Saint Nicolas organisée en collaboration avec le CPAS.



Nous sommes attentifs à ce que les personnes peuvent apporter au projet et ainsi les rendre acteurs plutôt que « participants ». Cela nécessite de travailler avec des partenaires, en lien direct avec les publics ciblés, et de s'adjoindre l'intervention d'artistes de niveau dont le travail s'articule avec les personnes.

5. Comment l'action du Centre culturel a-t-elle contribué à la vie associative locale ?



Les activités programmées par le Centre restent souvent une réponse directe aux demandes d'associations. Nous faisons, évidemment, la distinction entre soutien (aides-services), collaboration (participation humaine au projet) et partenariat (intervention directe ou indirecte financière).

Les aides-services restent la première contribution de soutien direct à la vie associative. Elles vont de la conception d'une affiche (infographie), à la photocopie, à l'affichage, à l'espace publicitaire dans nos publications en passant par la demande de matériel au centre de prêt de Nannine ou encore la mise à disposition de la salle.

2. Action culturelle

Nous pensons également qu'en proposant des opérations fédératrices telles que **la Parade des lanternes**, **la Fête des Arts plastiques**, **Au fil de l'Eau Noire**, **la Triennale de la mosaïque**... le Centre contribue aux échanges et à la rencontre entre associations et citoyens.



6. Comment l'action du Centre culturel a-t-elle contribué au développement des capacités de reliance et à tisser des liens sociaux auprès de la population ?

Les actions du centre qui nous semblent avoir contribué au développement **des capacités de reliance** et à **tisser des liens sociaux** auprès de la population, se retrouvent essen-

tiellement dans les ateliers mis en place pour la réalisation des opérations « **Fêtes des Arts plastiques** », « **Parade des lanternes** », « **La triennale de la mosaïque** ». Ces activités sont destinées à un public large, familial, éclectique, qui peut se rencontrer. À partir de **2022**, c'est aussi la participation du CC, en partenariat, aux « **Après-midi jeux intergénérationnels** » organisés entre autres dans les maisons de retraite et regroupant des publics intergénérationnels (PCS, CPAS, ATL, Maisons de jeunes, garderies, «Goélands»,...). En **2023**, « **Au fil de l'Eau Noire** » a eu aussi cet effet avec les associations participantes et les écoles. Chaque structure participe avec «son» public, les personnes se rencontrent, échangent et créent ensemble.

Les premières « Résidences d'artistes », organisées par le Centre, avaient aussi clairement pour but la rencontre des mondes entre une perception extérieure artistique et un vécu, des anecdotes, une appartenance du côté des habitants.

Même si **le lien social** n'était pas un objectif prioritaire pour le centre, nous avons pu identifier **une demande des associations et une volonté de nos partenaires** de l'inclure dans la co-construction des projets. Et très clairement, ce vent nouveau nous y mène petit à petit. Ce changement, déjà palpable, a été encouragé et exprimé notamment lors du CO du 25 août 2023.



7. En quoi les pratiques du Centre ont-elles contribué à la démocratie culturelle ?

Depuis **2019**, nous avons mis en place des activités visant à développer **la participation active** des populations à la

culture, à travers des pratiques d'expression, de recherche et de création culturelle conduites par des personnes librement associées. Nous les retrouvons principalement dans les opérations culturelles : « **Parade des Lanternes** » et « **Fête des arts plastiques** ».

Mais aussi en partenariat à la demande des associations : exposition de «L'Albatros», stage cinéma pour adolescents, «Triennale de la mosaïque»...

Depuis **2021**, l'accès à un espace physique, en l'occurrence une salle polyvalente, apporte des facilités dans l'organisation des réunions d'information, d'échange, d'organisation et de réalisation de projets à un ensemble d'acteurs socioculturels de l'entité et de citoyens. La démocratie culturelle au sens de l'ouverture à tous dans la participation, c'est pour nous la disponibilité de l'équipe à l'écoute, aux idées, aux échanges, aux remarques, aux envies...

En **2023**, le résultat se traduit dans des activités proposées par des citoyens « **Rue de la Poésie** », « **Au fil de l'Eau Noire** ». Elles sont importantes puisqu'elles permettent la participation directe et l'implication des personnes **dans la réalisation d'un projet** et donc sur le sens qu'ils veulent en donner.

2. Action culturelle

8. Quelles actions ont été menées en vue de développer : les capacités critiques, l'expérimentation, la transmission et la médiation culturelle ?

- Capacités critiques

Nous retrouvons, entre autres, des activités telles que les projections « Jeudi du **doc** », le festival « **À Films Ouverts** », les conférences thématiques, les expositions du type « Tu portais quoi ce jour-là ? », la « **Journée de l'interculturalité** », les animations « **Action sculpture** », les résidences d'artistes, « **Le marathon des lettres** » d'Amnesty International...



- Expérimentation

Dans l'historique et la dynamique de l'atelier communautaire, une série de nouvelles activités est apparue. Les arts plastiques regroupent un ensemble d'activités qui ont toute leur importance à Couvin : la « Fête des Arts plastiques », « Parcours d'artistes », « Journée Culture-école », les ateliers créatifs, les stages....

En 2022, une rencontre avec l'artiste Vincent Strebelle exposé dans le parc de Couvin dans le cadre du projet régional « **Action Sculpture** » et la sérigraphie Murielle Maurage installée à Cul-des-Sarts a été organisée. Le dialogue de leurs expériences artistiques visait à permettre aux jeunes d'allier la réflexion sur le sens de l'art dans le monde d'aujourd'hui à la pratique de l'acte créatif. Visite de l'expo et dialogue avec l'artiste, expérimentation, découverte d'une technique d'expression, réalisation et mise en place d'une exposition dans un processus de sensibilisation à la création artistique.

- Transmission

Il en est question lors d'activités telles que les « **Journées du Patrimoine** » (notamment celles organisées en 2019 au Moulin de Tromcourt fraîchement remis en service ou encore l'édition organisée au « Musée de la vie rurale » de Cul-des-Sarts).

Retenons également les projets menés en partenariat avec des écoles telles que les rencontres d'artistes aboutissant à des fresques, le projet « Potagers du monde » et son ouverture à la culture béninoise...

Il est également question de transmission lorsque nous proposons le soutien d'une professionnelle de l'écriture dans le cadre du concours « Prix de l'Eau Noire jeunesse ». Ou encore lorsque nous apprenons la technique de réalisation de lanterne aux citoyens couvinois ou que nous proposons des ateliers de cuisine dé-sucrée « C'est dans la boîte ! » suite à la projection du documentaire « **Sugarland** ».



- Médiation culturelle

La médiation culturelle regroupe l'ensemble de nos actions visant à mettre en relation des publics, des participants avec une activité artistique ou culturelle par le biais d'une animation. Celle-ci peut être soit éducative, récréative, sociale ou citoyenne. Elle œuvre tant sur l'appropriation culturelle que sur celui du vivre-ensemble. Elle est très présente dans le cadre des prolongements donnés au théâtre scolaire. La médiation culturelle s'inscrit dans une **double perspective de démocratisation culturelle et de démocratie culturelle**.



2. Action culturelle

Nous passons de l'organisation d'activités récurrentes à une utilisation de celles-ci comme **outils de médiation et surtout de création auprès du jeune public**. Dans un esprit de **culture pour tous**, nous voulons évoluer vers **une culture avec tous et par tous**.

9. Quelle visibilité pour les activités du CC ?

Nos façons de communiquer évoluent et se diversifient. Notre page Facebook rencontre sa popularité, les interactions y sont régulières. Depuis peu, nous sommes également présents sur Instagram. Nous avons professionnalisé notre site internet **en 2021**. Il est plus esthétique, plus complet et il est



dorénavant possible de s'inscrire à notre newsletter via ce canal.

Bien que remis en question occasionnellement, nous poursuivons l'affichage dans les points de vente du territoire élargi.

Nous avons systématisé la parution d'une page publicitaire mensuelle dans le Vlan (toute-boîtes local). Nous constatons que ce canal touche efficacement les seniors.

Nous pouvons également compter sur le bulletin communal distribué sur l'ensemble de l'entité tous les 3 mois. Nous gardons un soutien de la presse locale tant de la part du Vlan que de l'Avenir ou de Sud Presse avec la rédaction d'articles. L'ouverture de la salle rénovée et des nouveaux bureaux **en 2022** ont contribué à l'amélioration de cette visibilité. Nous pouvons également compter sur le précieux soutien de nos associations partenaires qui relaient bien volontiers nos actions.



2. Action culturelle

10. Que nous ont apporté nos partenaires dans le projet ?

De l'humanité, de l'envergure, des idées, de la remise en question, une ouverture à l'aspect social, beaucoup de richesse, de partage, de stimulation, d'idées et l'envie d'avancer ensemble.



Un dynamisme qui se retrouve dans la qualité des actions menées et qui renforce le moral des équipes. L'occasion de toucher des publics différents moins sensibilisé à nos actions (PCS, ONE, Maisons de jeunes, écoles...). La mutualisation des moyens humains et financiers pour assurer l'émergence de nouvelles actions et renforcer des opérations déjà existantes. Enfin, cela donne un poids dans la reconnaissance des actions auprès des pouvoirs subsidants.

11. Comment continuer à mieux travailler avec nos partenaires pour des résultats win-win ?

Il peut être intéressant de se questionner clairement, sincèrement et en toute simplicité en début de projet sur les attentes de chacun, sur les objectifs recherchés dans le cadre d'un projet spécifique et définir les besoins liés aux buts recherchés. Sans écarter pour cela la notion de plaisir qui doit être un moteur dans le travail des équipes.

En poursuivant les opérations qui s'étalent sur une saison culturelle et qui sont devenues des rendez-vous qui reviennent tous les 3 ans : « La Fête des **Arts plastiques** », « **La Parade des lanternes** », « **La Triennale de la mosaïque** ».

Mais aussi en développant, en amont, ce qui émerge depuis **2021**, à savoir les partenariats de terrain dans l'organisation d'expositions thématiques. Des partenariats enthousiasmants dans lesquels chaque structure se retrouve dans le respect des valeurs partagées. Enfin, en mettant en valeur ces partenariats dans une communication claire et valorisante.

2.1.4. Conclusion des opérations, des actions et des activités culturelles

Éléments qualitatifs

L'absence d'infrastructure culturelle adaptée, jusqu'en **2021**, a indéniablement influencé le choix de nos activités tant quantitativement que qualitativement. Elle nous a poussé, dès le départ, à être hors des murs. Ce qui nous a permis d'améliorer nos pratiques d'actions et surtout de renforcer notre réseau de partenaires et d'en privilégier de nouveaux, en l'occurrence les écoles primaires principalement. Malgré tout, nous avons continué à ressentir un certain impact négatif auprès de la population de cette absence de salle surtout dans le sentiment d'« appartenance » à un Centre culturel. L'absence de lieu d'échange convivial était un frein au dynamisme participatif des citoyens dans les projets culturels.

Depuis septembre **2021**, nous avons pu inaugurer la salle polyvalente rénovée qui peut accueillir 100 personnes assises. Évidemment, cela influence énormément l'organisation des activités en qualité et en quantité. En **2022**, la salle a permis d'augmenter significativement les activités du Centre et de manière relativement qualitative dans le cadre de la diffusion en rencontrant de nouveaux publics mais avant tout d'organiser des activités de diffusion diverses : théâtre, concert, conférence, exposition, projection de film, séance d'information,



2. Action culturelle

formation... **2022** a donc été une année test qui a permis d'atteindre la limite de capacité d'organisation d'une année culturelle et même au-delà de ce que nous devons atteindre en missions généralistes. En **2023**, nous avons gardé un rythme soutenu mais force est de constater les limites du volume de programmation d'activités tant d'un point de vue de la charge de travail que d'un point de vue financier. Le succès rencontré lors des différentes opérations a permis de renforcer les partenariats privilégiés avec les écoles de l'entité et surtout de fidéliser les personnes ressources au sein des établissements. Cela se traduit par une série d'interventions auprès d'un public scolaire en amont (animations, réalisation de fresques, projet Culture-Enseignement, projet PECA...) passant ainsi de consommateur de culture à acteur de projet. Il s'agit donc bien de dépasser notre mission de médiation et de tendre vers la participation.

La diversité des activités nous permet de fidéliser différents publics. Nous avons pu, au travers des saisons culturelles, confirmer certaines habitudes et attentes des citoyens.

Évidemment, la convivialité fait partie intégrante de l'ensemble des activités proposées. La mise en place d'un moment informel, par le biais d'un verre de l'amitié ou toute autre formule permettant de recueillir les premières impressions du vécu des participants, fait partie intégrante de la programmation.

Éléments quantitatifs

Le tableau ci-dessous donne juste un aperçu en termes de **volume d'activités et de participation**. Il se veut juste une base de lecture sur l'évolution des activités menées sur l'entité depuis **2009** en ne distinguant pas les soutiens, les collaborations et les partenariats. Il en va de même pour le public, nous faisons la différence entre la participation et le participant.

Année	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Aides-services	82	69	74	63	57	53	45	42	42	36	27	0	15	16	15
Diffusion	7	9	13	11	14	15	23	21	14	9	8	10	20	31	37
Patrimoine	2	2	6	8	1	1	5	2	2	5	4	1	1	1	0
Éducation permanente	4	5	7	4	5	6	9	5	8	42	34	21	26	34	43
Créativité et expression	4	13	5	8	14	14	23	21	15	12	20	22	24	23	19
	17	29	31	31	34	36	60	49	39	68	66	54	71	89	99
Jeune public	1360	1680	1574	1612	2113	2127	1732	2016	2124	2726	2290	778	747	2761	3535
Tout public	519	880	2113	2438	3199	4752	7012	5374	5752	4037	4139	1296	4239	4883	3937
Total	1879	2560	3687	4050	5312	6879	8744	7390	7876	6763	6429	2074	4986	7644	7472

Intensité et qualité des partenariats

Le Centre culturel s'est engagé dans une **collaboration étroite** avec divers acteurs du territoire :

les établissements scolaires, les associations locales, les Centres culturels d'arrondissement, les artistes locaux et les collectivités locales. Il participe aussi à des réseaux territoriaux et sectoriels variés, ce qui témoigne de son implication dans des dynamiques de coopération à différents niveaux.

Les partenariats du Centre culturel sont caractérisés par une volonté de **co-construction et de collaboration mutuelle**. Les projets sont conçus de manière participative, en tenant compte **des besoins et des spécificités des différents partenaires**. Les partenariats sont souvent durables et pérennes, ce qui permet de développer des relations de confiance et d'établir des synergies efficaces entre les différentes parties prenantes.



2. Action culturelle

En résumé, **l'intensité et la qualité des partenariats** du Centre culturel se manifestent à travers son engagement actif dans des collaborations variées, sa capacité à co-crée des projets avec ses partenaires et la solidité des liens tissés au sein de ces partenariats.

2.1.5. Synthèse critique et qualitative relative à l'impact de l'action culturelle

Suite à la réunion du CO du 20/02/2024, les éléments recueillis ont pu être retranscrits par la direction.

La synthèse des actions culturelles entreprises par le Centre culturel met en lumière plusieurs points forts ainsi que des défis à relever pour maximiser leur impact sur la communauté locale.

Tout d'abord, le Centre culturel a réussi à développer un large éventail d'activités, touchant un public diversifié, allant des jeunes enfants aux adolescents, en passant par les adultes et les personnes âgées. Les partenariats avec les écoles, les associations locales et les artistes de la région ont permis d'élargir la portée des initiatives culturelles et d'encourager la participation active de la communauté. L'organisation d'événements tels que la «Parade des lanternes», la «Fête des Arts plastiques» et la «Triennale de la mosaïque» a favorisé les rencontres intergénérationnelles et renforcé les liens sociaux au sein de la population.

De plus, le Centre culturel a maintenu une politique tarifaire accessible, garantissant l'égalité d'accès à la culture pour tous. Les efforts déployés pour faciliter la participation des publics éloignés de la culture, notamment par le biais de partenariats avec des structures sociales et de jeunesse, ainsi que la mise en place de transports communaux scolaires pour des actions culturelles ont contribué à réduire les barrières économiques et géographiques.

De manière générale, nous pouvons dire que les actions culturelles sont restées de qualité. L'utilisation d'un nouvel outil « salle polyvalente » a offert la possibilité à l'équipe d'expérimenter plusieurs nouvelles activités. Cependant, certaines initiatives ont rencontré des difficultés, notamment en ce qui concerne l'adhésion du public aux activités de diffusion artistique telles que les concerts et les conférences. L'équipe du Centre culturel reconnaît la nécessité d'adapter sa programmation pour mieux répondre aux attentes du public et stimuler son intérêt pour des propositions artistiques moins connues. De plus, malgré les efforts déployés en matière d'éducation permanente, certaines activités n'ont pas atteint les objectifs escomptés en termes de participation et de sensibilisation.

Dans l'ensemble, l'action culturelle du Centre a contribué de manière significative au développement des capacités critiques, à l'expérimentation artistique, à la transmission des savoirs et à la médiation culturelle au sein de la communauté locale. En favorisant l'accès à la culture pour tous, en encourageant la participation active des citoyens et en renforçant les liens sociaux, le Centre culturel joue un rôle essentiel dans la promotion de la démocratie culturelle et locale. Pour maximiser son impact, il est crucial pour le Centre de continuer à diversifier ses activités, à renforcer ses partenariats et à s'adapter aux besoins et aux intérêts de la population.

La diversité des activités nous a permis de fidéliser différents publics, en particulier le jeune public. Dans le contexte connu de 2020, les nouvelles activités « Couvinarts », « Kiosque en fête » ainsi que les stages arts plastiques programmées pour la première fois pendant l'été de juin à septembre ont vraiment reçu un bel accueil des participants et des spectateurs. 2021 a vu l'espoir renaître sur les perspectives de développement d'activités et d'une nouvelle dynamique autour des possibilités offertes avec l'ouverture de la salle.

2.1.6. Conclusions de l'autoévaluation

Les éléments repris dans le tableau AFOM ci-dessous, ont été récoltés lors de l'AG 2022 et lors de la réunion de CO en 2023. Nous avons privilégié cette forme de représentation de nos atouts et faiblesses pour visualiser de manière efficace les points qui nous semblaient les plus pertinents. L'intention est de pouvoir revenir dessus en équipe pour mieux baliser les actions culturelles que nous voulons maintenir,

2. Action culturelle

améliorer ou abandonner. Les objectifs doivent nous servir comme indicateurs pour nos prochaines évaluations. Les intentions dans les moyens à mettre à disposition doivent pouvoir nous indiquer quelles sont les ressources dont nous disposons pour y arriver et surtout quelles sont les partenaires sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Forces	Objectifs/Indicateurs	Moyens et partenariats
Large éventail d'activités diversifiées touchant un public varié.	Maximiser la participation et l'adhésion des publics aux activités culturelles.	Diversification de la programmation en proposant des activités attractives pour différents groupes d'âge et d'intérêts culturels. Renforcement des partenariats avec les écoles, les associations et les artistes pour élargir la portée des initiatives.
Politique tarifaire accessible garantissant l'égalité d'accès à la culture et décentralisation des actions dans les villages.	Assurer l'égalité d'accès à la culture pour tous les citoyens.	Maintien des prix abordables pour les actions culturelles et organisation géographique des activités sur l'entité. Maintien de la gratuité pour les opérations culturelles. Développement des partenariats avec des structures sociales pour faciliter l'accès aux activités.
Opportunités	Objectifs/Indicateurs	Moyens et partenariats
Intérêt croissant des écoles pour les activités culturelles.	Renforcer les liens entre le Centre et les écoles pour promouvoir l'éducation culturelle.	Développement de nouvelles offres d'animations et d'ateliers adaptés aux attentes des écoles.
Partenariats récurrents avec des structures sociales et de jeunesse pour toucher un public plus large.	Augmenter la participation des publics éloignés de la culture.	Renforcement des collaborations avec des structures sociales pour organiser des actions culturelles adaptées aux besoins des publics cibles. Mise à disposition du car communal pour faciliter l'accès aux événements culturels.
Faiblesses	Objectifs/Indicateurs	Moyens et partenariats
Difficultés à susciter l'adhésion du public aux activités de diffusion artistique.	Améliorer l'attractivité des propositions artistiques pour encourager la participation du public.	Analyse approfondie des préférences et des attentes du public pour adapter la programmation. Promotion ciblée et communication efficace pour sensibiliser le public.
Résultats décevants en matière d'éducation permanente.	Développer les activités d'éducation permanente pour sensibiliser la population à des thématiques sociétales.	Révision des formats et contenus des activités pour les rendre plus attractives et pertinentes pour le public cible. Renforcement des partenariats pour enrichir l'offre d'activités éducatives.
Menaces	Objectifs/Indicateurs	Moyens et partenariats
Volatilité des goûts et intérêts du public en matière culturelle.	Adapter la programmation artistique pour répondre aux besoins changeants du public.	Veille permanente sur les tendances culturelles et les intérêts du public pour ajuster la programmation en conséquence.
Concurrence d'autres acteurs culturels dans la région.	Renforcer la position du Centre culturel en tant qu'acteur culturel de l'entité.	Différenciation de l'offre culturelle en mettant en valeur les spécificités et les atouts du Centre. Renforcement des partenariats avec d'autres acteurs culturels pour créer des synergies et maximiser l'impact des initiatives.



CHAPITRE

3

L'analyse partagée

3. L'analyse partagée

3.1. Description de la démarche de l'analyse partagée

L'analyse partagée est un processus continu et ne constitue pas forcément une opération culturelle à part entière. Elle est située chronologiquement en troisième année de contrat-programme, en amont du dépôt du rapport général d'évaluation et du projet d'action culturelle. Nous avons donc lancé un appel public à participation en 2023. Les opérateurs culturels (Bibliothèque, MJ « le 404 », MJ « les Leus », InforJeunes ESEM, CEC « Le Kraak ») ont aussi été sollicités dès 2019 et participent au CO depuis 2022. Enfin, il nous semblait aussi important d'entendre les associations partenaires du Centre (PCS, Office du tourisme, Fanfares de l'entité, Chorales...) lors de l'AG mais aussi dans les opérations culturelles auxquelles elles ont pu contribuer.

Dès **2019**, dans la continuité du dépôt du contrat-programme, le Centre culturel a maintenu un agenda d'actions pour alimenter la réflexion sur le développement culturel de l'entité mais aussi sur les enjeux culturels sur le plan territorial.

Les moyens attribués à l'action locale sont restés limités ainsi que les ressources humaines **avec une équipe de 6 personnes représentant une moyenne de 4,5 temps pleins**. Nous avons donc surtout adapté nos actions en fonction des demandes de soutien, de collaboration et de partenariat. C'est un développement à une écoute permanente et à une attention sur les envies et les besoins des citoyens, associations et opérateurs de l'entité.



Au niveau local

Nous avons repris les dates de réunions et des différentes rencontres qui nous semblaient **les plus significatives** dans le processus. Cette liste est donc loin d'être exhaustive puisque qu'elle ne prend pas en compte les rencontres programmées ou non, l'ensemble des réunions d'équipe spécifiques à l'élaboration du dossier, les réunions extérieures ne concernant pas le sujet mais dans lesquelles nous avons quand-même pu échanger et toutes les entrevues occasionnelles.

06/06/2019 : réunion CO, grille d'évaluation du programme et des actions menées

15/06/2019 : réunion AG, présentation du CO aux membres et invitation à rejoindre la réflexion sur le CP

16/10/2019 : réunion CA, présentation du CO aux membres et invitation à rejoindre la réflexion sur le CP

19/12/2019 : réunion CO, nouvelle composition et projet d'action culturelle

13/05/2022 : réunion CO, préparation analyse partagée

21/06/2022 : journée « au vert » en équipe, agenda contrat programme et actions analyse partagée

02/03/2023 : réunion CA, présentation du memento CP

08/06/2023 : réunion d'équipe, agenda rétroactif et questionnaire analyse partagée

3. L'analyse partagée

29/08/2023 : réunion CO, autoévaluation et agenda analyse partagée

21/09/2023 : réunion CA, présentation de l'autoévaluation

14/12/2024 : journée « au vert » en équipe, écriture autoévaluation et échange des données de l'analyse partagée

14/12/2023 : réunion CA, agenda pour les réunions CP

20/02/2024 : réunion CO, validation autoévaluation et présentation des éléments d'analyse partagée

22/02/2024 : réunion CA, validation autoévaluation et présentation des éléments d'analyse partagée

23/03/2024 : réunion CO, validation de l'analyse partagée et présentation du projet d'action culturelle

26/04/2024 : réunion CO, validation du projet d'action culturelle

14/05/2024 : présentation du CP au groupe politique UNIS

16/05/2024 : réunion CA

22/05/2024 : présentation du CP au groupe politique ECOLO-GIC

25/05/2024 : réunion AG pour la présentation du CP

22/05/2024 : présentation du CP au groupe politique ICI

27/06/2024 : présentation du CP au Conseil communal

07/07/2024 : retour de l'inspecteur FWB

07 - 08/2024 : travail sur les notes de l'inspecteur avec Nathalie Caccialuppi (CC Aiseau-Presles)

06/09/2024 : réunion CO, validation des modifications du CP

25/09/2024 : validation du CP et de la convention entre le CC et la Commune

Au niveau territorial

Sur le plan territorial, l'analyse partagée s'est traduite par les échanges des éléments recueillis par les **6 Centres culturels de l'arrondissement de Philippeville** (Philippeville, Doische, Walcourt, Florennes, Viroinval, Couvin). Par les différentes réunions « Collège des directeurs », instance mise en place par Action Sud dans le cadre de son action intensifiée, nous avons pu partager nos informations sur les données sociales, économiques et politiques du territoire.

Ensemble, nous avons travaillé à faire émerger une ou des opérations culturelles communes. Ce travail commun permet à chacun, sur son propre territoire de poser un regard neuf, nourri sur nos propres enjeux et nos opérations culturelles. Une connexion quasi permanente entre les 6 opérateurs culturels, une richesse d'informations sur un très large territoire partagé qui nous a aidé dans la réflexion sur la définition de notre projet d'action culturelle dans son ensemble.

Nous sommes convaincus de la nécessité de mutualiser les compétences de nos équipes afin d'offrir des actions territoriales pertinentes et cohérentes dans le cadre de nos analyses partagées.

3. L'analyse partagée

Éléments de l'action culturelle et de l'autoévaluation qui ont nourri l'analyse partagée

L'un des éléments de l'action culturelle qui nous a semblé intéressant de vérifier et qui ressort de l'autoévaluation, est la pertinence **des opérations culturelles** menées durant ce contrat-programme. Nous voulions savoir si ces actions avaient eu une résonance et un **impact auprès de la population**. Il était aussi important pour nous, après l'ouverture de la salle et de ces deux premières années d'utilisation, de recueillir les avis des citoyens, des associations et des instances sur **la mission généralisée**. Ensuite, nous avons pensé que le questionnement sur les événements qui ont marqué **l'actualité couvinoise** et plus particulièrement sur la mise en service, en **2019**, du **contournement routier** devait être une piste d'exploration incontournable. D'autant que les inquiétudes des citoyens avaient déjà été exprimées dans le **comité post-contournement** dès **2017** : « **Que va-t-il se passer après les travaux ?** », « **Les commerces en centre-ville vont-ils survivre ?** », « **Que faut-il faire pour redonner une fierté d'antan à Couvin ?** », « **Que va-t-on faire pour améliorer le cadre de vie ?** »... et que le projet d'action culturelle, en partie, du précédent contrat programme se voulait une des réponses. Nous sommes donc partis de l'hypothèse que les réponses recueillies, dans cette analyse partagée, dépasseraient la thématique de la mobilité pour aborder d'autres sujets de préoccupation de la population.

Méthode opératoire de l'analyse partagée

Nous avons voulu garder **des actions simples, diversifiées et adaptées** pour interroger à la fois les publics, les citoyens, les instances du Centre, le monde associatif et les partenaires. Un questionnaire a été établi comme outil de base de notre exploration. Il est composé de 4 questions ouvertes : les événements marquants au niveau culturel, l'actualité de l'entité, l'après contournement et l'avenir. Nous avons voulu privilégier l'interpellation directe entre les membres de l'équipe et les personnes sondées plutôt que de tout miser sur l'écrit. L'interview nous a amené à aller plus loin dans le questionnement favorisant ainsi le dialogue avec les personnes sur les sujets qui leur tenaient à cœur. Étant une petite équipe, nous n'avons pas manqué les opportunités de profiter des actions socioculturelles menées en partenariat ainsi que de nos activités déjà existantes pour **rencontrer les gens et recueillir leur vécu**.



Évidemment, nous avons aussi mis en place des activités spécifiques pour récolter la parole des citoyens en gardant dans notre programmation la diffusion de documentaires thématiques, expositions ou de conférences permettant d'aborder des sujets de société lors des animations intégrées à ces activités.

Nous avons pris soin, au niveau temporel, de garder une continuité et un suivi dans notre récolte durant la période en référence à la boucle procédurale.

L'appel à participation

L'appel à participation a pris la forme d'un « Goûter culture ». Un moment que nous voulions convivial afin que les gens se sentent suffisamment à l'aise pour partager leur vision de Couvin et de ce qui s'y passe.

L'équipe a été mobilisée pour s'entretenir directement avec le maximum de personnes présentes. Un moment d'échange autour du questionnaire.

Les canaux de communication

- Publication sur le site internet
- Publication dans le Vlan
- Communiqué de presse envoyé à 40 personnes relais média
- Mailing spécifique
- Mailing général mensuel envoyé à 800 personnes de notre fichier

3. L'analyse partagée

- AG du 10 juin 2023

- Le 30 mai 2024, la direction a présenté le Contrat-programme au conseil communal de Couvin.

Récit de la progression de la démarche

01/05/2021 : « Still standing for culture »

15/10/2021 : rencontre « intersectorielle »

2022 : « livre d'or »

16/07/2022 : « Mon échappée belle » dans le cadre de « Kiosque en fête »

10/06/2023 : sondage auprès des membres de l'AG

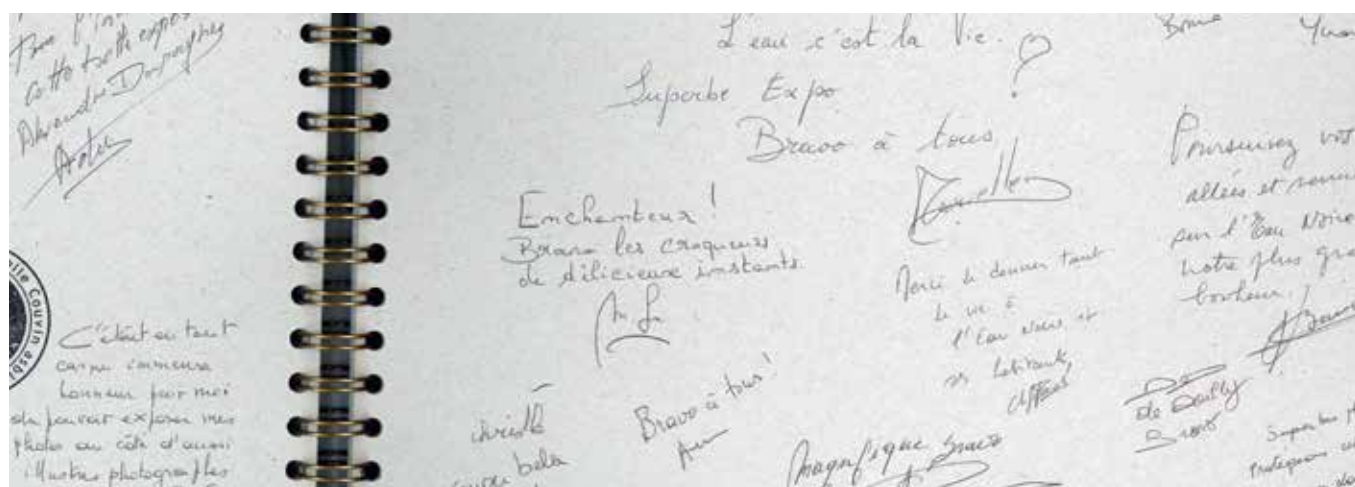
07/2023 et 08/2023 : « Kiosque en fête »

01/09/2023 : « Christian Colle » exposition hommage pour les 30 ans du Centre

20/09/2023 : « Pavés de bonnes intentions »

18/10/2023 : l'appel à participation « Goûter culture »

26/01/2024 : l'appel à participation « commission jeunesse »



3.2. Les actions mises en place

3.2.1. Les actions mises en place par l'équipe

2022 : « Livre d'or »

Il s'agissait pour nous de laisser à disposition du public un album pour qu'il puisse y déposer ses mots, ses témoignages, son vécu du moment, ses émotions par écrit lors de **3 expositions** :

29/01 au 13/02/2022 : « Écoute... on entend chanter les feutres »

Avec la participation des résidents de « L'Albatros », institution pour personnes handicapées, une exposition du Collectif couleur et du Centre culturel qui a rencontré un beau succès «tout public» :

« **Merci d'avoir apporté vos couleurs à Couvin. C'est beau, C'est gai. Revenez vite !** », « **Ça peint sur du sapin, dans une ambiance feutrée, dans un monde serein, concentrant nos pensées.** », « **Ce n'était rien qu'un peu de bois mais il m'a réchauffé le cœur.** ». Mais aussi la participation des classes de maternelles venues, visiter l'exposition, écouter des histoires sur la différence et expérimenter une technique artistique. Phrases d'enfants entendues « **C'est beau** », « **Il y a beaucoup de couleurs** », « **J'ai bien aimé dessiner comme dans l'exposition** ».



3. L'analyse partagée

04/06 au 12/06/2022 : « Serial encreurs »

Dans la continuité de CouvinArts et de la Petite fête des arts plastiques, Quartier d'art a vu le jour. Son intention : mettre en avant les ateliers artistiques du Centre culturel et ceux du CEC mais aussi celles et ceux qui les animent. Serial encreurs était donc l'exposition de Murielle Maurage, animatrice sérigraphie, Alain Deflandre, animateur linogravure et Raymond Drygalski, animateur gravure.



« 3 sensibilités, 3 personnalités discrètes et magnifiques. Nous avons beaucoup aimé ces voyages intimistes. », « Merci les artistes pour ces magnifiques créations qui nous ont procuré bonheur, émerveillement et envie de créer encore. »,

« Magnifique expo ! Bravo à tous les 3 pour le partage de vos univers, tellement riche ! Impressionnant, j'adore. ».

13/08 au 14/09/2022 :

« Triennale de la mosaïque »

On en espérait pas tant mais avec ses 800 visiteurs dont un nombre considérable de touristes, la Triennale était l'occasion de récolter les ressentis de Couvinois et non-Couvinois.

« Magnifique ! Je n'imaginais pas être aussi touché par de la mosaïque, technique inconnue pour moi. Quelle créativité ! Quelle chaleur aussi ! C'est une grande découverte. », « ...Et ce qui est amusant, c'est que je regarde les mosaïques tout autour de moi dans les rues de Couvin, du coup. », « Bravo d'avoir impliqué les demandeurs d'asile. »



2019-2023 : « Jeudis du doc » et « Conférences thématiques »

Les conférences thématiques ont favorisé les échanges d'idées et de perspectives entre les participants. Elles ont mis en lumière la diversité des opinions et des interprétations sur les sujets thématiques abordés.

Parmi ces thématiques, retenons :

- des thématiques sociétales : la culture du viol, l'interculturalité, la liberté, les grèves de 60, la condition des femmes aide-ménagères, la santé publique (la consommation de sucre), les inégalités sociales, la mobilité, le dépassement de soi, la résistance.
- l'environnement : la biodiversité wallonne, la pollution lumineuse, le réensauvagement, les énergies renouvelables.
- les voyages : Explorations du monde, le voyage en vtt de free ride.
- le patrimoine : la généalogie, la transmission et le partage des gestes, l'engagement citoyen pour le patrimoine.



3. L'analyse partagée



- la littérature : présentation de l'ouvrage «La bombe» d'Alcante et d'ouvrages d'auteurs locaux, le Daily Bull.
- la musique : le psychédélique, Talk Talk, la culture pop des années 60.
- les arts plastiques : l'art de la terre, l'art contemporain, l'histoire de l'art.
- le scolaire : le harcèlement à l'école, les aménagements raisonnables, le TDA/H.

Ce que nous retenons principalement de la programmation de ces actions, c'est le niveau d'engagement des participants. Cela s'est traduit par des discussions animées, des questions posées aux intervenants et des interactions. Et la naissance d'un module d'animations axé sur l'alimentation des enfants suite à la projection de «Sugarland».

Les documentaires présentés lors des « Jeudis du doc » ont surtout suscité des émotions et incité à la réflexion chez les participants mettant ainsi en lumière les aspects émotionnels et les réflexions personnelles générées par leurs expériences et leur vécu.

Nous avons eu beaucoup de réactions et de retours des participants sur la qualité des présentations, la pertinence des sujets, l'organisation des événements et aussi des suggestions pour des améliorations futures.

16/07/2022 : « Mon échappée belle » dans le cadre de « Kiosque en fête » et de « Vagabondage »



Un rendez-vous avec le soleil autour du kiosque à musique animé, les gens arrivent petit à petit, s'installent, parlent, et remarquent l'installation. Les amateurs de croquis d'extérieur reviennent de leur session de «Vagabondage». De grandes bâches illustrées par des photos de nos activités, une grande carte de Couvin, des nuages pour rêver...

D'une manière visuelle, sans questions précises mais en se dirigeant vers les images, les gens étaient invités à noter sur ces grandes affiches illustrées, leurs coups de cœur par rapport à nos activités,

leurs rêves et leurs envies, mais aussi à pointer sur la carte de l'entité leurs découvertes, leurs endroits préférés, ce qu'ils aiment à Couvin.

Ils aiment y vivre, s'y promener, les beaux paysages, les grandes forêts, le calme, l'eau pure, le Ravel, la gare de Mariembourg, les producteurs locaux, ...

Ils pointent surtout les activités liées au théâtre, la musique, l'écriture, la «Parade des lanternes», la «Fête des arts plastiques», ...

10/06/2023 : Sondage auprès des membres de l'AG

De manière anonyme, les personnes étaient invitées à se prononcer sur les thèmes suivants : l'équipe, la qualité et la quantité des activités, la communication, l'aide-service, les infrastructures.

Le résultat de ce sondage concerne avant tout la perception que les membres de l'AG ont du fonctionnement du Centre. Il s'agissait de nous confronter au travail effectué en équipe et d'établir une première récolte

3. L'analyse partagée



pour alimenter l'évaluation de la période échue. Il est intéressant de constater que le travail effectué sur la communication a porté ses fruits. Au niveau des activités, la diversité et la créativité ont été soulignées comme l'augmentation de leur nombre. Il est reconnu aussi **la qualité de l'accompagnement des associations et citoyens dans le développement de projet** grâce notamment à une écoute attentive des demandes. L'équipe bénéficie d'une mention spéciale pour son dynamisme, son accueil et sa performance.

07/2023 et 08/2023 : « Kiosque en fête »

Nous avons profité des concerts au kiosque cet été **2023** pour rencontrer et parler avec les gens venus écouter la musique sous le soleil. Quatre questions simples encadraient la discussion sur les événements qui les ont marqués à Couvin et au niveau culturel, leurs rêves pour les 5 ans à venir et leur avis sur le contournement. L'intention de cette action était clairement de toucher au maximum un public « potentiel » et non « acquis » puisque l'activité se déroulait sur la place Général Piron, était gratuite et accessible à tous.



De manière générale, nous constatons que la fermeture des commerces et la dégradation du cadre de vie inquiètent les habitants de l'entité. Ils aimeraient davantage de verdure et de couleurs ainsi que la restauration de certaines bâtisses.

Le contournement n'a pas révolutionné leur quotidien mais a facilité une partie de leurs déplacements. Certains déplorent son impact sur le paysage.

L'ouverture de la Couvinoise et les travaux du pont ont marqué les mémoires.

De même que la naissance du Parc National et du Centre Fedasil.

Au niveau culturel, les gens retiennent les événements «de masse» mais ont connaissance de l'existence du Centre culturel et de ce qui y est proposé. Les gens sont essentiellement friands d'activités au sein de l'espace public («Parade», «Fête des arts plastiques», «Kiosque en fête»...).

01/09/2023 : « Christian Colle » exposition hommage pour les 30 ans du Centre

Le Centre culturel Christian Colle a fêté ses 30 ans. Christian Colle au-delà de l'homme politique qui a bataillé pour la culture au sein de sa commune et qui a abouti à la fondation du Centre culturel qui porte son nom, était un artiste, peintre et professeur d'arts plastiques. Décédé en 1999, son travail marque une époque, figée dans le temps par la force du destin, éteinte avec lui. Pourtant les influences qui l'ont guidé dans ses réalisations sont reconnaissables, parmi celles-ci, le surréalisme. Nul doute que l'un ou l'autre spécialiste pourra en trouver d'autres. Peu ou pas reconnu de son vivant nous avons souhaité lui rendre hommage en présentant son œuvre lors d'une exposition rétrospective qui s'est inscrite dans



3. L'analyse partagée

une certaine idée de continuation car notre fonction, notre nature, nos missions, nous ont poussé à faire de cette exposition un événement vivant, marquant le présent, tourné vers le futur.

Des personnes extérieures venues visiter expressément l'exposition ne connaissaient absolument pas le Centre, d'autres ont souligné l'esthétique de sa scénographie et l'idée d'associer le Musée du petit Format d'art contemporain à l'exposition.

20/09/2023 : « Pavés de bonnes intentions »

Dans le cadre de l'exposition régionale d'œuvres monumentales «Action Sculpture», « Pavés de bonnes intentions », c'est au premier degré, une invitation à repaver ce pont emblématique couvinois fermé depuis trop longtemps. Sur ce sol qui accueille quotidiennement les pas d'une population aux aspirations les plus diverses, la déconstruction est une invitation à s'attarder, s'intéresser, se questionner, raviver; à faire partie de ces pas qui rythment et vivifient le cœur d'une ville et à...



CONSTRUIRE ! Ce thème général trouvera une ouverture dans les pistes et orientations les plus diverses. La démarche se veut donc résolument positive et ne cache aucune revendication. Cet élément du patrimoine en évolution a purement et simplement suscité une envie créative.

Le projet est basé sur la création 3D d'un pavé sculpté marqué d'un symbole ou autre traduction graphique. Installation collective. Technique : sculpture sur bloc ytong - pochoir - installation. Pas de pré-requis. Une animation en trois temps : avec un public scolaire le matin et tout public l'après-midi (avec notamment la présence d'un petit groupe de jeunes de la MJ «le 404»), avec un retour des élèves en tout public. Présentation de l'action par les participants lors du vernissage de Brigitte Danse.

Un beau soleil a permis à tous de travailler dehors, à même le sol pour certains. Le temps était à l'échange. Un conseil demandé à Brigitte Danse, une anecdote sur ce fameux pont en travaux, *« Tiens, que proposez-vous prochainement au Centre culturel? », « On aimerait plus d'activités de ce type, c'est gai quand les publics se mélangent »*, les langues se sont déliées en toute convivialité.

01/06/2024 au 01/10/2024 : « le questionnaire »

Le questionnaire a été proposé et soumis auprès des personnes lors de l'AG 2023, des 6 concerts organisés sur la place Piron dans le cadre de « Kiosque en fête » et de l'exposition « Christian Colle » pour les 30 ans du Centre. Il a été aussi envoyé par mail.

1. Au cours des 5 dernières années, au niveau culturel, quels événements vous ont marqué ?

- L'ouverture de la Salle du Centre culturel
- «Parade des lanternes». *« J'ai trouvé la Parade des lanternes et la Triennale de la mosaïque extraordinaires, exceptionnelles. »*
- «Fêtes des arts plastiques». *« J'ai beaucoup aimé la Fête des arts plastiques, surtout l'ambiance qu'elle dégage. »*
- Les mosaïques *« Elles mettent de la couleur dans la ville devenue si triste. »*
- Les ateliers Intergénérationnels *« Mon fils adore les moments vécus avec les personnes âgées dans les maisons de repos lors des après-midi intérêt. »*
- «Théâtre à l'école». *« Des spectacles de qualité pour éveiller nos élèves à la culture et au monde. »*
- Les concerts sur le kiosque. *« Merci de nous offrir ces jolis moments de musique », « C'est agréable de profiter de la place comme ça », « On se sent en vacances, hors du temps », « On attendait le programme de cette année », « Des concerts gratuits c'est vraiment super »*

3. L'analyse partagée

- «Fête de la musique». « *C'est gratuit, on vient librement, on rencontre des gens* », « *Tout le monde se retrouve.* ».
- « Hooverphonic », les concerts de la Fédérock, les apéros concerts aux Forges de Pernelle.
- «Les jeudis du doc».
- La «COD live». « *Quelle chance de recevoir Hugues et Rudy à Couvin!* »
- La «Journée de l'interculturalité». « *Quelle richesse de collaborer entre services et de pouvoir partager nos compétences.* »
- «Au fil de l'Eau Noire». « *On dit souvent que Couvin est gris et moche mais quelle richesse une fois dans la nature!* »
- «Parcours d'artistes». « *Une fameuse organisation pour vous mais quel plaisir pour nous, artistes d'exposer dans de telles conditions et de rencontrer d'autres artistes venus de plus loin.* »
- La «Fête aux œufs».



2. Au cours des 5 dernières années, quels événements vous ont marqué au niveau de l'actualité ?

- Le chantier de la Couvinoise et son impact sur le commerce du centre ville. « *Le centre ville qui devient désert et l'insécurité.* », « *Rien sauf la construction du nouveau Home qui prouve que la population vieillit.* »
- Le chantier du pont. La passerelle fermée. L'abandon de l'usine St Roch. Le manque d'entretien de la place de Mariembourg et des Jardins des Maïeurs à Couvin. « *Couvin n'est plus une ville jolie qui donne envie de s'y promener, c'est de pire en pire.* », « *J'ai peur que Couvin devienne une ville fantôme.* »
- L'ouverture du Centre FEDASIL
- L'aménagement des berges de l'Eau Noire. La création du Parc National.
- La réhabilitation et la remise en service du Moulin de Tromcourt. La rénovation de la piscine.

3. À titre privé, que vous a apporté le contournement ?

- Moins de camions en centre ville. « *Ça fait du bien de retrouver le calme en centre ville.* ». Fluidité de la circulation. « *J'ai gagné en rapidité dans mes déplacements au quotidien.* », « *Il est aussi à la base de la désertification du Centre.* », « *Ça empêche de voir ce qui se passe en ville.* », « *Un paysage gâché.* », « *Les déplacements au cœur de la ville étaient bien plus dangereux avant, nous avons gagné en sécurité.* »
- Un gain de temps appréciable pour les déplacements à Rocroi, Charleville et Philippeville.

3. L'analyse partagée

4. Que voyez-vous dans les 5 ans à venir ?

- Le retour du Grand Pont.

- Un Centre ville réaménagé et agréable à vivre. *« Si l'on pouvait améliorer le centre ville pour les citoyens, ce serait vraiment bien. »*. *« J'aimerais que le centre ville puisse renaître. »*. *« Il faut redynamiser le centre pour qu'il soit plus social. »*. La réouverture des petits commerces.

- Plus de verdure. Mobilité douce. Tourisme vert. Aménagement de pistes cyclables. *« L'assainissement et la transformation des bâtiments du site du Sacré Cœur et Saint Germain. »*

« J'ai l'espoir d'une vision commune de ce vers quoi la ville devrait aller en ce qui concerne le tourisme, les aménagements, la propreté, l'attrait général. », *« Un changement de politique pour une meilleure gestion communale, en tout cas plus visible. »*, *« Le déménagement de l'Administration communale au Bercet sera positif. »*

- Un lieu d'exposition permanent. Un espace pour des ateliers polyvalents style fablab. Un musée de la poélerie. Un Atelier communautaire à la Ferme Walkens.

3.2.2. Les actions mises en place en partenariat avec le Centre

01/05/2021 : « Still standing for culture - Dansons encore ! »

Chacun sait que la culture a été l'un des milieux les plus impactés par les mesures restrictives prises lors de la crise sanitaire. En collaboration avec d'autres associations, le Centre culturel a répondu à l'appel «Still standing for culture» en proposant un moment musical sur la place. Un appel a été lancé aux musiciens et choristes locaux et c'est ainsi qu'un groupe éphémère a chantonné l'hymne «Danser encore» de HK. Notons que nous avons été rejoints de citoyens inquiets de cette perte de libertés et ayant envie de se retrouver le temps d'un moment culturel et convivial. Et ce fut le cas ! *« Merci pour ce moment de chaleur ! »*



En réponse aux mesures (parfois ridicules), les participants étaient invités à dessiner leur «bulle sociale» au sol et à écrire des messages.

Hasard du calendrier? Ce jour coïncidait avec l'inauguration du centre commercial «La Couvinoise».

L'opération «Still for Standing» avait notamment pour intérêt de sensibiliser et mobiliser les gens sur des questions sociales et humaines.

15/10/2021 : Rencontre « intersectorielle »

Les associations locales étaient invitées à visiter cette nouvelle salle. Plus de quarante personnes représentant le monde associatif se sont déplacées pour venir visiter les lieux. Une présentation sur l'esprit de la mise à disposition des lieux ainsi qu'une présentation du Conseil d'orientation, s'y sont tenues. S'en est suivi un moment convivial qui a permis aux participants de faire connaissance.



3. L'analyse partagée



26/01/2024 : Consultation jeunesse

À l'initiative de la MJ «le 404» et la MJ «Les Leus» en partenariat avec le Centre culturel, le Réseau de Lecture publique et InforJeunes ESEM, une soirée rencontre a été organisée dans les locaux du 404. Une trentaine de jeunes ont répondu à l'appel. 6 groupes ont été formés et ont été invités à passer dans les 6 ateliers thématiques animés par deux représentants des associations partenaires pendant 20 minutes. C'était une première pour nous puisque

nous n'avions jamais eu l'occasion d'interroger directement des jeunes sur des thématiques spécifiques. Sans être exhaustif, il nous apparaît important de pouvoir reprendre **leurs paroles et leurs vécus**.

L'ensemble des constats retranscrits est fidèle à la perception que les jeunes ont exprimée sur les différentes thématiques. Il en va de même pour les propositions faites qui ne tiennent pas compte de l'existence sur le territoire de structures, d'infrastructures, d'associations, de services et de moyens existants pouvant y répondre.

1. Transport/Mobilité

Leurs constats

Unaniment, les jeunes pointent la faiblesse des transports en commun voire l'absence dans certains endroits de l'entité. « Il y a trop peu de bus pour aller dans les villages ». « On est vite bloqués si les transports en communs s'arrêtent à 17h. ». Ils déplorent le manque d'indépendance qui en découle. Ils sentent complètement tributaires des horaires des transports en commun qui selon eux sont trop rares. « Les bus pour aller à l'école sont souvent pleins, on manque de place. ». Ils ajoutent « Certains n'ont pas les moyens de payer un abonnement annuel (300€ pour Couvin/Charleroi) et l'abonnement mensuel n'est pas toujours bon marché. »

Certains signalent aussi qu'il ne faut pas négliger la sécurité dans les transports en commun, ainsi qu'aux abords des arrêts.

« On a l'impression de gêner en trottinette et on doit s'adapter constamment. »

« Le carrefour de la Couvinoise est très dangereux en trottinette. »

Ils estiment que le contournement de Couvin a été positif pour la sécurité en centre ville.

Leurs propositions

- Plus de bus ! Et avec des horaires plus adaptés. Une gratuité des transports pour tout le monde.
- Trajet direct en train vers Louvain-la-Neuve/Bruxelles.
- Aménager une piste cyclable allant de la cité vers le centre, les autres villages et pas uniquement des ravers. Pourquoi pas des vélib, des vélos électriques, vélos cargos, peut-être trottinettes pour les déplacements courts dans la région ? « Ça désencombre les routes, et ça évite de sortir les voitures pour tout et pour rien. ».



3. L'analyse partagée

- Réparer les routes et réduire la vitesse des automobilistes à certains endroits.
- Rouvrir l'accès du Trafic à la Couvinoise.
- Installer un passage pour piétons entre la cité et la station de service Lukoil (long tronçon sans passage sécurisé).

2. Écologie/environnement

Leurs constats

Ils estiment qu'il y a trop de gaspillage dans les magasins et pas assez de solidarité.

Ils trouvent l'idée de potagers partagés de quartiers assez sympa, de même que des espaces collaboratifs.
« Ça permet de tester, d'apprendre comment faire pousser, de faire quelque chose dont on voit le résultat et ça peut servir pour plus tard, si on a une maison et qu'on veut un potager perso. »

Ils attirent l'attention sur les dépôts sauvages de déchets qu'ils trouvent un peu partout sur l'entité.

Ils regrettent qu'il n'y ait pas la possibilité de jardiner ni la possibilité d'avoir un compost à la cité.

Leurs propositions

- Promotion, sensibilisation et facilitation de la mobilité douce. Pistes cyclables, vélos à louer, facilité pour acquérir un vélo...
- Mettre des cendriers dans les rues et une petite cible sur les poubelles pour inciter à mieux viser.
- Promouvoir les alternatives au plastique et les mettre en action au quotidien de manière concrète.
- Développer des opportunités pour le tourisme vert et un mode de vie plus nature et moins polluant.
- Rendre la cité plus verte.
- Faciliter l'accès au parc à containers.
- Remplacer les véhicules de la commune par des véhicules plus écologiques.
- Organiser une journée sans voiture.
- Un Centre-ville piétonnier.
- Extinction de l'éclairage public la nuit.
- Encourager les gens à faire des potagers et faire leur compost.

3. Éducation/enseignement

Leurs constats

Le thème a provoqué de vives discussions autour des relations profs-élèves. Les ados estiment que de nombreux profs et surtout des éducateurs, parmi les plus vieux, ont un comportement déplacé : trop familier, impolitesse, niveau de respect qui n'est pas réciproque, jugements arbitraires en cas de conflit et difficultés pour communiquer avec eux. Ils déplorent l'interdit des signes religieux. Ils voudraient plus de liberté au lieu d'une politique rejetant tout signe d'appartenance. On les sent perdus quant à la compréhension du dispositif scolaire : accès aux options, le général, le technique, le professionnel...

Beaucoup d'entre eux ont fait état de la vétusté des locaux dans les écoles.

Ils veulent savoir s'il existe des aides extérieures possibles (CPAS, bourses d'études, etc.) tant pour les cours eux-mêmes que pour pouvoir s'y rendre.

Ils s'interrogent sur les formations qualifiantes dans la région, leur pertinence, leur accessibilité et le prix. Tout cela en lien avec la préoccupation des débouchés possibles dans le monde de l'emploi.

Leurs propositions

- Une option sport et une option pub à l'ISM. Une option reprenant toutes les filières du bâtiment : bois, mécanique, maçonnerie, chauffage. Plus d'options en 3e année. Une section musique.

3. L'analyse partagée

- Avoir des écoles de maquillage plus proches et pouvoir étudier le maquillage sans être interne.
- Un service d'aide pour choisir sa filière/son option. Un service d'aide pour les addictions.
- Plus de visibilité dès le secondaire quant aux formations disponibles sur le territoire et leurs conditions d'accès.
- Plus de formations locales qualifiantes et de qualité.
- Des activités ludiques pendant les pauses scolaires (type Playzen).
- Faire des bals de promo avec costumes et belles robes.
- Pension avancée pour le personnel enseignant.
- Information sur les droits des enfants.
- Sensibilisation sur le sexisme.
- Erasmus/voyage humanitaire.

4. Citoyenneté/Droits humains/Bien-être animal

Leurs constats

Ils trouvent qu'il y a peu de racisme de manière générale dans Couvin. L'ouverture du centre Fedasil est positive pour eux mais, malgré tout, ils estiment que certains résidents ne respectent pas les règles (ex : musique en ville). *« Il n'y a pas assez d'accueil pour les SDF et pas assez de Homes pour les personnes âgées. »*

Ils ne comprennent pas les LGBTQ+. *« Ça devient trop hard. » « Ça me pose un problème. » « Je trouve qu'il y a beaucoup de grossophobie. »*

Ils connaissent l'existence du Beaussart, refuge pour animaux mais se demandent s'il y a un suivi une fois les animaux adoptés.

Leurs propositions

Les Droits humains :

- Plus de visibilité pour les services d'aides sociales et financières.
- Créer un centre d'accueil de nuit pour les SDF.
- Une possibilité de se renseigner sur les droits et devoirs des jeunes.
- Avoir accès aux infos légales sur ce que les adultes peuvent et ne peuvent pas faire aux mineurs.
- Pouvoir se sentir plus en sécurité dans la rue. Réduire les sifflements envers les femmes.
- Réduire les inégalités « Plafond de verre » dans les entreprises entre les femmes et les hommes.
- Dans les magasins, bien vérifier les dates de péremption. Revendre les pertes (nourriture, ancienne baguette...) moins cher ou les donner à des associations.

Le Bien-être animal :

- Aider les refuges animaliers et créer plus de bâtiments. Faire un parc pour les chiens.
- Communiquer les numéros utiles pour signaler les animaux en péril.
- Un bar à chats.



3. L'analyse partagée

- Améliorer la sensibilisation sur le respect animal en rappelant que l'animal n'est ni un objet ni un produit commercial.
- Anticiper le problème de maltraitance animale par de la prévention et des contrôles.

5. Infrastructures sportives/ Espace public/Aménagement dans la ville

Leurs constats

De manière générale, les jeunes ont une vision assez triste de leur environnement. Ils évoquent le sentiment d'insécurité autour des aires de jeux, du vandalisme et des dégradations. *« La plaine de Frasnes aurait bien besoin d'un coup de neuf, de propre et de sécurité. », « Pourquoi ne pas utiliser ce qui est là, plutôt que de construire on pourrait investir le hangar près de la bibliothèque. », « On a peur d'aller dans le parc à cause des drogués. », « Il n'y a pas assez d'arbres, il faut plus d'espaces verts, de sculptures, de bancs. », « On voudrait avoir la possibilité de participer à la décoration de certains aménagements publics à l'attention des jeunes. Par exemple avec de l'art personnel, des tags. »*

« Ce qu'il manque : terrain de foot, du mobilier de cross fit urbain, un skate park, un Burger King, un KFC, un Starbucks. », « J'aimerais plus de couleurs de couleurs en ville et dans les villages, plus de mosaïques. »

« Ce serait bien un bel espace pour les enfants. » « La plaine de jeux du parc est pourrie. », « Que devient le projet du skatepark ? ».

Ils se réunissent à la MJ, à la Couvinoise ou dans les villages

Leurs propositions

- Rénovation du terrain de basket au Couvidôme. Un terrain de volley extérieur. Un terrain de badminton. Un terrain pour faire du cross city. Un Agora Space.
- Plus de murs pour faire du graff. Un espace de Street workout. Une arcade, un endroit pour jouer à des jeux vidéo.
- Plus de bancs pour se poser.
- Des caméras de surveillance.
- Une système de garderie pour les chiens.
- Des abris bus.

6. Activités culturelles et créatives

Leurs constats

Ils connaissent l'académie de musique sur le site de Champagnat à Pesche mais trouvent qu'elle est située trop loin. En revanche, ils ne connaissent pas et ne situent pas le Centre culturel et la bibliothèque. De manière générale, les jeunes estiment ne pas être au courant des « trucs » qui s'y font. *« On ne sait rien de ce qui se passe. »* Ils ont l'impression que s'ils veulent du qualitatif (ex: concert, spectacle, musée), *« il faut aller au minimum à Charleroi. »* Ils trouvent que le cinéma est trop cher.



3. L'analyse partagée

Leurs propositions

- Plus de concerts en été, dans des styles qui leur plaisent (rap, ...).
- Un tarif étudiant pour le cinéma.
- Une suggestion pour la promotion des chants de rue locaux.
- Un centre artistique polyvalent pour promouvoir et exprimer la créativité. Un genre de fablab créatif avec du matériel, des espaces pour différents arts créatifs.
- Faire des activités de make-up.
- Atelier tote-bag, guitare, théâtre, dessin, jeux vidéo, yamakasi, linguistique, pour apprendre à parler en public.
- Aller au Quai 10 à Charleroi. Participation à une convention manga. Visite de musées en ville.

3.2.3. Récapitulatif des actions autour de l'analyse partagée

01/05/2021 : « Still standing for culture »

15/10/2021 : rencontre « intersectorielle »

2022 : « Livre d'or »

16/07/2022 : « Mon échappée belle » dans le cadre de « Kiosque en fête »

10/06/2023 : sondage auprès des membres de l'AG

07/2023 et 08/2023 : « Kiosque en Fête »

01/09/2023 : « Christian Colle » exposition hommage pour les 30 ans du Centre

20/09/2023 : « Pavés de bonnes intentions »

18/10/2023 : l'appel à participation « Goûter culture »

26/01/2024 : l'appel à participation jeunesse à une soirée rencontre



3. L'analyse partagée

Action	Participation	Méthode	Constat
« Still standing for culture »	53	- Musique, chanson, flashmob en lien avec la situation sanitaire. - Messages, dessins réalisés au sol.	- Belle mobilisation des associations, artistes et citoyens. - Un espace/temps de communion et de communication sur les inquiétudes des citoyens.
Rencontre « intersectorielle »	47	- Présentation des missions du CC. - Echange questions/réponses.	- Rencontre avec de nouvelles associations. - Récolte limitée sur base du questionnaire.
« Livre d'or »	112	- Messages, témoignages par écrit.	- Beaucoup d'expressions brèves et peu de réflexion plus globale sur le développement culturel.
« Mon échappée belle » dans le cadre de « Kiosque en fête » 2022	32	- Inscriptions sur différents supports des intérêts citoyens.	- Aperçu des centres d'intérêts sur l'entité et des secteurs d'activités. - Informations utiles sur les dynamiques du territoire.
Sondage auprès des membres de l'AG	11	- Réponse aux questions par écrit et anonyme.	- Informations intéressantes pour l'équipe sur le fonctionnement et l'organisation des activités.
Questionnaire dans le cadre de « Kiosque en fête » 2023	48	- Interview d'animateurs auprès du public. - Invitation à remplir le questionnaire.	- Rencontre avec des citoyens, de l'entité ou en dehors, qui ne connaissent pas le Centre. - Les échanges débordent des questions posées, grande richesse des témoignages oraux auprès de l'équipe. - Peu de retour écrit.
« Christian Colle » exposition hommage pour les 30 ans du Centre	33	- Exposition d'œuvres. - Musique. - Invitation à remplir le questionnaire. - Échanges.	- Rencontre avec différents acteurs de la création du Centre. - Des vécus sur le passé du Centre, son évolution et son avenir.
« Pavés de bonnes intentions »	22	- Animation avec une artiste plasticienne. - Création artistique tout public, La MJ et une classe de section artistique de AR.	- Expression artistique intéressante et surprenante. - Dynamique et échanges intergénérationnels riches.
L'appel à participation « Goûter culture »	42	- Réponse aux questions par écrit et anonyme. - Échange questions/réponses.	- Rencontre avec des citoyens qui connaissent le Centre. - Les échanges vont au-delà des questions posées.
L'appel à participation jeunesse	27	- Animation par groupe autour d'un thème. - Échange questions/réponses. - Synthèse en fin.	- Très prolifique, beaucoup d'informations sur la place des jeunes dans la cité.

3. L'analyse partagée

3.3. Présentation des conclusions de l'analyse partagée

Les lignes directrices

Sur les 4 années d'actions menées autour de l'analyse partagée, de **2019 à 2023**, nous avons pu toucher directement **427 personnes** et ainsi récolter des données sur la manière dont les gens ressentent leur territoire à travers leur vécu. Il est clair que nous n'avons pas la prétention d'avoir sondé l'ensemble des participants et que ce chiffre correspond à la participation des citoyens aux actions menées sur l'entité sans pour cela nous délivrer un témoignage personnalisé.

Nous voulons souligner l'importance, tout au long de ce processus, de tous ces moments informels d'échanges avec des publics, des personnes rencontrées au hasard de l'agenda, des personnes ressources qui gravitent autour du Centre et qui participent au développement culturel de l'entité : instituteurs, professeurs, artistes, animateurs... Toutes ces informations glanées sur le chemin des activités qui sont venues enrichir notre analyse partagée. Cela fait partie d'une réalité de fonctionnement de l'équipe qui ne se retrouve pas dans une chronologie d'actions.

Avec les éléments de l'autoévaluation qui ont émergé au cours des réunions du Conseil d'orientation en **2023** et **2024** et des éléments de l'analyse partagée ci-dessus, nous avons formulé plusieurs hypothèses de travail qui nous semblaient englober une partie des idées émises dès **2019**.

1. Inclusion et diversité

Nous voulons favoriser l'inclusion à diverses expressions culturelles et artistiques au sein de la communauté locale. Nous pourrions ainsi reconnaître et valoriser la diversité culturelle et artistique présente dans la population, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance de chacun au développement culturel de l'entité.

2. Engagement citoyen

Nous sommes convaincus que nous pouvons encourager l'engagement citoyen en offrant des opportunités de participation à la vie culturelle et artistique. Nous pensons que les citoyens sont plus susceptibles de s'impliquer dans des initiatives culturelles lorsqu'ils ont la possibilité de contribuer à la définition de la culture et à la création de projet. C'est pour nous la possibilité de «faire» de la démocratie culturelle.

3. Renforcement des liens sociaux

Il nous semble que la promotion d'un environnement socioculturel dynamique favorise le tissage de liens sociaux au sein de la population. En effet, les activités culturelles et artistiques créent des espaces de rencontre et d'échange où les individus peuvent se rencontrer, interagir, partager des expériences et construire des relations, contribuant ainsi à renforcer le tissu social de la population.

4. Valorisation du patrimoine local

Nous voulons encourager la valorisation et la préservation du patrimoine culturel local en mettant en évidence le travail des artistes locaux. Cela permet de transmettre les savoirs traditionnels, les pratiques artistiques et les histoires locales assurant ainsi la continuité et la vitalité de l'identité culturelle de l'entité.

En somme, promouvoir un environnement socioculturel dynamique à travers le renforcement de la démocratie culturelle locale offre de nombreux bénéfices en termes d'inclusion, d'engagement citoyen, de cohésion sociale. Cela crée des communautés plus résilientes, épanouies et connectées, où chaque individu peut trouver sa place et contribuer à façonner l'avenir culturel de sa région.

CHAPITRE

4

Autoévaluation de l'enjeu



4. Autoévaluation de l'enjeu

4.1 L'enjeu

Mobiliser les citoyens et les associations pour se réapproprier l'espace public symbolique mais aussi physique dans une réelle volonté de synergie et de réseautage associatif au service de la population.

4.2 Rappel des objectifs initiaux

Les hypothèses de travail de départ durant le contrat programme 2019-2023 étaient :

- Le développement des pratiques symboliques d'expressions et de créations artistiques
- Le développement des liens entre la culture et le jeune public
- Le développement des pratiques sociales d'engagement participatif et la synergie associative.

4.3. Les opérations culturelles

Nous avons pu lors de la réunion du CO du 20/02/2024 et au vu des éléments de l'analyse partagée faire le lien entre les actions entreprises par le Centre culturel et les retours de la population. Une partie importante de cette progression n'aurait pu être faite sans l'aide des partenaires des différents secteurs d'activités. Les tableaux ci-dessous a été réalisé en équipe sur base des éléments de l'autoévaluation effectuée en CO.



Opérations culturelles	Intentions pendant la durée du CP précédent	Objectifs	Constats
«Parade des lanternes»	Nos intentions étaient de pouvoir vivre un moment artistique exceptionnel, convivial et fédérateur qui pouvait mobiliser la population, des écoles, des associations et des opérateurs culturels autour d'un même projet.	- Créer avec les habitants, un événement artistique, convivial, poétique et éphémère dans notre ville. - Rassembler les générations, les différentes cultures, les citoyens, les associations, les touristes de passage, autour d'un projet fédérateur. - Réinvestir l'espace public. - Faire participer activement la population. - Favoriser l'émergence d'une image symbolique positive de l'entité couvinoise. - Permettre d'inclure un maximum de personnes en fonction de leurs centres d'intérêts et de valoriser les compétences de chacun dans la préparation. - Donner l'accès à des publics non encore touchés par les actions du Centre.	Ce n'était pas seulement un événement puisque l'ensemble de l'opération s'est étalé sur un an de préparation de septembre à août. Des ateliers (40) pour la conception des lanternes mais aussi des ateliers théâtre (organisés par la MJ « le 404 » sur 15 jours) ont été mis en place tout au long de la saison. Cela représente un total (avec les écoles) de plus ou moins 350 participants à la préparation. C'est donc 350 porteurs de lanternes qui ont pu illuminer les rues de Couvin suivis par un cortège de 600 personnes.

«Maison des arts»	Nos intentions étaient de créer un espace d'apprentissage de langages et de techniques artistiques. Dans la continuité de l'esprit de l'Atelier communautaire, nous voulions investir un lieu dédié au développement des outils d'expression et de création.	- Renforcer les accès à l'art et la transmission d'œuvres auprès des populations. - Proposer des ateliers créatifs et artistiques diversifiés : peinture, dessin, illustration, accordéon, dentelle, gravure, linogravure... - Utiliser des formes artistiques pour exprimer des ressentis, des émotions et pour partager des points de vue.	En augmentant nos actions dédiées aux arts plastiques, nous avons pu augmenter les participations et surtout accueillir de nouveaux participants.
«Maison des associations»	Nos intentions étaient de créer un endroit dynamique de développement de projets pour les associations et les citoyens. Un lieu spécifique de rencontre mis à la disposition servant aussi de base pour échanger, débattre et agir.	- Promouvoir le réseau associatif de la région et le rendre visible. - Répondre à ses besoins en formant et accompagnant les personnes qui y sont investies. - Favoriser le développement de collaborations et d'échanges de ressources entre acteurs de ce secteur. - Revaloriser les pratiques sociales d'engagement participatif et la synergie associative	La création de l'ASBL MDA en 2019 a permis l'amélioration de l'accompagnement de projets tant dans ses aspects humains, administratifs et financiers en proposant des séances d'informations et de formations adaptées aux demandes avec un encadrement professionnel : intervenants extérieurs, formateurs qualifiés, thématiques en fonction de l'actualité, lieu adapté et équipé.

4.4. Progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture

Dans l'organisation et la mise en œuvre du projet d'action culturelle 2019-2023, nous pensons avoir pu contribuer à la progression de l'exercice effectif à titre individuel et collectif du droit à la culture. Nous avons donc synthétisé cette progression comme suit :

Accès à la culture pour tous

- Le maintien d'une politique tarifaire abordable pour garantir l'accès à un large éventail d'activités culturelles et la gratuité lors des opérations.
- Le développement de partenariats avec des structures sociales et de jeunesse pour faciliter l'accès aux activités culturelles pour les publics éloignés de la culture.
- La décentralisation des actions dans les villages de l'entité.
- L'organisation d'événements, en partenariat, spécifiquement destinés à différents groupes d'âge et à divers intérêts artistiques et culturels, favorisant ainsi la participation individuelle à la culture.
- La mise en valeur des artistes et des acteurs culturels locaux.

Médiation culturelle et artistique

- Le renforcement des liens avec les écoles pour promouvoir l'éducation culturelle des élèves à travers des animations, des ateliers artistiques et des événements culturels.

4. Autoévaluation de l'enjeu

- L'accompagnement des écoles dans le PECA.
- L'offre d'activités d'éducation permanente, en partenariat, adaptées aux besoins des publics cibles, visant à sensibiliser la population à des thématiques sociétales.

Participation citoyenne et engagement communautaire

- Les associations locales, les écoles et les artistes ont pu participer à un projet culturel.
- L'aide-service et la participation de l'équipe dans l'accompagnement de projets de citoyens et d'associations.
- L'organisation d'activités impliquant directement les citoyens dans la création artistique, la médiation culturelle et la transmission de pratiques, renforçant ainsi leur implication dans la vie culturelle locale.



4. Autoévaluation de l'enjeu

Renforcement des liens sociaux et du vivre-ensemble

- L'organisation d'événements fédérateurs, tels que des opérations culturelles, des actions d'éducation permanente, favorisant les interactions sociales et le rapprochement entre les membres de la communauté.
- La mise en place d'activités intergénérationnelles et interculturelles, en partenariat, favorisant le dialogue et l'échange entre différents groupes sociaux et culturels au sein de la population.

En mettant en œuvre ces actions, le Centre culturel contribue à créer un environnement favorable à l'exercice effectif du droit à la culture à la fois à titre individuel, en offrant des opportunités d'accès et de médiation culturelle, et à titre collectif, en favorisant la participation citoyenne, l'engagement communautaire et le renforcement des liens sociaux.

Le tableau ci-dessous a été réalisé en équipe sur base des échanges en CO et vient mettre en lumière les liens entre les opérations culturelles, les fonctions culturelles et les droits culturels.

Opération culturelle	Fonctions culturelles	Droits culturels
«Parade des lanternes»	- Apprentissage de techniques de vannerie. - Ateliers créatifs : organisation d'ateliers tout public et dans les écoles. - Formation d'animateurs du CC de Sambreville et au sein d'une ASBL de Bruxelles. - Mise à disposition de « kit/tuto création de lanterne » pour les citoyens pendant la période COVID. - Création théâtrale.	- Le droit de participer à la vie culturelle. - La liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir tout au long du processus.
«Maison des arts»	- Ateliers créatifs. - Conférences. - Organisation « Fêtes des arts plastiques » dans le Parc de Couvin. - Expositions « Quartier d'art », « Parcours d'artistes » et « Action Sculpture ». - Résidence d'artistes. - Réalisation de fresques avec les écoles. - Intervention dans les écoles. - « Culture/Enseignement ».	- Le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme du projet. - Le droit de participer à la vie culturelle.
«Maison des associations»	- Informations sur la vie associative. - Formations sur des thématiques variées. - Accompagnement dans la création de projet. - Appels à projets proposés aux associations.	- Le droit de participer à la vie culturelle. - Le droit de bénéficier d'une information adéquate (s'informer et se former).





CHAPITRE

5

Projet d'action culturelle



5. Projet d'action culturelle

5.1. Introduction

Il est clair que le projet d'action culturelle a déjà, d'une certaine manière, démarré dès **2019**. Pour nous situer sur la boucle procédurale dans une dynamique de continuité, nous avons donc décidé de nous mettre en action avant d'avoir énoncé clairement les enjeux qui seront définis dans le nouveau contrat-programme. Par exemple, l'action « **Triennale de la mosaïque** » amorcée en septembre **2021** est lancée à la suite d'une réflexion en équipe sur les premiers résultats et surtout dans la suite des opérations « **Lumières sur la ville** » avec « **Fête des Arts plastiques** » en **2019** et « **Parade des lanternes** » en **2021**.



Suite à nos premiers éléments d'évaluation en Conseil d'orientation, nous voulions donc tester nos premières hypothèses d'actions, nos premières intuitions et les mettre en application sur le terrain. Nous devons donc veiller, dès maintenant, à donner une perspective au projet d'action culturelle puisqu'une partie de celui-ci a déjà eu lieu.

Le projet d'action culturelle a été validé par le conseil d'administration du centre lors **de la réunion du 16/05/2024**. Il est constitué des lignes directrices pour la période couverte par ce nouveau contrat-programme.

Nous voulons nous assurer que ce projet puisse s'inscrire pleinement dans le cadre du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles en promouvant une action culturelle accessible, participative et ancrée dans le développement social de la commune de Couvin.

Les hypothèses d'enjeux de société qui ont émergé, de l'analyse partagée sont principalement axées sur les thèmes suivants : le cadre de vie, l'espace public, l'environnement, la participation citoyenne, les liens sociaux, la cohésion et l'inclusion sociale.



5. Projet d'action culturelle

5.2. Les missions de base

Pour assurer ses missions de base, le Centre culturel organise :

	Tous les ans				
Type	Activité	Nbre	Public	Participants	Partenariats
Animation	Créa-lisons - PECA	4	Enfant	50	FWB - Ecoles - Artistes
	Journée de l'interculturalité	1	Adolescent	110	Infor Jeunes - FEDASIL
	Les après-midi jeux	20	Tout	400	PCS
	Théâtre à l'école	3	Enfant-Ado	500	CC Arrondissement
	Marathon des lettres	1	Adulte	20	Amnesty groupe local
	ON jouE!	1	Famille	360	ONE
	Un soutif pour ma santé	1	Adulte	110	PCS
	Vagabondage	4	Adulte	10	
Atelier	Atelier communautaire	9	Tout	150	CEC - Le Kraak
Cinéma	À Films Ouverts	1	Adulte	50	Cinéma
	Ciné classique	8	Adulte	240	Cinéma
	Ciné classique - Enfants	1	Enfant	50	Cinéma
Concert	Cabaret gourmand	1	Adulte	50	
	Classique	1	Adulte	80	
	Fédérock	4	Adulte	200	Fédérock
	Kiosque en fête	6	Adulte	300	Commune
	La Fête de la musique	1	Adulte	200	Fédérock
	Les Saisons en fanfare	4	Adulte	280	Les Fanfares
	Les Zakoustic's	1	Adulte	70	CC Arrondissement
	Noël au kiosque	1	Tout	100	Académie de musique
	Oh ! les chœurs	4	Adulte	280	Les Chorales
Conférence	Thème - Nature	1	Adulte	40	Parc National
	Exploration du Monde	6	Adulte	300	Domaine St Roch
Documentaire	Jeudi du doc	4	Adulte	80	
	Thème - Nature	1	Adulte	40	Parc National
Exposition	Action sculpture	1	Tout	40	CC Arrondissement
	Arts plastiques	1	Adulte	50	
Patrimoine	Journée du Patrimoine	1	Adulte	100	Office du tourisme
Stage	Arts plastiques	3	Enfants	36	
Théâtre	Cont'émoi	1	Enfant	60	CC Arrondissement
	Les Leus - 3 spectacles	1	Tout	300	Compagnie «Les leus»
	ON jouE!	1	Famille	100	ONE
	Théâtre à l'école	3	Enfant	1500	CC Arrondissement
	Théâtre à l'école	2	Adolescent	300	CC Arrondissement
	Théâtre - Saint Nicolas	1	Enfant	110	CPAS
	Tous les 2 ans				
Type	Activité	Nbre	Public	Participants	Partenariats
Animation	Salon Evras	1	Adulte/Ado.	300	CIAC - Plannings familiaux
Exposition	Parcours d'artistes	1	Adulte	300	Fondation Wartoise CC locaux
Littérature	Prix de l'Eau Noire jeunesse	1	Enfant	70	Bibliothèque
Patrimoine	Au fil de l'Eau Noire	1	Tout	300	Parc Naturel VH
	Tous les 3 ans				
Type	Activité	Nbre	Public	Participants	Partenariats
Arts plastiques	La Fête des arts plastiques	1	Tout	500	Les associations
	La Parade des lanternes	1	Tout	1500	CEC - Le Kraak
	La Triennale de la mosaïque	1	Tout	800	CEC - Le Kraak

5. Projet d'action culturelle

5.2.1. La diversité dans la programmation et les publics visés

Développement d'une programmation culturelle diversifiée incluant des spectacles, des expositions, des ateliers artistiques et des événements festifs accessibles à tous.

La programmation culturelle

Comme le montre le tableau des missions de base à la page précédente, nous sommes attentifs à pouvoir assurer une programmation diversifiée. En ce qui concerne la diffusion de spectacles et de concerts, nous sommes contraints d'opérer des choix en fonction des conditions techniques d'accueil de la salle, ce qui ne nous permet pas une grande liberté d'action.



L'atelier communautaire

C'est un lieu vivant où des pratiques artistiques diversifiées sont proposées toute l'année par le biais d'activités récurrentes et complétées par des périodes de stage. Il permet à des publics différents de partager un espace convivial et accessible à tous.

Organisation de séances spéciales dédiées aux publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) pour garantir une accessibilité optimale.

«Théâtre à l'école»

Cela reste une activité importante pour nous tant sur le sens de garantir une imprégnation culturelle auprès de tous les enfants de l'entité que sur le travail de l'équipe pour organiser le transport de ces 1500 élèves en 3 fois par an au Centre culturel Action Sud.



«Journée de l'interculturalité»

Elle s'inscrit dans le cadre de la journée de lutte contre les discriminations raciales. Cet événement est organisé par Infor Jeunes ESEM, le Centre culturel de Couvin et le centre Fedasil de Couvin. Elle s'adresse principalement aux jeunes du secondaire supérieur de l'arrondissement. La journée se compose, dans un premier temps, de la projection d'un film choisi dans le cadre du Festival « À Films Ouverts » au cinéma de Couvin. Ensuite, les étudiants sont dirigés vers le Couvidôme pour participer à des ateliers réflexifs et artistiques autour des thématiques soulevées par le film.

Expositions, visites et animations pour/par «Les Goélands» et «L'Albatros»

Nous avons sur le territoire 2 institutions principales pour personnes handicapées, un public spécifique que nous tenons, chaque année, à inviter à nos actions voire à accompagner dans des projets créatifs.

«ON jouE!»

En 2022, l'organisation de 3 jours d'activités fut un premier partenariat avec l'ONE, une invitation aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur parent à vivre une expérience autour du jeu. Nous intervenons dans la diffusion d'un spectacle et dans l'animation d'un atelier d'éveil artistique. Cette première édition a accueilli près de 250 parents et devient une activité annuelle.

5. Projet d'action culturelle

5.2.2. Des actions de médiation et de sensibilisation

Mise en place d'actions de médiation culturelle pour favoriser la compréhension et l'appréciation des œuvres artistiques.

«Action Sculpture»

Nous sollicitons l'artiste exposant à accompagner les classes qui le souhaitent pour qu'il puisse expliquer son processus de création, la technique utilisée et l'interprétation du travail réalisé.

Visites d'expositions pour les écoles

Toutes les expositions organisées dans la salle sont accompagnées d'une invitation vers les écoles ainsi que d'un planning d'animations pour les accueillir.

Animations en aval du « Théâtre à l'école »

Nous organisons, pour quasiment chaque spectacle diffusé dans le cadre de « Théâtre à l'école » des animations dans les classes qui le souhaitent pour faciliter la compréhension de ce qui a été vu et permettre aux enseignements d'en faire un prolongement pédagogique.

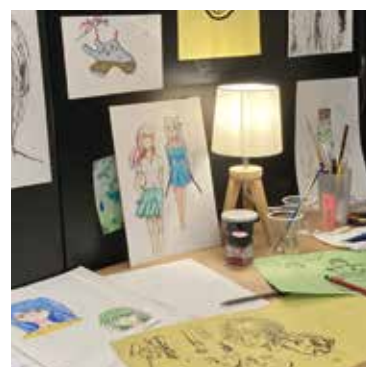
Organisation de rencontres entre artistes locaux et habitants pour encourager les échanges.

«Quartier d'art»

Les réalisations des ateliers créatifs du Centre culturel et du Kraak sont mises en valeur lors d'une exposition dans les locaux. Les ateliers s'ouvrent au tout public l'espace d'une semaine.

«Parcours d'artistes»

Organisé tous les 2 ans sur les communes de Chimay, Momignies, Sivry-Rance, Froidchapelle, Viroinval et Couvin, le « Parcours d'artistes » en est à sa huitième édition. Des artistes d'ici et d'ailleurs exposent chez eux, à titre individuel ou en regroupement, d'autres exposent en des lieux collectifs. Cela représente +/- 50 artistes sur l'entité. Le Centre culturel agence des lieux d'exposition collectifs : sa salle, l'espace café de l'Harmonie royale, la Maison Croix-rouge des Eaux vives, l'église et l'atelier du Pilori...



5.2.3. Des projets participatifs et collaboratifs

Développement de projets participatifs impliquant les habitants dans la conception et la réalisation d'œuvres artistiques collectives.

Les actions telles que la «Fête des arts plastiques», la «Triennale de la mosaïque», «les Pansards ont la dalle» et la «Parade des lanternes», sont les principaux projets participatifs qui proposent aux habitants la conception et la réalisation d'œuvres artistiques.

5. Projet d'action culturelle

Organisation d'ateliers et de résidences d'artistes ouverts à tous pour encourager la créativité et l'expression individuelle.

«Action Sculpture»

En 2022, dans le cadre d'«Action Sculpture», nous avons pu organiser la résidence de Didier Leemans et Valérie Berteau, artistes plasticiens. Cette première à Couvin est notamment motivée par notre conviction que les arts plastiques sont un vecteur extrêmement important de l'expression culturelle.

Théâtre

En 2023, l'artiste Didier Gesquière nous a sollicités pour pouvoir travailler et répéter son spectacle en notre salle lors d'une semaine de résidence. Cette semaine se clôturait par une représentation scolaire et une représentation tout public. Les thèmes abordés par ce spectacle : la mort, le chagrin, le deuil, la peur, une vie après la finitude ? Ces thèmes ont pu être abordés lors de la scolaire organisée avec les élèves de 3e art d'expression du Collège de Chimay.



Il nous semble compliqué de prévoir ce genre d'action dans un agenda tant la faisabilité dépend d'un grand nombre de facteurs qui peuvent être un frein à l'organisation. Cela dit, nous restons intéressés à pouvoir reproduire ces expériences riches en échanges entre les visiteurs, les spectateurs, les artistes et les animateurs.

5.2.4. Des partenariats locaux et régionaux

Renforcement des partenariats avec les établissements scolaires, les associations locales et les acteurs sociaux pour construire des projets communs.

PECA

Avec près de **3000 élèves de la maternelle au secondaire**, tous réseaux confondus, Couvin reste un pôle scolaire important dans l'arrondissement de Philippeville. Depuis

2022, le PECA prend place dans les écoles et vient mettre en lumière les actions culturelles déjà menées en partenariat avec le Centre culturel dans le cadre de projets tels que Culture-Enseignement. **En 2024**, nous répondons l'appel à projet de la FWB « Créa-lisons » avec les classes de 3M et 1P de l'Athénée Royal Jean Rey. Nous développons également un projet réflexif et artistique avec les classes de 1e secondaire de l'ISM autour du spectacle « **Frontera** ».

Éducation permanente

Il ressort très clairement de l'autoévaluation que l'ouverture de la salle en **2021** a permis de mettre en place des nouvelles actions principalement de diffusion mais aussi de profiter de ce nouvel espace pour développer **des nouveaux partenariats autour de projets d'éducation permanente**.

Renforcement des partenariats avec les institutions culturelles régionales.

« Action sculpture », « Théâtre à l'école » et les « **Zakoustic's** » sont les trois actions annuelles reprises dans les missions de base intensifiées du Centre culturel d'Action Sud avec les Centres culturels de l'arrondissement de Philippeville.

5. Projet d'action culturelle

En 2021, le Centre prend part au projet d'arrondissement « **Cont'émoi** » initié par le Centre culturel de Philippeville, un cycle de spectacles autour du conte et de l'art de la parole. Il programme depuis lors un spectacle familial au mois de décembre.

5.2.5. La mise en valeur des artistes locaux et du patrimoine

Collaboration avec des artistes, des compagnies théâtrales, des musiciens et des artisans locaux pour mettre en valeur le patrimoine et les talents locaux.

La «Fête de la musique» et les concerts de la Fédérocks

Chaque année, la Fédérocks organise 4 concerts dans la salle et la «Fête de la musique» en programmant des groupes de la région.



« Les Saisons en fanfare » (6 fanfares) et « Oh! les chœurs » (4 chorales)

L'étendue de notre territoire engendre une grande richesse associative, notamment musicale. Depuis l'automne 2022, les 6 fanfares locales se sont succédé sur la scène du Centre culturel dans le cadre du rendez-vous «Les saisons en fanfare». Notons qu'en 2025, ces fanfares proposeront un concert collégial : « Phoenix music. »

Le rendez-vous « Oh! Les chœurs », démarré en 2024, part du même constat.



«Parcours d'artistes»

Initié par la Fondation Chimay Wartoise et en collaboration avec les Centres culturels de la zone, le «Parcours d'artistes», le temps d'un week-end tous les 2 ans met en avant 200 artistes d'ici et d'ailleurs.

5. Projet d'action culturelle

Le théâtre « Les Leus »

Depuis **2022**, La compagnie « Les Leus », basée à Frasnes, vient jouer tous les ans avec ses 3 groupes : les enfants, les jeunes et les adultes.

Partenariats avec des associations et des citoyens pour mettre en valeur le patrimoine naturel de la région.



«Au fil de l'Eau Noire»

Du **22 mars au 7 avril en 2022**, initié par un citoyen, le Centre culturel de Couvin et le Parc Naturel Viroin-Hermeton proposaient la quinzaine « **Au Fil de l'Eau Noire** » en collaboration avec : le Contrat Rivière Haute Meuse, le DNF, la Ville de Couvin, l'Office du Tourisme de Couvin, Natagora, le Domaine Saint Roch, le CEC le Kraak, le Service de Santé Mentale, Les Goélands, la MJ 404, le PCS, l'ISM de Pesche, Viroinval Nordic Walking et les Marcheurs de l'Eau Noire.

Cette quinzaine s'intégrait tout naturellement dans les Journées Wallonnes de l'Eau, organisées du 18 mars au 2 avril par les Contrats de Rivière.

Dans ce cadre, de nombreuses activités (balades : **contée**, pédagogique, adaptée aux personnes à mobilité réduite, d'initiation à la

marche nordique, balade nocturne, exposition, documentaire) de mise en valeur et de sensibilisation à la préservation de l'Eau Noire et de sa vallée étaient organisées à l'attention des écoles maternelles et primaires de l'entité et du grand public.



L'Office du Tourisme de Couvin profitait de la quinzaine pour inaugurer deux nouvelles attractions touristiques : le Sentier géologique de l'Eau Noire et du Viroin et le Fairy Trail du Mont des sens aux Grottes de Neptune.

Notons également que le PCS, Altéo Philippeville, Les Goélands et la MJ 404 de Couvin collaboraient à cette quinzaine en proposant un sentier artistique. Différentes œuvres réalisées en ateliers jalonnaient les berges du Parc Saint Joseph aux Allées.

Une seconde édition est prévue en 2025.

Les «Journées du patrimoine»

Le Centre culturel participe, en partenariat avec l'Office du Tourisme, aux « Journées du patrimoine ». Il prend en charge la réalisation et la diffusion de la communication autour de l'événement.

5. Projet d'action culturelle

5.3. Les missions poursuivies à travers le projet d'action culturelle

Il nous semblait important de pouvoir **en équipe** reprendre ce qui nous voulions mettre en évidence sur les actions culturelles mises en place durant ce contrat programme **2018-2023** et surtout, ce que nous pourrions maintenir comme objectifs pour ce contrat programme **2026-2030**. C'est ainsi que nous avons repris ces missions poursuivies :

5.3.1. Continuer d'augmenter la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations du territoire, notamment en recourant à des démarches participatives.

Le Centre culturel a joué un rôle dans l'augmentation de la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations d'un territoire en recourant à des démarches participatives dans le but de garantir les droits culturels suivants :



Analyse et débat

- Organisation de conférences, d'expositions, de projections de documentaires sur des sujets sociétaux et culturels, encourageant ainsi la réflexion critique et le dialogue au sein de la communauté.
- Mise en place d'événements culturels variés offrant des occasions aux citoyens de discuter, d'analyser et de débattre des différentes formes d'art et de culture présentées.



Imagination et créativité

- Organisation d'ateliers, stages artistiques et créatifs, permettant aux participants d'exprimer leur imagination et leur créativité.
- Encouragement de la participation à des projets collaboratifs et communautaires, tels que la création d'œuvres d'art collectives, la réalisation de fresques murales et la mise en place d'événements culturels participatifs, favorisant ainsi l'expression de la créativité collective.



Action et engagement citoyen

- Organisation de projets collaboratifs impliquant directement les citoyens dans la création artistique, encourageant ainsi l'action collective et l'engagement citoyen dans la vie culturelle de la communauté.

En mettant en place ces démarches participatives, le Centre culturel a permis d'élargir l'espace de dialogue et de créativité, renforçant ainsi la capacité d'analyse, de débat, d'imagination et d'action des populations du territoire.

5. Projet d'action culturelle

5.3.2. Continuer de chercher à associer les citoyens, les structures et les associations d'un territoire à la conception et la conduite d'un projet culturel (de moyen et long termes)

Le Centre culturel a cherché à associer les citoyens, les structures et les associations d'un territoire à la conception et à la conduite de projets culturels à moyen et long termes de plusieurs manières dans le but de garantir les droits culturels suivants :



Partenariats institutionnels et associatifs

- Collaboration étroite avec les établissements scolaires, les associations locales, les institutions culturelles et les artistes de la région pour concevoir et mettre en œuvre des projets culturels adaptés aux besoins et aux intérêts de la communauté.
- Organisation d'événements et d'activités culturelles en partenariat avec ces acteurs locaux favorisant ainsi la participation collective à la vie culturelle du territoire.



Concertation et dialogue participatif

- Mise en place de réunions de concertation ouvertes aux citoyens, aux opérateurs socioculturels et aux représentants d'associations pour définir les orientations stratégiques et les priorités du projet d'action culturelle.
- Consultation régulière des différents acteurs du territoire pour recueillir leurs avis, leurs idées et leurs suggestions en matière de programmation culturelle et d'actions à mener sur le territoire.



Création et coproduction

- Encouragement de la création et de la coproduction des projets culturels en impliquant activement les acteurs socioculturels du territoire dans toutes les étapes du processus, de la conception à la mise en œuvre et à l'évaluation.
- Organisation d'opérations culturelles et de projets participatifs permettant aux associations de travailler ensemble pour développer des initiatives culturelles innovantes et inclusives.

5. Projet d'action culturelle



Valorisation des ressources locales

- Promotion et mise en valeur des ressources culturelles et artistiques du territoire à travers des événements, des animations, des expositions et des manifestations mettant en lumière le patrimoine et les talents locaux.
- Soutien aux initiatives et aux projets portés par les acteurs culturels locaux, contribuant ainsi au dynamisme et à la diversité de la vie culturelle.

En impliquant activement les acteurs socioculturels du territoire dans la conception et la conduite de projets culturels, le Centre culturel a cherché à créer des véritables partenariats et des dynamiques collectives autour de la culture, favorisant ainsi le développement d'une offre culturelle diversifiée, accessible et ancrée dans le contexte local.

5.3.3. Continuer de s'inscrire dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.

Le Centre culturel s'inscrit dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels de différentes manières dans le but de garantir les droits culturels suivants :

Réseaux territoriaux

- Collaboration avec le Musée du Petit Format, le Parc National ESEM, le Parc Naturel Viroin-Hermeton et les Centres culturels de l'arrondissement.

Réseaux sectoriels

- Partenariats avec les structures sociales, scolaires, jeunesse, tourisme et nature.

En s'inscrivant dans ces réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels, le Centre culturel bénéficie d'un cadre propice à l'échange, à la mutualisation des ressources, à la mise en commun des compétences et à la construction de projets culturels inclusifs, contribuant ainsi au renforcement de l'action culturelle sur son territoire.



5.4. Les actions d'arrondissement

Dans le cadre de la mission de base intensifiée d'Action Sud, les Centres culturels de l'arrondissement de Philippeville (Viroinval, Philippeville, Walcourt, Florennes, Doische, Couvin) se sont regroupés pour mettre en place 4 actions culturelles. Un organe « Collège des directeurs », s'est réuni à raison de +/- 6 fois par an pour définir ensemble les objectifs des actions à mener en amont pour développer les opérations et des moyens financiers à investir. C'est aussi un organe de réflexion sur le développement

culturel de l'arrondissement, d'échange d'informations sur le fonctionnement et l'organisation des différentes structures. Enfin depuis **2020**, c'est un lieu d'échange et d'organisation pour la mise en application de la politique culturelle **PECA**.



5. Projet d'action culturelle

« Théâtre à l'école »

Le projet se traduit par la **mutualisation des quotas « Art et Vie » FWB et provinciaux** en vue de la programmation de 3 spectacles pour l'ensemble des écoles maternelles et primaires. Le choix s'opère lors d'une réunion des animateurs des différents Centres culturels après un large visionnement lors du festival annuel des rencontres « jeune public » de Huy au mois d'août.

Dans le cadre de l'opération « Théâtre à l'école », le Centre culturel propose régulièrement des animations en aval dans les écoles. Cela permet de couvrir l'ensemble du territoire et d'être en contact avec les enseignants, personnes ressources précieuses dans les projets PECA.

En **2019**, la volonté collective de proposer des spectacles pour les élèves du secondaire de l'arrondissement de Philippeville se concrétise. S'en suit : « Gun factory », « #Vu », « Les variations silencieuses », « Carcasse », « Cela va sang dire », « Notre soleil » ou encore « Frontera ». Chaque spectacle était accompagné d'animations.



« Action Sculpture »

Initié par le Centre culturel de Viroinval, le projet consiste à mettre en valeur le travail d'artistes plasticiens reconnus en exposant leurs œuvres dans chaque entité de l'arrondissement de Philippeville pendant un an. Les lieux choisis dans les Communes respectives pour que la population puisse y avoir accès. Depuis peu, d'autres partenaires de la Botte du Hainaut (Chimay, Momignies, Sivry, Froidchapelle) se sont joints à l'opération.

À Couvin, depuis quelques années déjà, l'Espace Fonderies Saint-Joseph est le théâtre d'exposition de ces sculptures contemporaines. Le retour de l'été signe comme un rendez-vous : le renouvellement du projet régional « Action Sculpture » et l'arrivée du nouvel artiste exposant. Étendu sur un large territoire, ce projet contribue de façon durable au soutien et à la diffusion des créateurs auprès d'un large public, lui offrant l'opportunité d'apprécier ou de se piquer de curiosité pour la création contemporaine au cœur même de nos paysages.



« Les Zakoustic's »

Le cycle «Les Zakoustic's» propose neuf concerts acoustiques par saison culturelle sur l'ensemble de l'arrondissement. Ils sont programmés dans des lieux patrimoniaux. L'intention est de communiquer sur l'ensemble du territoire avec les dates et lieux des différents concerts et d'inciter les publics à se déplacer sur le territoire.

« Cont'émoi »

Le projet en est à sa 16e édition. À travers ce rendez-vous, conte (théâtralisé) et arts de la parole se répondent. Chaque Centre culturel propose un spectacle. Ici aussi, la promotion est commune et l'intention est de communiquer sur l'ensemble du territoire avec les dates et lieux des différents spectacles et d'inciter les publics à se déplacer sur le territoire.



5. Projet d'action culturelle

Au gré de ces séances, l'intimité convoquera toujours l'émotion et la parole, le questionnement et l'émerveillement.

« Parcours d'artistes »

Tous les deux ans, les Centres culturels de Sivry, Momignies, Chimay, Viroinval, Couvin et la Commune de Froidchapelle organisent, en partenariat avec la Fondation Wartoise, **un parcours mettant en valeur les artistes de la région et d'ailleurs**. Sur Couvin, les expositions de leurs travaux se font, pour la plupart des participants, à domicile ainsi que dans lieux mis à disposition du Centre culturel. Cela représente plus de 50 exposants, artistes amateurs et professionnels, sur l'ensemble de l'entité.



5.6. Les enjeux

5.6.1. Liens établis entre autoévaluation, analyse partagée et les enjeux

Couvin est une commune riche en diversité culturelle mais aussi confrontée à des **enjeux de cohésion sociale et d'inclusion**. Ce projet vise à **renforcer le tissu social et culturel local en favorisant l'accès à la culture pour tous les habitants**, en particulier les publics éloignés ou défavorisés.

Les éléments de l'analyse partagée nous ont servi à formuler un enjeu en lien avec des vécus et des contextes locaux. Au cours des différentes actions menées sur le territoire, nous avons été surpris par la récurrence d'une thématique : « la dégradation du cadre de vie » sur l'aspect de l'environnement et de l'espace public mais surtout sur la situation socioéconomique de la région et ses répercussions sociales sur les habitants.

Les événements majeurs qui ont été « cités » lors de **l'analyse partagée** et qui ont marqué les Couvinois dans les changements de leur cadre de vie : le contournement, l'ouverture de la Couvinoise, les travaux du pont et le rachat de l'école du Bercet pour y installer l'administration communale. Cette inquiétude semble être un point de convergence d'un grand nombre de préoccupations citoyennes. Elle se décline avec des questions comme : **la mobilité, l'avenir du commerce de centre-ville, le développement économique, l'attrait touristique, l'identité, le patrimoine, les points de contacts possibles entre les jeunes, les écoles, la situation socioéconomique, la paupérisation de la population**.

C'est à ce moment que nous avons réalisé que nos hypothèses se rencontraient autour d'une même volonté, celle de se mobiliser pour agir : mobiliser les citoyens et les associations sur le territoire en vue de pérenniser **une véritable synergie et un réseautage associatif**, mobiliser les jeunes (enfants et ados) dispersés sur l'entité sur la question de leur environnement avec les outils culturels. Le Centre se donne pour ambition sur la période 2026-2031 de **renforcer la cohésion et l'inclusion sociale** à Couvin et de **développer les liens sociaux** en partenariat avec les associations actives dans le secteur social.

En vue de répondre aux enjeux nous avons décidé de déployer 4 opérations sur l'entité qui prennent en compte les demandes, les envies et les vécus qui nous ont été exprimés par les citoyens tout au long de ce processus d'analyse partagée. Nous devons aussi tenir compte des compétences, expériences et champs socioculturels spécifiques à notre territoire. Nous devons rester conscients de nos potentiels humains et de nos moyens financiers. Pour donner une bonne assise à ces opérations, nous nous reposerons sur une base solide d'actions et d'activités préexistantes.

5.6.2. Formulation des enjeux

Lever le nez du guidon et remettre les cartes sur la table... L'analyse partagée a servi aussi à l'équipe : questionner le travail, les pratiques et ... voir ce que l'on avait sous les yeux et qu'on ne percevait pas forcément.

Mettre les arts plastiques au centre de notre prochain enjeu, avec ces nouveaux regards, cela tombe aujourd'hui comme une évidence.

5. Projet d'action culturelle

En effet, dans l'équipe : Jean-Michel est mosaïste ; Frédéric est photographe, Johanne est musicienne ; Joanna est illustratrice, Moi-même, j'ai un passé de comédien. Les arts articulent notre travail au quotidien et nos vies privées. Ils alimentent nos regards, nos réflexions, nos désirs, nos plaisirs.

Mes collaborateurs sont les bras armés de la mise en œuvre de nos actions et ils le font avec la connaissance et la passion de praticiens. Je voulais ici mettre en évidence cette plus value dont profitent au quotidien nos participants aux ateliers, nos partenaires et les citoyens désireux de mettre en œuvre un projet artistique.

Cela dit, comme explicité précédemment, notre enjeu défini en 2018 « mobiliser les citoyens et les associations pour se réapproprier l'espace public symbolique mais aussi physique dans une réelle volonté de synergie et de réseautage associatif au service de la population » continue de faire sens sur le territoire couvinois.

Nourri par des opérations culturelles que l'on pourrait intituler « Couvin, l'art dans l'espace public », cet enjeu a démontré que les citoyens avaient besoin de se retrouver autour d'objectifs communs pour :

- Faire ensemble autour de pratiques socioculturelles symboliques (dans le cadre de «**Couvin, ville de lumière**») ;
- Donner davantage encore la parole au jeune public avec le renforcement d'ateliers créatifs dans les écoles, les AMO, MJ etc. (dans le cadre de la «**Maison des arts**») ;
- Développer des pratiques sociales et d'engagement participatif (ce que nous avons fait en menant à bien la création et l'autonomisation de la «**Maison des associations**»).

Les « Arts plastiques » comme outil de démocratie participative

À la lumière des récoltes de paroles multiples déployées pendant le dernier contrat-programme, le CO, l'équipe et les partenaires trouvent du sens à poursuivre cet enjeu mais à lui donner une couleur particulière. En effet, le CO s'est rendu compte, au fil des témoignages, que ce qui amorçait la participation citoyenne c'était la pratique des « arts plastiques ». La mise à disposition d'un nouveau lieu opérationnel « salle polyvalente » en 2021, a permis de créer de nouveaux partenariats avec des associations (ONE, Carrefour, Parc National, Parc Naturel Viroin-Hermeton, CPAS, PCS...) dans **une dynamique de synergie autour de projets artistiques**. Ce qui va nous donner la possibilité de multiplier les ateliers et permettre ainsi de toucher des publics nouveaux.

Arts plastiques et social incompatible ?

Historiquement, comme nous l'avons déjà évoqué, les arts plastiques ont joué un rôle primordial dans le développement des pratiques socioculturelles couvinoises jusque dans la création de notre asbl Centre culturel !

Et aujourd'hui, ils sont encore là dans tous les dispositifs qui permettent de faire s'exprimer un nombre toujours croissant de citoyennes et de citoyens. Les arts plastiques, dans toutes leurs variétés de langages (photographie, mosaïque, peinture, création de lanternes etc.) sont des leviers de la participation citoyenne. Ils permettent de recréer de la confiance et de l'estime de soi, des liens entre les personnes. Ils permettent de partager des points de vue, suscitent des réactions, des prises de paroles et de positions. Ils sont de véritables outils d'éducation permanente. Les arts pour repenser l'espace public sont donc d'utilité sociale et politique.



5. Projet d'action culturelle

Les enjeux reformulés

Enjeu 1 : « Couvin, l'art émoi et moi »

Le CO propose donc de mettre l'accent sur ces pratiques artistiques comme outil spécifique pour travailler l'enjeu et propose cette nouvelle définition : « Multiplier les rendez-vous autour des arts plastiques comme outils de mobilisation citoyenne et de réflexion pour poursuivre la mise en valeur des espaces publics couvinois ».

Conscient qu'il s'agit d'un enjeu qui s'apparente à celui du dernier Contrat-programme, le Conseil d'orientation a, malgré tout, voulu le prolonger. Il garde, en effet tout son sens, puisque nous avons pu voir qu'une grande majorité de citoyens sondés, lors de l'analyse partagée, ont unanimement cité les opérations culturelles comme une référence culturelle marquante sur les 5 années d'activités. Certaines des opérations culturelles reprises ci-dessous apportent **une nouvelle dimension : la décentralisation de l'activité culturelle**. Celle-ci cadre bien dans le développement de l'appropriation de l'espace public et aussi dans la volonté de synergie et de réseautage associatif au service de la population. Dans cette démarche d'aller géographiquement à la rencontre des citoyens, elle s'inscrit aussi dans la notion **d'accès à la culture**.

En vue de répondre à l'enjeu évoqué en CO, nous avons décidé de déployer 5 opérations sur l'entité qui prennent en compte les demandes, les envies et les vécus qui nous ont été exprimés par les citoyens tout au long de ce processus d'analyse partagée. Nous devons aussi tenir compte des compétences, expériences et champs socioculturels spécifiques à notre territoire. Nous devons rester conscients de nos potentiels humains et de nos moyens financiers. Pour donner une bonne assise à ces actions, nous nous reposerons sur une base solide d'activités préexistantes.



Les opérations culturelles

« La Parade des lanternes »

Le projet « Alpha-Culture » en partenariat avec l'École Communale de Promotion sociale de Couvin

L'École Communale de Promotion sociale propose des cours d'alphabétisation et de français langue étrangère à destination des réfugiés, des primo-arrivants et des migrants d'origines multiples : Afghanistan, Iran, Turquie, Palestine, Syrie... Le public provient essentiellement du centre FEDASIL mais aussi des communes environnantes. Le projet consistera à faire participer les apprenants d'alpha, un groupe composé d'une douzaine de participants âgés entre 18 et 60 ans, à la fabrication collective d'une lanterne de grande taille pour la déambulation prévue le **24 août 2024**. Ce projet pourra leur permettre de se rapprocher les uns des autres, de pratiquer le français mais aussi de découvrir un aspect culturel de la ville dans laquelle ils vivent. Enfin, cela leur permettra de se sentir appartenir à la communauté locale.



La décentralisation des ateliers

Les ateliers de confection de lanternes auront lieu entre mars et juin **2024**, les classes du fondamental s'étant inscrites dès septembre **2023** bénéficieront d'animations. Dans un souci d'efficacité, cette année, nous proposerons une partie de ces animations dans des salles communales afin de pouvoir inviter le plus grand nombre de personnes à venir réaliser des lanternes en soirée.

5. Projet d'action culturelle

- Petigny - salle communale les lundis 8 et 15 avril entre 17h et 19h
- Cul-des-Sarts - salle du Bailly les mercredis 17 et 24 avril entre 17h et 19h
- Mariembourg - salle basse les mardis 14 et 21 mai entre 17h et 19h
- Presgaux - réfectoire de l'école primaire les jeudis 30 mai et 6 juin entre 17h et 19h
- Couvin - au Kraak, un mercredi/2 entre 17h et 19h et au Centre culturel les 25, 28/05, 3, 4, 5, 8, 25, 26/06 et 2, 6/07.

Un stage pour adolescents

Durant le congé de printemps, un stage sera organisé pour les adolescents. Il sera question de théâtre et de réalisation de costumes en vue de proposer un tableau lors de la «Parade des lanternes».



Un stage pour adultes

L'atelier de couture créative du CEC « le Kraak » organisera des ateliers de réalisation de coiffes et de costumes pour la Parade.

« Triennale de la mosaïque - **Les Pansards ont la dalle** »

Déposer des morceaux de couleurs un peu partout dans la ville, mettre en lumière et rencontrer des artistes mosaïstes de talent venus de différents horizons,...



La ville de Couvin est devenue cité de la mosaïque de l'Entre-Sambre et Meuse depuis que Jean-Michel

Caron, artiste autodidacte et citoyen couvinois, a lancé le projet «**Les Pansards ont la dalle**» avec le **Centre d'Expression et de Créativité «le Kraak»**.

En 2022, les Pansards (ainsi surnomme-t-on les habitants de Couvin) ont été invités à réaliser **des dalles en mosaïque**, que l'on a bien vite retrouvées scellées dans les trottoirs, en remplacement des pavés de béton gris. Depuis, les couleurs illuminent la ville et ne manquent pas de susciter la

curiosité des passants qui circulent dans Couvin. Le projet continue, en 2023, 55 nouvelles dalles furent créées durant les ateliers hebdomadaires (de fin janvier à la fin du mois de mai) et installées durant le mois de juin par les ouvriers communaux.

Ces nouvelles dalles ont inspiré **l'OT et l'École de promotion sociale** pour créer une chasse aux mosaïques.

Lors de l'inauguration de ce nouveau jeu, plus 100 personnes se sont lancées dans l'aventure.

Ces ateliers de création de dalles de trottoir rencontrant depuis plusieurs années un réel succès, une autre idée a germé : organiser à Couvin **une «Triennale de la mosaïque»**, un projet haut en couleurs, permettant de mettre en avant les valeurs d'accueil, de multiculturalité, et de convivialité de notre ville et de ses habitants.



5. Projet d'action culturelle

La mosaïque est un art décoratif qui assemble des fragments de différents matériaux colorés, il en ressort des œuvres de tailles et de formes différentes, pouvant trouver place en intérieur, mais aussi en extérieur.

En 2022 : 73 artistes venus de Belgique, France, Pays-Bas, Suisse et même des États-Unis ont exposé leurs œuvres en trois lieux d'exposition : la salle du Centre culturel, l'église Saint Germain et la salle d'exposition de la Maison Croix rouge. Durant les **4 semaines d'exposition**, pas moins de **800 visiteurs** se sont succédé.

Pour leur travail de fin d'étude, **les élèves de la section soudure de l'ISM** ont réalisé une pièce monumentale évoquant le passé industriel couvinois. Celle-ci a ensuite été « mosaïquée ».



En 2025, pour une 2^{ème} édition et en partenariat avec le CEC « le Kraak », nous pensons que l'inscrire comme opération culturelle a tout son sens puisqu'elle répond à la fois à l'enjeu 1 dans l'esprit de l'occupation de l'espace public, de la mobilisation des citoyens et des associations mais aussi à l'enjeu 2 dans sa volonté **de stimuler l'engagement citoyen et encourager le tissage des liens sociaux au sein de la population**.

L'opération débutera en **septembre 2024** pour se terminer en **septembre 2025**. Pendant cette année, des ateliers seront proposés aux citoyens, écoles et associations. Une demande auprès de l'Administration communale est déjà introduite pour la création d'une frise en mosaïque sur le pignon de la Ferme Walkens avec des classes du secondaire. D'autres actions culturelles doivent être définies en réunion de préparation avec les partenaires.

Enjeu 2 : « Connecter les citoyens à la réalité de la vie sociale et artistique de leur territoire »

Les membres du CO ont voulu ici mettre avant tout l'accent sur la dimension sociale en partant des hypothèses d'actions suivantes :

- Renforcer un environnement socioculturel dynamique
- Développer la démocratie culturelle locale
- Stimuler l'engagement citoyen
- Encourager le tissage des liens sociaux au sein de la population

Il nous a semblé plus réaliste de nous focaliser sur deux enjeux et ainsi de nous donner les moyens de tendre à leur concrétisation ou du moins pouvoir y répondre en partie. En effet, une équipe de 4.5 TP ne peut pas « refaire le monde ». Nous pensons aussi que, puisque nous sommes déjà engagés dans la réalisation de ce contrat-programme par le biais d'opérations en cours, nous pourrions mettre en perspective ce qui a déjà été fait pour alimenter le projet d'action culturelle.

Les réponses recueillies lors de l'analyse partagée ont mis en évidence l'adhésion de la population aux opérations menées. Le Conseil d'orientation a pu confirmer l'intérêt des associations et des structures socioculturelles de travailler sur des projets dont les objectifs sont essentiellement de **renforcer la cohésion et l'inclusion sociale à Couvin**. Les enjeux ont donc été formulés de manière à mettre en évidence la notion de **Culture pour Tous**.



5. Projet d'action culturelle

Les opérations culturelles

« Les après-midi jeux inter-Gé »



En partenariat avec le PCS, de septembre à juin, deux fois par mois, une animation intergénérationnelle « mobile » de découverte de jeux de société et de jeux en bois sera organisée dans les villages de l'entité. Il s'agira de proposer un moment de création de lien, de partage de savoir et de découverte pour les personnes de « 4 à 77 ans ». L'activité se déroulera dans les salles et les maisons de repos des villages de l'entité. Chaque animation sera ponctuée d'un moment convivial sous forme d'un goûter permettant les échanges entre les

participants. Une dizaine d'associations prendront part à cette opération et mettront leurs compétences diverses en commun pour donner à ces après-midi un caractère varié. Il s'agira ici clairement de permettre les rencontres intergénérationnelles, de partager les savoirs de chacun, de délocaliser une action dans les 13 villages de l'entité afin de les rendre accessibles, de renforcer la cohésion du réseau associatif local, de créer une dynamique collective et solidaire entre les acteurs et de favoriser la rencontre des citoyens.

« Festival des fanfares - Phoenix music »

En 2022, une réunion est organisée avec les représentants des **6 fanfares** de l'entité pour organiser un agenda de concerts dans la salle tous les 3 mois. À notre grande surprise, l'ensemble des formations accepte et ainsi démarre « Les saisons en fanfare ». **En 2023**, nous nous retrouvons pour une évaluation avant la fin, **en 2024**, du premier cycle. Il en ressort un constat unanime : la pénurie de nouveaux musiciens, principalement des jeunes, qui peut mettre en péril l'existence des fanfares. Des échanges s'ensuivent sur les solutions pour remédier à la situation et une proposition collégiale émerge : un évènement fédérateur qui mettrait en valeur la discipline et, pourquoi pas, inciterait les jeunes musiciens à rejoindre les différentes formations. C'est ainsi que naît l'opération « Phoenix music » programmée le **18 mai 2025**. En plus de 6 fanfares, nous invitons **l'Académie de Musique et l'ASBL « Dubbl'Arts »**, école de musique et de danse située à Mariembourg, à nous rejoindre dans le projet. Pour accueillir cet évènement, un partenariat est conclu avec **l'Inter communale des sports** qui nous met à disposition gracieusement **le Couvidôme** dont la capacité répond à l'ampleur de l'organisation. À la demande des représentants, les recettes seront reversées à une association de l'entité. Le choix se porte sur **l'ASBL « Solidarités Plurielles de l'entre-Sambre-et-Meuse »**, basée à Mariembourg, offrant une assistance variée, allant du soutien administratif et financier à l'aide alimentaire pour les personnes fragilisées. Une soirée « Cabaret », invitant tous les participants, sera prévue pour la remise du don et mettra en scène les musiciens ainsi que les bénéficiaires de l'ASBL.

5.6.3. Les partenariats

Les opérateurs socioculturels du territoire, les Centre culturels de l'arrondissement, la Commune, les associations et les citoyens actifs prêts à s'investir dans les activités sont essentiels dans la mise en place du projet d'action culturelle. Comme déjà évoqué, nos moyens humains et financiers sont limités et ne suffisent pas dans l'organisation de la plupart des actions. Dès lors, dans un souci de pérennisation, nous devons faire appel aux forces vives de l'entité.

Cela dit, pour éviter le galvaudage de la notion de partenariat, il nous a semblé intéressant de pouvoir le définir dans nos rapports d'activités. Nous avons donc établi plusieurs formes et plusieurs niveaux d'intervention du Centre :

5. Projet d'action culturelle

Le soutien

Il s'agit de mettre des services techniques et de communication à disposition des associations pour aider, améliorer ou amplifier l'impact de leur activité : mettre à disposition du matériel, introduire une demande de prêt de matériel à Nannine, intervenir administrativement auprès de l'Administration communale, travail d'infographie ou encore publication dans le Vlan.

La collaboration

Il s'agit d'ajouter au soutien une aide humaine sous forme d'une participation d'un membre de l'équipe dans l'élaboration d'un projet d'une association ou d'un citoyen et de l'accompagner dans la réalisation.

Le partenariat

Il s'agit d'ajouter au soutien et à la collaboration une intervention financière directe ou indirecte en mutualisant les moyens techniques et humains.

Le tableau ci-dessous reprend les principales actions culturelles et les opérations menées en partenariat.

Dénomination	Partenaires
Au fil de l'Eau Noire	Parc Naturel ESEM
Créa lisons	FWB - Réseau de Lecture publique
Festival des fanfares	Les 5 fanfares de l'entité - Académie de Musique - Dubbl'arts
Fête des Arts plastiques	CEC «Le Kraak»- PCS, MJ 404 - MJ les Leus - Article 27 - CC de Chimay - Musée du Petit format
Journée de l'interculturalité	Infor Jeunes - FEDASIL
Journées du patrimoine	L'Office du tourisme
La fête de la Musique	FEDEROCK
La parade des lanternes	CEC « Le Kraak »
La triennale de la mosaïque	
L'atelier communautaire	
Les après-midis jeux	PCS
Marathon des lettres	Amnesty groupe local
Noël au kiosque	Académie de Musique
Oh! Les chœurs	Les 4 chorales de l'entité
On Joue	One
Parcours d'Artistes	Les centres culturels de Chimay - Momignies - Viroinval - Sivry-Rance - le Foyer de Froidchapelle - la Fondation Chimay-Wartoise
Prix de l'Eau Noire	Bibliothèque
Salon Evras	CIAC - Planning familial
Théâtre à l'école	Les 6 Centres culturels d'arrondissement
Les Zakoustic's	
Action sculpture	
Cont'émoi	

5. Projet d'action culturelle

5.6.4. Ce vers quoi nous avons l'intention d'avancer dans notre projet d'action culturelle

Les objectifs

- Favoriser l'accès à une offre culturelle diversifiée et de qualité pour tous les habitants de Couvin, quel que soit leur âge, leurs origines ou leur situation sociale.
- Renforcer les liens sociaux en encourageant les rencontres intergénérationnelles et interculturelles à travers des activités artistiques et culturelles.
- Promouvoir l'inclusion sociale en impliquant activement les publics les plus marginalisés dans des projets participatifs et collaboratifs.
- Valoriser le patrimoine local et les talents artistiques de la région.
- Décentraliser les actions culturelles pour une meilleure accessibilité des publics éloignés.

Impacts visés

- Augmentation de la fréquentation des activités culturelles et artistiques par un public diversifié.
- Renforcement du sentiment d'appartenance et de fierté des habitants vis-à-vis de leur entité et de leur patrimoine culturel.
- Amélioration du bien-être et de la qualité du cadre de vie des habitants grâce à une offre culturelle enrichissante et inclusive.

Les indicateurs de mesure des impacts

- Le nombre de participants.
- Les retombées médiatiques.
- Les collaborations futures engendrées.
- Les changements observés dans les comportements culturels.

Dans la mesure du possible, nous tenterons de mesurer l'impact du projet d'action culturelle sur le développement social de la commune, notamment en termes de renforcement du tissu social et de liens sociaux, de création de liens intergénérationnels, interculturels et d'inclusion des publics éloignés.

5.7. Auto-évaluation prospective

En ce qui concerne **les démarches**, nous nous baserons sur l'agenda des actions culturelles. Il doit nous servir pour nos repères temporels et baliser notre progression vers l'enjeu.

Pour **procéder à l'autoévaluation du projet d'action culturelle**, nous mettrons en place au moins une fois par an une réunion du Conseil d'orientation pour recueillir son avis suivant les critères d'évaluation définis ci-dessous. Ces éléments seront ensuite soumis au Conseil d'administration qui pourra en prendre connaissance et donner son avis sur les moyens à mettre en œuvre pour continuer le projet.

L'avis des participants aux activités sera pris en compte tout au long de la saison et devra nous servir dans l'évaluation.

Pour que l'analyse partagée puisse continuer, nous programmerons des activités ponctuelles et spécifiques disséminées sur la période en cours. Cela permettra de garder une continuité dans des habitudes de récolte d'éléments sur le vécu des gens.

Nous garderons les questions reprises ci-dessous puisqu'elles peuvent servir aussi bien comme grille d'évaluation pour les actions culturelles que pour les opérations mises en place en phase avec les enjeux.

5. Projet d'action culturelle

Comment les activités du Centre culturel rencontrent-elles l'adhésion des publics ?

- La diversité des activités proposées
- La mise en valeur des artistes de l'entité

Quelles sont les actions qui ont permis de développer l'égalité de l'accès à la culture pour tous ?

Comment avons-nous ciblé le public éloigné de la culture ?

Comment l'action du Centre culturel a-t-elle contribué à la vie associative locale ?

Comment l'action du Centre culturel a-t-elle contribué à tisser des liens sociaux auprès de la population ?

En quoi les pratiques du Centre ont-elles contribué à la démocratie culturelle ?

Quelles actions ont été menées en vue de développer : les capacités critiques, l'expérimentation, la transmission et la médiation culturelle ?

Que nous ont apporté nos partenaires dans le projet d'action culturelle ?

Ce questionnaire devra nous permettre de répondre aux points suivants :

L'accessibilité et la participation : pour évaluer dans quelle mesure le projet d'action culturelle favorise l'accès de tous les citoyens à la culture et encourage leur participation active. Cela inclut l'accessibilité financière, géographique et sociale des activités proposées.

La qualité artistique et culturelle : pour évaluer la qualité artistique et culturelle des activités proposées en tenant compte de la diversité des disciplines artistiques, de l'originalité des contenus et de l'excellence des prestations.

L'engagement communautaire : pour évaluer l'engagement du Centre culturel en mesurant la fréquentation des événements, les retours des participants et leur implication dans la vie culturelle de la commune.

Les partenariats et les réseaux : pour examiner la qualité des partenariats établis avec d'autres acteurs culturels, éducatifs et sociaux du territoire ainsi que l'intégration dans des réseaux de coopération territoriaux ou sectoriels.

L'évaluation financière : pour analyser la gestion financière du projet, en évaluant l'efficacité de l'utilisation des ressources budgétaires allouées et la capacité à mobiliser des financements complémentaires.

La durabilité et la pérennité : pour jauger la durabilité du projet dans le temps, en mesurant sa capacité à s'inscrire dans une démarche à moyen et long termes, notamment dans le suivi des actions de médiation, de transmission et de pérennisation des pratiques culturelles.

L'évaluation participative : pour favoriser une évaluation participative du projet, en recueillant les avis des parties prenantes (publics, partenaires, artistes, animateurs) afin d'assurer l'adaptation continue et l'amélioration de l'action culturelle.

L'agenda des opérations culturelles, des actions d'analyse partagées et des réunions d'instances

Les opérations culturelles

2023-2024 : «Parade des lanternes»

2024-2025 : «Après-midi jeux inter-Gé»

2025 : Festival des fanfares « Phoenix music »

2024-2025 : «Triennale de la mosaïque»

Les actions d'analyse partagée

2026-2029 : Éléments recueillis lors des activités du Centre

2029-2030 : Actions d'analyse partagée

5. Projet d'action culturelle

5.8. Conclusion du projet d'action culturelle

Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre du décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles en promouvant une action culturelle diversifiée, participative et inclusive qui contribue au développement social et culturel de notre commune. Nous sommes convaincus que cet investissement dans la culture renforcera la cohésion sociale et le cadre de vie des habitants de Couvin.

Le Centre culturel de Couvin va entamer un processus de mise en action du projet culturel qui sera émaillé de plein de surprises. Tout au long de celui-ci, il va devoir essayer, tenter, expérimenter, douter, échouer, recommencer et surtout réessayer. L'équipe, les instances, les associations, les citoyens sont plus que jamais prêts à relever les défis.

Ce dossier n'aurait aucune consistance sans l'apport précieux d'aides extérieures. Nous remercions donc chaleureusement les membres du Conseil d'orientation, des instances du Centre culturel et surtout l'équipe qui a contribué directement à la réalisation de ce document.

Mais aussi les collègues avec lesquels j'ai pu me plonger dans d'inévitables palabres sur le rôle que nous sommes sensés jouer dans notre société, de notre légitimité au sein de nos institutions, de notre fonction, de la portée de nos actions dans la vie des citoyens, des moyens mis à disposition et de notre avenir en tant qu'agitateurs de neurones.



Actions

20
24

08/2024, opération culturelle : Parade des lanternes
09/2024, opération culturelle : Triennale de la mosaïque
10/2024, opération culturelle : Après-midi jeux

20
25

05/2025, opération culturelle : Phoenix Music
06/2025, opération culturelle : Après-midi jeux
08/2025, opération culturelle : Triennale de la mosaïque

20
26

06/2026 - analyse partagée

20
27

06/202 - analyse partagée

20
28

06/2028 - analyse partagée

20
29

06/2029 - analyse partagée
Actions spécifiques mises en place pour les citoyen.n.e.s
dans le cadre de l'analyse partagée.

20
30

01/2030 - analyse partagée.
Invitation aux associations agréées FWB
09/2030 - analyse partagée
invitation publique

Réunions

01/2025 - CO : autoévaluation 2024
 06/2025 - OA : autoévaluation 2024
 06/2025 - AG : autoévaluation 2024

20
25

01/2026 - CO : autoévaluation 2025
 06/2026 - OA : autoévaluation 2025
 06/2026, AG : autoévaluation 2025

20
26

01/2027 - CO : autoévaluation 2026
 06/2027 - OA : autoévaluation 2026
 06/2027 - AG : autoévaluation 2026

20
27

01/2028 - CO : autoévaluation 2027
 06/2028 - OA : autoévaluation 2027
 06/2028 - AG : autoévaluation 2027

20
28

01/2029 - CO : autoévaluation 2028
 actions à mettre en place pour l'analyse
 partagée.

20
29

05/2029 - OA : validation actions mises en place
 06/2029 - AG : questionnaire/ échanges analyse partagée

01/2030 - CO : autoévaluation 2029
 06/2030 - OA : questionnaire/ échanges analyse partagée
 06/2030 - AG : questionnaire/ échanges analyse partagée
 09/2030 - CO : autoévaluation CP
 10/2030 - OA : autoévaluation CP
 12/2030 - CO : analyse partagée

20
30

01/2031 - OA : analyse partagée
 02/2031 - CO : projet d'action culturel
 03/2031 - OA : projet d'action culturel
 04/2031 - CO : validation CP
 05/2031 - OA : validation CP
 06/2031 - AG : validation CP
 06/2031 - Conseil communal : validation CP
 09/2031 - Conseil provincial : validation CP
 12/2031 - FWB: dépôt du dossier

20
31



CHAPITRE

6

Rapport financier



6. Rapport financier

Le rapport financier a été élaboré de façon à mettre en évidence une série d'éléments, d'indicateurs et de données permettant une meilleure compréhension de la situation financière du Centre. Le choix de présentation est objectif de manière à être au plus proche des préoccupations spécifiques du Centre culturel de Couvin. Il doit être proposé aux instances du Centre comme base de réflexion quant aux décisions à prendre dans les projections budgétaires futures. Il se veut non-exhaustif mais assez alimenté pour avoir un point de vue éclairé de la situation.

6.1. Analyse financière de l'exercice 2023

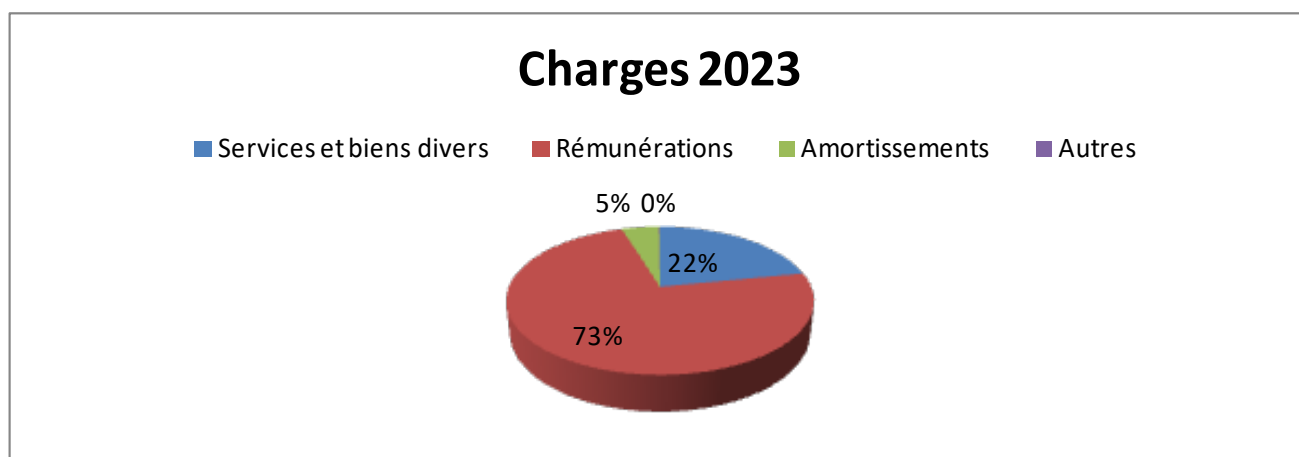
6.1.1. Le résultat 2023

Le résultat **2023** est en positif de **4 455,08** euros. Il s'agit bien du résultat d'exploitation après ajout des produits financiers et déduction des charges financières (charges d'intérêts bancaires).

6.1.2. Les charges globales

Le montant des dépenses «Services et biens divers » est de **108 655,17** euros. Il reprend, dans le compte de résultat, la somme des imputations **60 (fournitures bar)** et **61** soit **3 524,23 + 105 130,94** euros.

Charges	Résultat 2023
Services et biens divers	108 655,17
Rémunérations	363 989,31
Amortissements	23 452,38
Autres	568,67
	496 665,53



Il est important de comprendre que le pourcentage affecté à la rémunération est un indicateur de bonne proportion entre les charges salariales et les charges d'exploitation. Le Centre reste à un palier de **73 %**. Ce qui révèle une disponibilité des fonds alloués aux dépenses pour les activités. En **2023**, ce pourcentage est resté identique par rapport à l'année **2022**.

6. Rapport financier

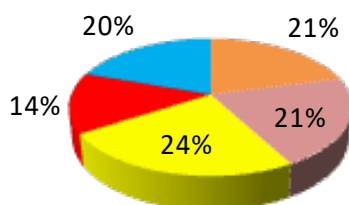
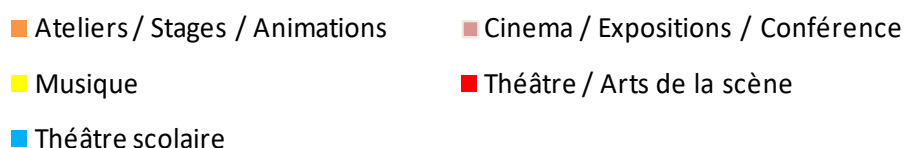
6.1.3. Les services et biens divers 2023

Les éléments constitutifs des charges « biens et services divers » sont :

- Les coûts des activités

Charges	Résultat 2023
Ateliers / Stages / Animations	13 260,19
Cinema / Expositions / Conférence	13 226,38
Musique	15 143,59
Théâtre / Arts de la scène	9 035,36
Théâtre scolaire	12 418,29
	63 083,81

Charges 2023



- Les coûts d'exploitation des infrastructures

- Les soutiens, les aides-services et les partenariats

6.1.4. Les charges salariales en 2023

Les salaires ont été indexés de **4%** et pour certains travailleurs s'ajoute une augmentation due à l'ancienneté (biennale). Sur ce point, et pour bénéficier d'une analyse plus fine, il semble plus judicieux de se référer au point « Évolution des charges salariales de **2009 à 2023** ».

6.1.5. Les produits globaux en 2023

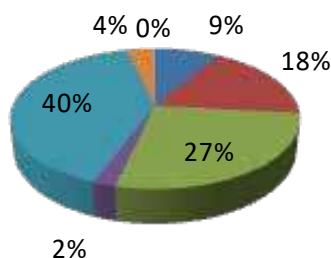
L'apport des recettes du Centre en **2023** représente **13%** de l'ensemble des produits (**9%** de chiffre d'affaire et **4%** de subside projet).

Produits	Résultat 2023
Chiffre d'affaires	42 888,89
Subside RW APE	91 095,68
Subside communal	134 929,42
Subside province	11 000,00
Subside FWB	202 336,60
Subside projet	17 740,30
autres	1 081,00
	501 071,89

6. Rapport financier

Produits 2023

■ Chiffre d'affaires ■ Subside RW APE ■ Subside communal ■ Subside province
■ Subside FWB ■ Subside projet ■ autres



6.2. Analyse financière sur la période 2009-2023

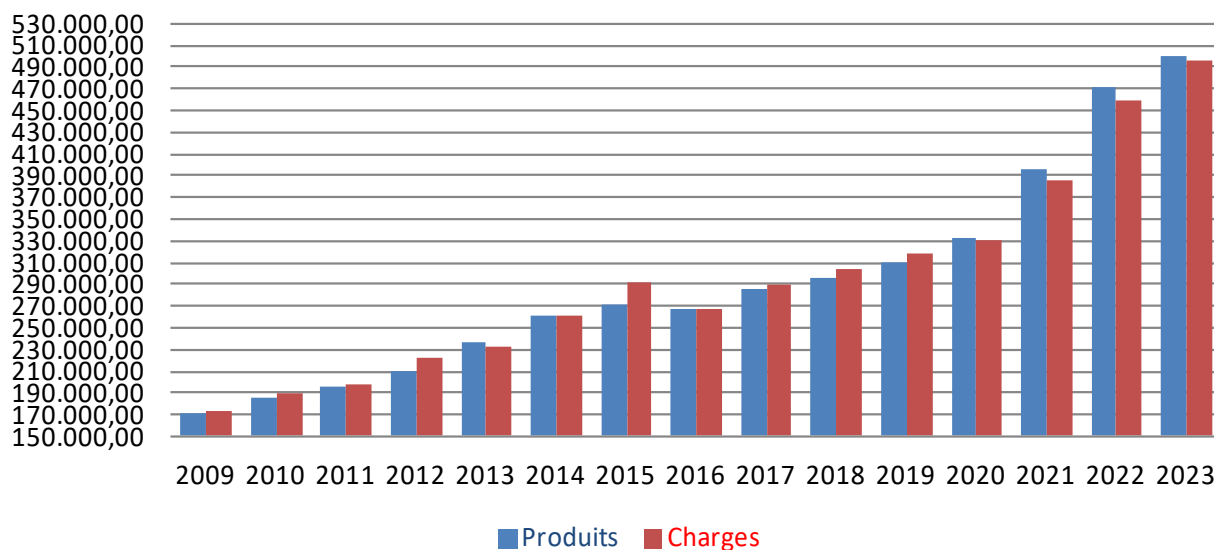
6.2.1. Évolution des produits et des charges de 2009-2023

Le résultat en positif de **2023** doit être repris dans une analyse sur une plus longue période afin de mieux percevoir, comprendre et ainsi pouvoir le remettre dans un contexte conjoncturel. La période **2019-2023** correspond à la mise en application du dernier contrat-programme.

	Produits	Charges
2009	172 293,23	172 968,87
2010	186 164,88	190 659,60
2011	195 556,55	198 090,79
2012	210 510,08	221 565,19
2013	237 213,99	232 796,39
2014	260 468,77	261 988,25
2015	270 982,95	291 816,04
2016	267 723,67	267 576,75
2017	285 983,61	288 962,42
2018	295 357,62	303 948,72
2019	309 307,28	317 705,54
2020	333 532,90	330 506,97
2021	396 745,11	385 107,63
2022	471 376,08	458 382,48
2023	501 071,89	496 616,81

6. Rapport financier

Evolution des produits et des charges de 2009 à 2023



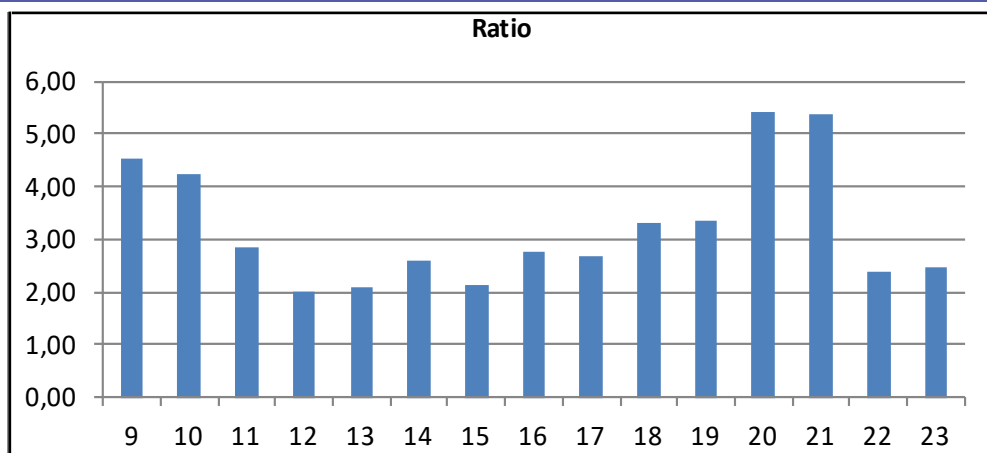
Outre l'augmentation des dépenses et des recettes sur ces 15 exercices, l'équilibre annuel reste constant. Sauf en **2015**, année où le Centre culturel a mis en place les actions d'analyse partagée auprès de la population dans le cadre du nouveau décret et la réalisation du nouveau Contrat-programme. En **2023**, nous finissons l'exercice avec un léger boni.

6.2.2. Évolution du ratio «Services et biens divers» / «Chiffre d'affaire»

Il s'agit ici de donner une indication sur la proportion entre les charges d'exploitation du Centre et les recettes d'activités en reprenant les « services et biens divers » (61) en regard au « chiffre d'affaire » (70). Le tableau ci-dessous se lit comme suit : en **2023**, le Centre a dépensé globalement **2,45** euros pour 1 euro de recette.

	Services et biens divers	Chiffre d'affaire	Ratio
9	57 131,35	12 621,27	4,53
10	81 758,39	19 265,93	4,24
11	74 505,41	26 200,14	2,84
12	71 095,59	35 848,53	1,98
13	64 435,49	30 924,95	2,08
14	67 120,67	25 774,96	2,60
15	84 466,73	39 275,49	2,15
16	61 778,05	22 361,07	2,76
17	73 039,52	27 483,83	2,66
18	74 601,01	22 670,67	3,29
19	70 731,38	20 992,74	3,37
20	60 905,38	11 214,57	5,43
21	73 586,78	13 711,01	5,37
22	97 313,77	41 082,64	2,37
23	105 130,94	42 888,89	2,45

6. Rapport financier



On remarque, très nettement, les effets du passage COVID sur **2020 et 2021**.

Ce ratio nous permet de garder le cap d'une tarification accessible pour le plus grand nombre et de continuer, même, à proposer un certain nombre d'activités gratuites.

6.2.3. Évolution du résultat d'exploitation de 2009 à 2023

	Bénéfice	Perte	Total cumulé
2009		-675,31	-675,31
2010		-4 494,72	-5 170,03
2011		-2 534,24	-7 704,27
2012	944,89		-6 759,38
2013	4 417,60		-2 341,78
2014		-1 519,48	-3 861,26
2015		-22 392,27	-26 253,53
2016		-901,57	-27 155,10
2017		-3 520,46	-30 675,56
2018		-6 278,05	-36 953,61
2019		-8 398,26	-45 351,87
2020	3 025,93		-42 325,94
2021	11 141,48		-31 184,46
2022	12 680,00		-18 504,46
2023	4 678,55		-13 825,91
	36 888,45	-50 714,36	-13 825,91

Le tableau ci-dessus reprend bien les résultats d'exploitation et non pas les bénéfices ou pertes des exercices sur la période **2009-2023**. Ce qui veut dire que les chiffres repris ne tiennent pas compte des produits et charges financières ainsi que des produits et charges exceptionnelles. Les variations étant négligeables, elles ne sont pas significatives pour la compréhension de l'évolution du résultat.

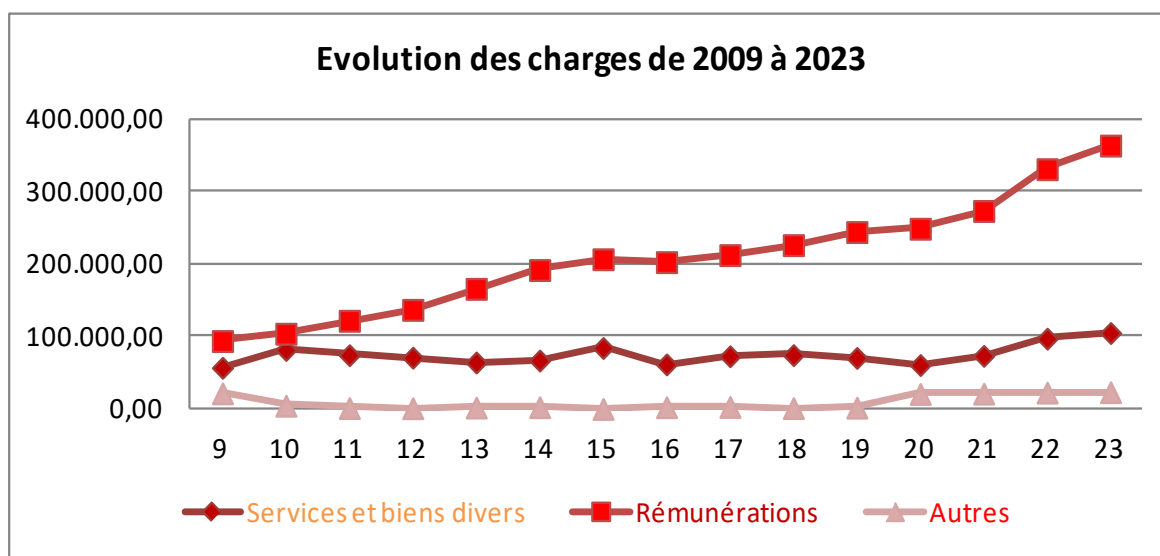
Le tableau est assez clair pour voir l'augmentation de déficit en **2010** et le redressement à partir de **2011** jusqu'en **2013** pour ensuite replonger à partir de **2014**. Le résultat **2015** se situe, en termes d'activités, dans la mise en place des actions menées dans le cadre de l'analyse partagée pour la constitution du nouveau Contrat-programme **2018**. Nous augmentons les pertes en **2018** et **2019** ce qui était prévisible dans l'attente des effets financiers du nouveau Contrat-programme. En **2020**, après 6 années consécutives de déficit, nous terminons l'exercice en léger boni. En **2023**, nous terminons également en positif.

Le montant global du déficit d'exploitation cumulé sur la période depuis **2009** est de **13 825,91** euros.

6. Rapport financier

6.2.4. Évolution des charges de 2009 à 2023

	Services et biens divers	Rémunérations	Autres
9	57 131,35	94 043,46	21 794,06
10	81 758,39	104 144,83	4 756,38
11	74 505,41	122 034,77	1 550,61
12	71 095,59	137 132,40	1 337,20
13	64 435,49	166 143,76	2 217,14
14	67 120,67	192 115,81	2 714,77
15	84 466,73	206 996,37	352,94
16	61 778,05	203 055,13	2 743,57
17	73 039,52	212 743,04	3 079,86
18	74 601,01	226 529,82	1 508,08
19	70 731,38	244 594,81	2 086,49
20	60 905,38	249 157,91	21 019,80
21	73 586,78	273 711,31	21 431,03
22	97 313,77	331 395,53	22 840,95
23	105 130,94	363 989,31	23 452,38



Plusieurs éléments ressortent clairement du tableau ci-dessus :

1. L'augmentation significative de la charge salariale à partir de **2012** est due à plusieurs facteurs repris dans l'évolution des charges salariales de **2009 à 2023**.
2. La diminution des biens et services divers à partir de **2011** jusqu'en **2014** pour revenir au niveau de **2010**. En **2015**, une augmentation significative en corrélation avec l'année de l'organisation des activités liées à l'analyse partagée du contrat-programme. En **2016**, diminution significative des charges. De **2017** à **2019**, on remarque une constance dans les dépenses. En **2020**, de nouveau une diminution due aux annulations et aux reports des activités consécutives à la crise sanitaire. En **2021**, nous avons pu maintenir un peu plus d'activités et donc une augmentation des dépenses. En **2022**, l'augmentation significative des activités a entraîné des dépenses supplémentaires de **32%** par rapport à **2021**. En **2023**, nous avons gardé un rythme de programmation d'activités et de diffusion de spectacles.
3. La moyenne des dépenses des biens et services divers sur ces **15** années est de **85 869,27** euros.
4. L'augmentation des « autres » charges est due principalement à la charge de l'amortissement (**23 452,38** euros) résultant de l'aménagement de la salle et des bureaux en **2020**.

6. Rapport financier

6.2.5. Évolution des charges salariales de 2009 à 2023

Pour mieux comprendre l'évolution des charges salariales, telles qu'elles apparaissent dans les comptes de résultat en classe **62**, nous devons prendre plusieurs facteurs en compte.

A. Le nombre de TP

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Balsacq	0,00	0,00	0,91	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Bérondiaux	1,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Bourtembourg	0,75	1,00	1,00	0,92	0,75	0,92	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	1,00	1,00	1,00
Caron	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,50	0,50	0,83	0,60	0,62	0,50	0,50	0,50	0,50
Cabaraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,92
Dupont	0,12	0,38	0,50	0,16	0,34	0,50	0,50	0,50	0,37	0,17	0,16	0,50	0,50	0,33	0,50
El Kadi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	1,00	0,83	0,00
Francq	0,75	0,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Geeraets	1,00	1,00	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Herbert	0,00	0,00	0,00	0,33	0,50	0,50	0,50	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Lepetit	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,12	0,50	0,50	0,50	0,50
Paquet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,16	0,50	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Venturini	0,00	0,00	0,58	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
TP moyen	3,62	4,13	4,41	3,41	3,59	4,08	4,30	4,13	4,16	4,30	3,95	4,46	5,50	5,16	5,42

La moyenne des TP du Centre est de **4,31**. En **2020**, l'équipe s'est renforcée avec la venue d'un article **60** comme auxiliaire logistique de projet. En **2021**, retour d'un 4/5 à TP. En **2023**, renfort d'un article **60**.

B. La provision de pécules de vacances et la reprise de provision de pécules de vacances

	Provision pécule VA	Reprise provision VA	Total
2009	10 000,00	-6 000,00	4 000,00
2010	6 000,00	-10 000,00	4 000,00
2011	6 750,00	-6 000,00	750,00
2012	11 750,00	-6 750,00	5 000,00
2013	12 500,00	-11 186,33	1 313,67
2014	19 026,53	-12 500,00	6 526,53
2015	20 000,00	-19 026,53	973,47
2016	18 000,00	-20 000,00	2 000,00
2017	18 000,00	-18 000,00	0,00
2018	18 000,00	-18 000,00	0,00
2019	24 000,00	-18 000,00	6 000,00
2020	24 000,00	-24 000,00	0,00
2021	30 000,00	-24 000,00	6 000,00
2022	36 873,64	-30 000,00	6 873,64
2023	41 707,36	-36 873,64	4 833,72

La provision de pécules de vacances est une charge de rémunération, reprise dans les comptes de résultat en classe **62**, et qui permet de comptabiliser une somme calculée sur base des salaires des travailleurs en vue d'une projection de paiement dans l'année qui suit. La reprise de pécule de vacances est cette même projection de paiement de l'année précédant l'exercice en cours. La reprise **2013** ne correspond pas à la provision **2012**, Il s'agit d'une erreur comptable qui découle d'une mauvaise imputation (affectation de la différence en ONSS) mais qui n'affecte pas les résultats. Suivant le tableau, nous constatons aussi qu'entre **2013** et **2014**, la provision a été augmentée afin d'être au plus près des montants à dépenser en **2014** pour les pécules de vacances des travailleurs. C'est donc une somme

6. Rapport financier

de **6 526,67** euros qui augmente la charge salariale de **2014**. En **2016**, la différence est en positif suite à la suspension de contrat de Herbert Véronique et au 4/5 temps de Bourtembourg Emmanuelle. En **2017**, la situation revient à l'équilibre. En **2019**, nous avons réajusté la provision à **24 000** euros soit **6 000** euros en plus qui alourdissent donc la charge salariale globale. En **2020**, nous avons gardé les mêmes montants. En **2021**, nous avons de nouveau réajusté la provision de **6 000** euros. En **2023**, nous avons également réajusté la provision de **4 833,72** euros.

C. Les biennales et les indexations salariales

Dans la CP **329.02**, le salaire est indexé tous les **2** ans (biennale) en fonction des échelons barémiques.

Les salaires sont soumis aussi à l'indexation suivant l'indice pivot. En **2022** et **2023**, le total des indexations a atteint **14%** de la charge salariale de **2021**.

D. Le mode de subvention à l'emploi (FWB, APE, ACTIVA....)

Ci-dessous le tableau récapitulatif des charges salariales de **2009-2023**.

	Rém. Brute	ONSS	Assurance loi	Med. Travail	Déplacements	Chèque repas	Total
2009	71 080,06	12 239,82	388,93	95,50	726,87	5 690,06	90 221,24
2010	87 101,47	12 903,37	745,17	355,03	852,13	6 187,66	108 144,83
2011	98 363,00	14 359,03	1 165,73	360,79	1 278,49	5 757,87	121 284,91
2012	108 308,11	15 234,92	1 135,37	347,76	1 699,49	5 406,75	132 132,40
2013	137 031,81	18 820,09	1 126,86	465,17	2 264,68	5 121,48	164 830,09
2014	152 454,76	21 219,22	1 701,37	560,83	4 752,88	4 910,22	185 599,28
2015	170 941,66	22 678,42	1 968,23	359,72	1 944,93	5 572,15	203 465,11
2016	171 259,84	22 667,25	1 823,71	518,96	1 740,47	7 044,90	205 055,13
2017	178 096,48	24 288,94	1 939,03	523,26	1 691,46	4 100,29	210 639,46
2018	185 374,12	31 571,61	1 732,62	558,70	2 194,74	5 098,03	226 529,82
2019	198 621,72	30 592,90	1 918,40	570,61	1 565,40	5 325,78	238 594,81
2020	206 393,73	31 716,58	1 858,68	635,10	1 666,12	5 994,37	248 264,58
2021	220 668,42	32 331,70	1 972,27	571,44	1 751,48	5 729,34	263 024,65
2022	238 341,04	70 524,05	2 054,87	847,97	1 531,18	6 268,12	319 567,23
2023	265 937,54	76 975,72	2 302,03	807,96	2 141,07	5 566,27	353 730,59

Est à remarquer la différence de versement ONSS entre **2021** et **2022** d'un montant de **38 192,35** euros supplémentaire. Au **01/01/2022**, le mode de subvention des points APE change. La subvention versée par la RW est calculée en prenant en compte le montant de l'ONSS à devoir.

6. Rapport financier

		Compte 2021	Compte 2022	total 2022	Budget 2023
62	C. Rémunérations, charges sociales et pensions	263 024,65	319 567,23	-56 542,58	325 710,51
620200	Rémunérations employés	176 428,39	187 574,18	-11 145,79	191 325,66
620210	Pécules de vacances employés	28 046,77	32 967,02	-4 920,25	33 626,36
620220	Primes de fin d'année	16 193,26	17 799,84	-1 606,58	18 155,84
621000	ONSS	32 331,70	70 524,05	-38 192,35	71 934,53
623100	Assurance loi	1 972,27	2 054,87	-82,60	2 100,00
623130	Frais de déplacements	1 751,48	1 531,18	220,30	1 700,00
623200	Médecine du travail	571,44	847,97	-276,53	600,00
623300	Chèques repas	6 616,75	7 098,17	-481,42	7 098,17
623310	Chèques repas quote part personnel	-887,41	-830,05	-57,36	-830,05

		Compte 2021	Compte 2022	total 2022	Budget 2023
	C. Cotisations, dons, legs et subsides	113 315,87	151 368,70	38 052,83	143 010,44
737400	Subsides RW - APE	51 455,07	80 051,84	28 596,77	81 412,72
737510	Subsides FWB - Accords du non marchand	54 088,84	54 074,93	-13,91	54 074,93
737515	Subsides FWB - Accords du non marchand Index	0,00	6 925,16	6 925,16	6 925,16
740900	Exonération précompte	554,14	597,63	43,49	597,63
740950	Prime ONSS - Covid	7 217,82	9 719,14	2 501,32	0,00
		Compte 2021	Compte 2022	total 2022	Total 2023
		149 708,78	168 198,53	-18 489,75	-2 214,98

L'augmentation significative de la rémunération globale à partir de **2013** est due au remplacement de la mise à disposition d'un Temps Plein communal par la prise en charge financière d'un Temps Plein sous contrat au Centre culturel. Cette augmentation est en corrélation directe avec l'augmentation des Subventions à partir de **2013**.

Il est à remarquer aussi la progression des montants des subsides des points APE. En effet, de **2009** à **2013** les montants sont +/- linéaires, ils augmentent à partir de **2014**. Le transfert de 6 points APE pour un TP animateur de la MJ de Oignies vers le Centre en est la raison. Ce transfert a permis d'engager 2 mi-temps et ainsi combler le déficit de TP de **2012** avec le départ d'un travailleur. Le CC possède actuellement **16** points APE. Il est bon à savoir aussi qu'en **2015** le montant des points a été gelé et donc non-indexé de **1%**. À partir de **2018**, le subside octroyé par la Commune pour l'emploi d'un animateur passe dans un subside global de fonctionnement. En **2019** et **2020**, les montants restent constants. En **2021**, nous constatons une légère augmentation due au retour du 4/5 à un TP et de l'engagement d'un Article 60 fin **2020**.

Au **01/01/2022**, le mode de subvention des points APE change. Le montant de **80 051,84** euros (**51 455,07** en **2021**) reprend le financement par point APE (16 pour le Centre) ainsi qu'un supplément ONSS soit **28 596,77** euros supplémentaire.

6. Rapport financier

6.2.6. Évolution des produits de 2009 à 2023

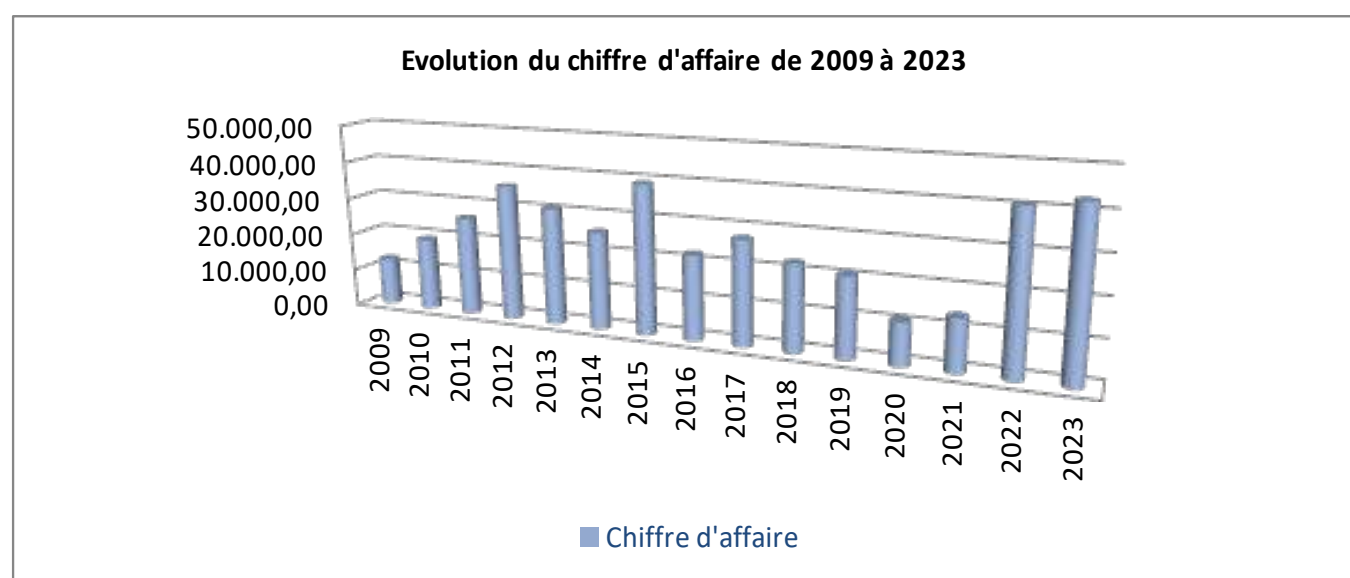
	Chiffre d'affaire	Subsides
2009	12 621,27	159 662,23
2010	19 265,93	166 728,38
2011	26 200,14	169 356,41
2012	35 848,53	174 661,55
2013	30 924,95	206 289,04
2014	25 774,96	234 693,81
2015	39 275,49	231 707,46
2016	22 361,07	245 362,60
2017	27 483,83	258 499,78
2018	22 670,67	272 218,05
2019	20 992,74	287 816,76
2020	11 214,57	321 799,95
2021	13 711,01	375 262,14
2022	41 082,64	419 468,17
2023	42 888,89	457 432,00

L'augmentation des produits globaux est aussi alimentée, en fonction des années, par des subsides extraordinaires obtenus lors d'appels à projets, de dossiers de financement déposés ou de sponsoring privé.

Cela représente sur la période **2009-2023** un total de **145 847,49** euros. Un montant de **150 000,00** euros a été accordé en **2017** pour l'aménagement de la salle par la Province de Namur.

De **2017 à 2019**, la Fondation Chimay-Wartoise nous a versé un subside total de **44 000** euros (**38 000** euros pour l'emploi à mi-temps et **6 000** euros pour les biens et services divers) dans le cadre du projet de la « Maison des associations ». En juillet **2019**, la constitution d'une ASBL a permis l'autonomie du projet avec une subvention directe entre la FCW et la MDA. En **2019**, suite à un appel à projet, la FCW a financé l'achat de matériel d'éclairage pour la salle à hauteur de **21 536,46** euros. Depuis le lancement du « Prix de l'Eau Noire jeunesse » en **2019**, nous bénéficions du soutien financier des service-clubs de l'entité : Ladie's Circle, La table Ronde, Le Rotary, Les soroptimist.

6.2.7. Le chiffre d'affaire



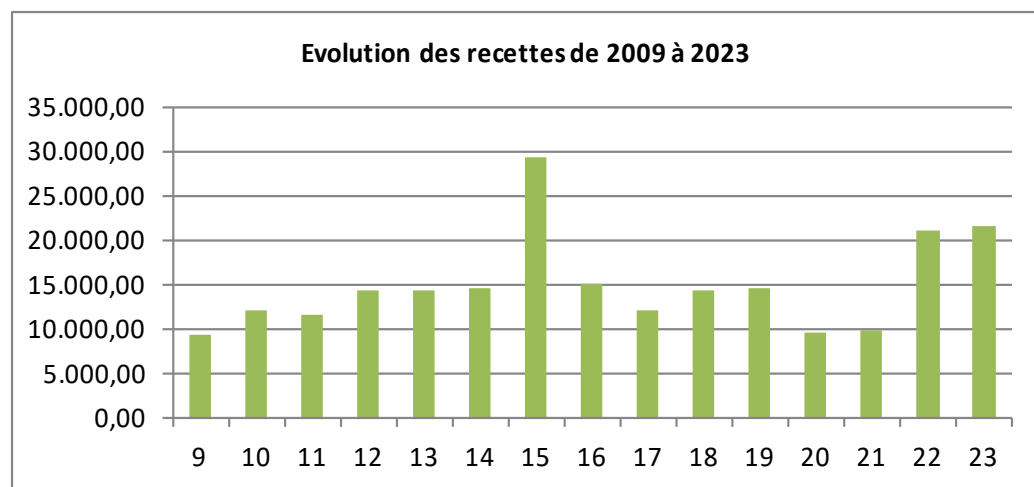
Les variations observées entre **2009** et **2019** dans le chiffre d'affaire (**70**) des comptes de résultats sont à mettre en corrélation avec les « Apports reçus en coproduction » (**703000**) principalement alimentés par l'opération « Théâtre à l'école ». En effet, **5** opérateurs (Philippeville, Walcourt, Viroinval, Doische, Couvin) mutualisent les subsides Art et vie pour programmer **3** spectacles pour les enfants par an. Chacun, à tour de rôle, prenait en charge les cachets

6. Rapport financier

et refacturait aux autres. Vous retrouvez le même phénomène dans les comptes « Achats de spectacles vivants » (**615200**) et « Apports versés en coproduction » (**616100**) dans les biens et services divers. Pour avoir une idée plus précise de l'augmentation du chiffre d'affaire dû au développement des activités du Centre, nous devons isoler le compte « Recettes d'activités » (**700100**).

En **2020** et **2021**, un chiffre d'affaire en nette diminution suite aux restrictions sanitaires. En **2022** et **2023**, l'augmentation des activités dans un retour à la normal.

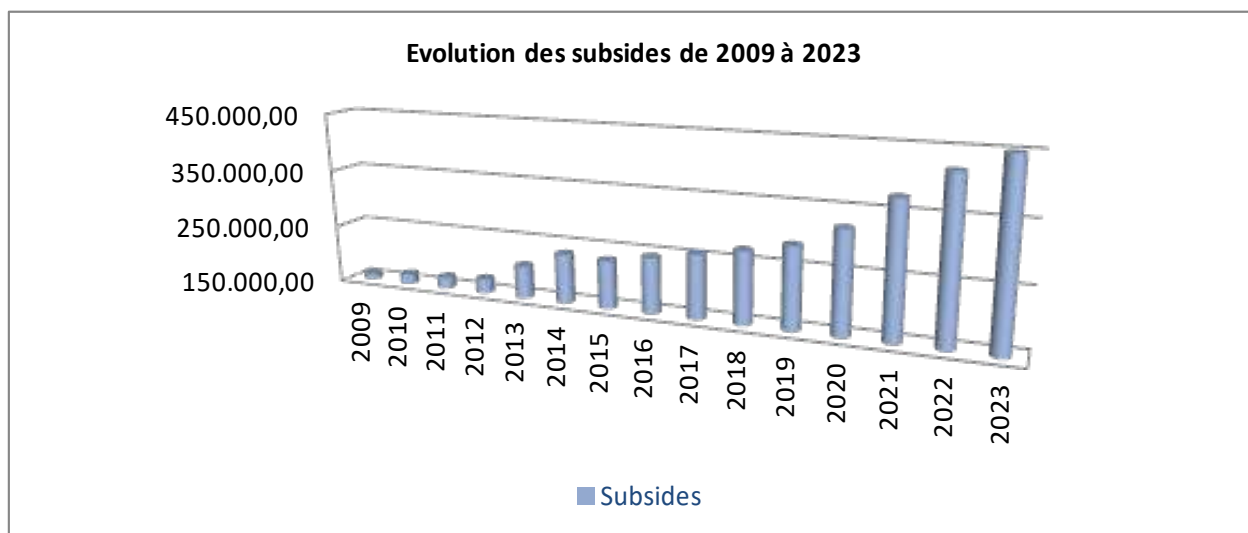
	Recettes d'activités
9	9 263,56
10	12 104,96
11	11 688,40
12	14 464,95
13	14 367,37
14	14 613,15
15	29 282,25
16	15 059,25
17	12 034,11
18	14 398,00
19	14 588,00
20	9 604,00
21	9 860,00
22	20 986,08
23	21 614,50



Le montant des recettes (**700100**) de **29 282,35** euros en **2015** correspond à une augmentation des activités organisées cette année-là dans le cadre de l'analyse partagée. Ce chiffre est à mettre en parallèle avec les dépenses de biens et services divers de **2015** de **84 466,73** euros qui confirment le caractère exceptionnel en terme d'activités. En **2020 et 2021**, les recettes sont en diminution suite aux reports et annulations d'activités. En **2022 et 2023**, les saisons complètes en bénéficiant de la salle polyvalente (ouverte en septembre **2021**) ont permis l'augmentation des activités de diffusion.

6. Rapport financier

6.2.8. Les subsides



L'augmentation significative des subsides à partir de **2013** est due au remplacement de la mise à disposition d'un Temps Plein communal par la prise en charge financière d'un Temps Plein sous contrat au Centre culturel. Cette augmentation est en corrélation directe avec l'augmentation des charges salariales à partir de **2013**. En **2020**, nous avons pu bénéficier de l'augmentation de la subvention de fonctionnement de la part de la Commune sur base d'une projection budgétaire d'activités présentée en novembre **2019**. En **2021**, la FWB a décidé de mettre la subvention de fonctionnement directement au niveau des **100 000** euros et de ne pas échelonner la mise à niveau jusqu'en **2024**. Cela représente une augmentation de **32 249,53** euros en fonctionnement. En **2022** et **2023**, des augmentations de subsides liées aux indexations adaptées à l'inflation.

	Province	FWB	ONEM	RW	FCW	COPROD	Autres	Total
2009	3 000,00							3 000,00
2010	3 000,00							3 000,00
2011	2 814,90					4 953,84	730,00	8 498,74
2012	1 225,00			225,00		9 944,55	957,00	12 351,55
2013				245,00		5 470,49	200,00	5 915,49
2014	6 133,50	1 000,00			7 500,00	2 696,18		17 329,68
2015		1 400,00	1 486,15			2 626,21		5 512,36
2016		1 150,00	1 273,85		8 500,00	3 206,38		14 130,23
2017	1 900,00	1 150,00		125,00	9 535,00	8 809,18	7 854,72	29 373,90
2018	285,00	1 570,00			22 000,00	4 979,09		28 834,09
2019		1 000,00		350,00	23 085,50	1 632,81	1 100,00	27 168,31
2020		60,00			3 473,79	1 071,25		4 605,04
2021		15 400,40			2 127,60	1 997,06	1 500,00	21 025,06
2022		8 064,07			2 127,60	8 588,78	1 500,00	20 280,45
2023					2 127,60	7 744,61		9 872,21
								210 897,11

6.2.9. Évolution des subsides sans indexation

Le tableau ci-après reprend les versements des subsides reçus de la FWB et de l'Administration communale de Couvin par le centre sur les **10** exercices sans indexation annuelle systématique.

6. Rapport financier

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Commune	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00	40.000,00
FWB	85.047,97	85.047,77	86.701,28	97.477,91	96.011,95	96.396,06	96.796,63	96.830,58	99.790,42	101.210,75
Total	125.047,97	125.047,77	126.701,28	137.477,91	136.011,95	136.396,06	136.796,63	136.830,58	139.790,42	141.210,75

En **2019**, la situation est revenue à la normale avec la mise en application du Contrat-programme.

6.2.10. Évolution des subsides avec indexation

Le tableau ci-dessous reprend les versements des subsides qui auraient du être reçus de la FWB et de l'Administration communale de Couvin par le centre sur les **10** exercices avec une indexation annuelle de **1,7 %** qui aurait du être en application.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Commune	40.000,00	41.700,00	42.408,90	43.129,85	43.863,06	44.608,73	45.367,08	46.138,32	46.922,67	47.720,36
FWB	85.047,97	86.493,79	87.964,18	98.973,30	100.655,84	102.366,99	104.107,23	105.877,05	107.676,95	109.507,46
Total	125.047,97	128.193,79	130.373,08	142.103,15	144.518,90	146.975,72	149.474,31	152.015,37	154.599,62	157.227,82

6.2.11. Déficit structurel

Ci-dessous le calcul du montant obtenu en additionnant la différence annuelle de **2009 à 2018** exprimé en euros.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total	0	3.146,02	3.671,80	4.625,24	8.506,95	10.579,66	12.677,68	15.184,79	14.809,20	16.017,12

En **2018**, cela représentait un différentiel de **16 017,12** euros entre ce qui a été perçu et ce qui aurait du l'être. En **2019**, nous avons pu bénéficier d'une indexation tant de la part de la FWB que de la Commune adoptée lors de la présentation du Contrat-programme en juin **2018**.

Le gel de l'indexation a donc entraîné un non-perçu sur l'ensemble des exercices, de **2009 à 2019**, d'un montant de **89 218,46** de subvention. Ce chiffre permet de mieux comprendre la notion de déficit structurel auquel aura du faire face le centre depuis **2009**. En **2019**, la situation est revenue à la normale avec la mise en application du Contrat-programme. En **2021**, l'anticipation de la FWB dans le versement intégral de la subvention de fonctionnement a réellement permis au Centre d'arrêter la spirale déficitaire depuis **2009**.

5.2.13. Le fonds de roulement net

Le fonds de roulement mesure les ressources dont l'entreprise dispose à moyen et long termes (hors chiffre d'affaires) pour financer son exploitation courante. Plus concrètement, le fonds de roulement représente la somme dont dispose l'entreprise pour payer ses fournisseurs, ses employés et l'ensemble de ses charges de fonctionnement, en attendant de recevoir les différentes subventions ou d'être remboursé des créances adressées à ses clients. Le fonds de roulement est une **notion comptable**. Il reprend les comptes de bilan en actif et en passif.

Formule : **Actifs circulants** - **Passifs circulants** repris dans le bilan.

Actifs circulants : Créances à un an au plus, Valeurs disponibles et Charges à reporter.

Passifs circulants : Dettes à un an au plus et Produits à reporter.

	Actif	Passif	Total
2009	63 597,11	15 053,58	48 543,53
2010	60 607,26	16 289,51	44 317,75
2011	47 354,37	7 114,36	40 240,01
2012	62 271,83	20 142,20	42 129,63
2013	57 624,43	19 729,51	37 894,92
2014	62 816,80	24 219,43	38 597,37
2015	44 879,41	30 570,17	14 309,24
2016	37 615,02	22 781,19	14 833,83
2017	43 075,43	31 269,79	11 805,64
2018	146 554,82	141 445,13	5 109,69
2019	95 434,95	35 832,91	59 602,04
2020	50 386,62	38 906,17	11 480,45
2021	71 581,01	39 199,44	32 381,57
2022	105 849,38	59 026,45	46 822,93
2023	109 943,16	57 277,31	52 665,85

6. Rapport financier

6.2.14. Le cash flow

Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités de l'ASBL. Il constitue un bon moyen d'appréhender sa solvabilité et sa pérennité. Le cash flow correspond au flux de trésorerie. Il s'agit de mesurer la création de liquidités par l'association lors d'un exercice comptable. Il reprend les comptes de résultat. Formule : Le résultat + Les amortissements

	Résultat	Amortissement	Total	Total cumulé
2009	17 381,00	3 381,14	20 762,14	20 762,14
2010	-3 994,72	3 163,64	-831,08	19 931,06
2011	-641,22	2 383,48	1 742,26	21 673,32
2012	818,56	1 071,06	1 889,62	23 562,94
2013	2 419,63	1 951,00	4 370,63	27 933,57
2014	-1 880,67	2 390,63	509,96	28 443,53
2015	-22 890,93	60,80	-22 830,13	5 613,40
2016	-1 927,84	2 452,43	524,59	6 137,99
2017	-4 457,92	2 708,10	-1 749,82	4 388,17
2018	-6 782,74	1 184,25	-5 598,49	-1 210,32
2019	-8 398,26	1 117,03	-7 281,23	-8 491,55
2020	3 025,93	20 047,30	23 073,23	14 581,68
2021	11 637,48	20 627,63	32 265,11	46 846,79
2022	12 993,60	22 133,61	35 127,21	49 708,89
2023	4 455,08	23 452,38	27 907,46	74 754,25

6.3. Compte 2023 et budget 2024

	Charges	Compte 2023	Budget 2024
	B. Services et biens divers	108 655,17	93 120,00
604010	Achats fournitures bar	3 524,23	2 000,00
610010	Locations des équipements de bâtiment	1 464,46	
610120	Locations des équipements permanents (copieur)	4 675,17	5 200,00
610125	Locations activités	490,00	250,00
610150	Locations chapiteau	960,00	500,00
610160	Location bâtiment	250,00	300,00
610270	Déchets	289,13	300,00
610320	Mazout de chauffage	6 178,31	6 200,00
610400	Produit et matériel de nettoyage - Bureaux	248,97	250,00
610410	Produit et matériel de nettoyage - Salle	271,38	250,00
610520	Maintenance matériel - Salle	390,31	400,00
610530	Maintenance matériel - Informatique	1 484,04	500,00
610710	Prévention, assurance incendie et dégâts	240,78	250,00
610720	Assurance matériel mobile	390,46	400,00
611700	Frais de missions	2 428,60	2 200,00
611710	Frais de missions personnel	2 628,33	2 500,00
611800	Frais de parking	2,00	30,00
611810	Frais de transport	18,60	70,00
612000	Poste et expédition	221,96	500,00
612100	Communication et NTIC	3 774,12	3 960,00
612110	Achats de programmes informatiques	943,49	950,00
612200	Fournitures et consommable de bureau	1 583,65	1 000,00
612300	Duplications extérieures	1 156,99	1 000,00
612400	Petit matériel - Bureaux	1 497,30	1 500,00
612410	Petit matériel - Salle	1 242,42	1 250,00
612500	Secrétariat social	4 960,45	5 000,00
612600	Frais de dépôts et de publications		200,00

6. Rapport financier

612700	Autres assurances RC et risques divers	1 697,20	1 700,00
612700	Autres assurances activités	772,79	750,00
613200	Achats espaces publicitaires - Vlan	9 706,24	8 100,00
613210	Achats espaces publicitaires - FB	128,58	120,00
613400	Frais de réception et représentation	2 839,43	1 600,00
613500	Frais d'accueil	1 664,03	1 600,00
613510	Frais d'accueil - KEF	527,50	500,00
613600	Hébergement	224,76	100,00
613800	Autres frais de promotion	170,97	200,00
613800	Fleurs	418,32	420,00
614000	Documentation générale	737,15	750,00
614100	Formation du personnel	822,30	500,00
614200	Visionnements	359,60	350,00
615200	Achat de spectacles vivants - Spectacles	6 088,93	3 200,00
615201	Achat de spectacles vivants - Musique	2 034,00	1 325,00
615210	Achat de spectacles mécanisés - Cinéma	3 708,96	2 000,00
615215	Achat de spectacles mécanisés - Conférence	150,00	500,00
615225	Achat de spectacle vivant - KEF	1 470,00	2 500,00
616080	Achats de matériels artistiques	2 381,15	1 500,00
616090	Achats de matériels techniques	963,51	1 000,00
616100	Apports coproduction	3 336,86	2 500,00
616110	Apports coproduction - TAE	4 234,00	4 200,00
616300	Droits de suite et droit d'exécution	816,01	500,00
616310	Droits de suite et droit d'exécution - KEF	204,05	200,00
616320	Prix	382,90	1 115,00
616350	Reprobel	65,00	75,00
619000	Indemnité pour activités de volontariat	3 036,52	2 000,00
619100	Petite indemnité d'artiste	2 408,00	1 700,00
619150	Petite indemnité d'artiste - KEF	1 042,90	0,00
619200	Ale	3 570,00	2 975,00
619300	Rétribution pour prestations artistes	2 814,00	2 000,00
619300	Rétribution pour prestations gestions	844,36	850,00
619800	Rétribution pour prestations techniques	7 720,00	9 330,00
62	C. Rémunérations, charges sociales et pensions	363 989,31	377 723,92
620200	Rémunérations employés	211 359,03	219 813,39
620210	Pécules de vacances employés	35 132,52	36 537,82
620220	Primes de fin d'année	19 445,99	20 223,83
620400	Article 17	2 600,00	2 600,00
620410	Article 60	2 825,00	3 000,00
621000	ONSS	76 975,72	83 948,88
623100	Assurance loi	2 302,03	2 400,00
623130	Frais de déplacements	2 141,07	2 200,00
623200	Médecine du travail	807,96	750,00
623300	Chèques repas	6 349,75	7 100,00
623310	Chèques repas quote part personnel	-783,48	-850,00
624050	Reprise provision pécule de vacances	-36 873,64	
624060	Provision pécule de vacances	41 707,36	
644010	Cotisations à des organismes tiers	519,95	550,00
	Charges d'exploitations	23 452,38	23 452,38
	D. Amortissements et réductions de valeurs S/Frais	23 452,38	23 452,38
	Charges avec activités	496 096,86	494 296,30

6. Rapport financier

		Compte 2023	Budget 2024
	Produits	501 344,18	494 296,30
	A. Chiffre d'affaires	42 888,89	34 491,87
700100	Recettes d'activités	21 614,50	15 726,87
700110	Recettes d'activités - TAE	4 124,00	4 200,00
700900	Recettes de vente d'édition	42,90	100,00
703000	Apports coproduction - Partenariat	4 283,06	925,00
703010	Apports coproduction - Arrondissement	3 461,55	3 000,00
704000	Recettes bar	3 021,90	3 020,00
704010	Produits de mise à disposition - Bar	970,21	1 000,00
704200	Produits de mise à disposition - Com	168,55	200,00
704210	Produits de sponsoring	350,00	1 000,00
704300	Produits de mise à disposition - Salle	1 810,00	1 720,00
704400	Produits de mise à disposition - Photocopieuses	1 578,50	2 000,00
704410	Produits de mise à disposition - Matériel	161,19	200,00
704900	Refacturations de charges - Assurances	183,68	200,00
704950	Refacturations de charges - Autres	1 118,85	1 200,00
	C. Cotisations, dons, legs et subsides	458 455,29	459 804,43
731000	Cotisations	330,00	300,00
737000	Subsides Commune - Fonctionnement	134 929,52	137 628,11
737100	Subsides Province - Fonctionnement	11 000,00	14 100,00
737200	Subsides Province - Aménagement salle	15 612,70	15 612,70
737400	Subsides RW - APE	91 095,68	88 136,24
737500	Subsides FWB - Fonctionnement	116 850,71	122 163,63
737505	Subsides FWB - Fonctionnement Index	8 124,88	
737510	Subsides FWB - Accords du non marchand	75 073,53	78 676,15
737515	Subsides FWB - Accords du non marchand Index	2 287,48	
737910	Subsides FCW - Matériel lumières	2 127,60	2 127,60
740900	Exonération précompte	751,00	790,00
751000	Produits de banque	272,19	270,00

	Compte 2023	Budget 2024
Total Produits	501 344,18	494 296,30
Total Charges	496 096,86	494 296,30
total produit-charge	5 247,32	0,00

6.4. Ressources et moyens 2024-2030

La Commune

Subsides - Fonctionnement

Le montant de l'aide directe s'élève à **137 628,11 euros** indexé. À partir de **2018**, le subside a pu être indexé annuellement à **2 %** minimum et réévalué en fonction de l'indice santé. C'est ainsi qu'en **2023**, la commune a effectué une modification budgétaire de **14 882,32 euros** pour s'aligner sur l'indexation de fonctionnement de la FWB en 2022.

Exploitation de la salle polyvalente rue du Faubourg et la maison du Pilori

La Commune a pris part au projet de rénovation de la salle en prenant à sa charge les travaux d'aménagement de l'étage en bureaux ainsi que la prise en charge en **2018** de l'ensemble du sol carrelé de la salle. En **2019**, elle s'est engagée aussi à prendre en charge financière l'ensemble des avenants inhérents au chantier. En **2020**, grâce à une

6. Rapport financier

aide directe du service des travaux, nous avons pu emménager (du Pilori à la salle) dans les nouveaux locaux et surtout continuer à aménager la salle. C'est ainsi que les ouvriers de la commune ont pris part à la rénovation et aux finitions de la salle : peinture, électricité, réparations toiture, menuiserie...

Elle prend en charge les frais des consommables pour ces salles : eau, électricité et autres taxes et le loyer de la salle (bail emphytéotique), sauf le chauffage au mazout, pour un montant de 9 000 euros/an.

Mais il y a aussi le travail et les fournitures du service des travaux pour l'aménagement et l'entretien des deux bâtiments en intérieur et extérieur.

L'espace de la Ferme Walkens

En **2022**, la Commune a donné son accord pour la rénovation de l'espace du rez-de-chaussée de la Ferme Walkens pour y aménager « La Maison des arts », actuel « Atelier communautaire » installé dans la maison du Pilori.

Les salles de village

Écoles, salles des fêtes sont mises à notre disposition gracieusement en fonction des besoins.

La Province de Namur

Pour rappel, en **2015**, un budget d'infrastructure d'un montant de **150 000 euros** a été accordé à tous les Centre culturels de la Province permettant ainsi l'aménagement de la salle polyvalente. En **2022**, Le montant annuel du Subside direct s'élevait à **10 000 euros**. En **2023**, il passait à **11 000 euros**. En **2024**, la Province décide de transformer les aides d'assistance technique des Centres (90 heures soit **3 100 euros**) en Subside de fonctionnement et donc le montant total est de **14 100 euros** non indexé pour les années suivantes.

La Fédération Wallonie Bruxelles

Le montant de la Subvention en **2024** est de **127 100,17 euros**. Dans le cadre du décret emploi, nous recevons également un montant de **77 361,01 euros** (forfait secrétariat social permanent et subvention complémentaire). Ce qui fait un montant total de **204 461,18 euros**. En outre, nous bénéficions de quotas « Théâtre à l'école » que nous mutualisons avec les 5 autres Centre culturels de l'arrondissements pour l'opération du même nom.

En 2022, nous avons pu bénéficier de quotas « Arts et vie » pour notre programmation. Ceci nous a permis de justifier des choix au niveau de la diffusion consacrée à notre action généralisée.

	Subsides Commune - Directs et indirects	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
737000	Subsides Commune - Fonctionnement	137 628,11	140 380,67	143 188,29	146 052,05	148 973,09	151 952,55	154 991,61
	Subsides Commune - Loyer salle	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
	Subsides Province - Directs	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
737100	Subsides Province - Fonctionnement	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00
	Subsides FWB - Soumis à parité	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
737500	Subsides FWB - Fonctionnement	127 100,17	129 260,87	131 458,31	133 693,10	135 965,88	138 277,30	140 628,02
	Total Commune - Province	160 728,11	163 480,67	166 288,29	169 152,05	172 073,09	175 052,55	178 091,61

La parité entre la FWB et la Commune se fait sur base des subsides de fonctionnement de la FWB et des aides directes et indirectes des autres pouvoirs subsidiant. En regard de la projection dans le tableau ci-dessus, la parité sera respectée sur l'ensemble du Contrat-programme.

6.5. Projection budgétaire 2024-2030

Le tableau ci-dessous reprend une projection des comptes de résultats de **2024 à 2030**. Il est purement indicatif et se base sur plusieurs facteurs :

1. Mise en application budgétaire de l'augmentation de subside de la FWB à partir de **2021**.
2. Indexation annuelle de la Commune de **2 %** à minima et conforme au prescrit de l'article 17 du décret.
3. Indexation annuelle du subside de fonctionnement de la FWB de **1,7 %** à minima.
3. Indexation annuelle du subside du non marchand FWB de **1,7 %**.
4. Montant des charges en biens et services divers fixé à **97 000 euros**.
5. Montant des produits en chiffre d'affaire de **35 000 euros**.
6. Évolution des rémunérations brutes basées sur **4,5 TP** et indexées annuellement à **2 %**.
7. Maintien des subsides APE de la RW en prenant en compte la modification du mode de calcul en vigueur depuis le **01/01/2022** et indexé annuellement à **1,7 %**.

6. Rapport financier

	Charges	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	B. Services et biens divers	97 000,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
62	C. Rémunérations	378 958,07	386 335,23	393 831,93	401 476,07	409 295,59	417 268,51	425 397,88
620200	Rémunérations employés	219 813,39	224 209,66	228 693,85	233 267,73	237 933,08	242 691,74	247 545,58
620210	Pécules de vacances employés	36 537,82	37 268,58	38 013,95	38 774,23	39 549,71	40 340,71	41 147,52
620220	Primes de fin d'année	20 223,83	20 628,31	21 040,87	21 461,69	21 890,92	22 328,74	22 775,32
620400	Article 17	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
620410	Article 60	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
621000	ONSS	83 948,88	85 627,86	87 340,41	89 087,22	90 868,97	92 686,35	94 540,07
623100	Assurance loi	2 400,00	2 500,00	2 600,00	2 700,00	2 800,00	2 900,00	3 000,00
623130	Frais de déplacements	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
623200	Médecine du travail	750,00	800,00	825,00	850,00	900,00	950,00	1 000,00
623300	Chèques repas	7 100,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00	7 100,00
623310	Chèques repas quote part personnel	-850,00	-850,00	-850,00	-850,00	-850,00	-850,00	-850,00
624050	Reprise provision pécule de vacances	-41 707,36	-42 541,51	-43 392,34	-44 260,19	-45 145,39	-46 048,30	-46 969,27
624060	Provision pécule de vacances	42 541,51	43 392,34	44 260,19	45 145,39	46 048,30	46 969,27	47 908,66
644010	Cotisations à des organismes tiers	550,00	550,00	550,00	550,00	550,00	550,00	550,00
	Charges - Amortissements	22 872,04	21 929,68	20 019,81	18 856,84	18 631,48	16 477,83	0,00
	Aménagements salle (2020) - 10 ans	16 477,83	16 477,83	16 477,83	16 477,83	16 477,83	16 477,83	0,00
	Technique Lumière (2019) - 10 ans	2 153,65	2 153,65	2 153,65	2 153,65	2 153,65	0,00	0,00
	Technique Autres (2022) - 3 ans	1 938,12	1 586,37	275,62	0,00	0,00	0,00	0,00
	Mobilier (2020) - 5 ans	1 263,78	673,17	405,59	225,36	0,00	0,00	0,00
	Matériel (2022) - 5 ans	1 038,66	1 038,66	707,12	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges avec activités	498 830,11	505 264,91	510 851,74	517 332,91	524 927,07	530 746,34	522 397,88

		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Produits	499 740,97	507 490,05	515 379,11	523 410,72	531 587,45	537 784,35	530 646,61
	A. Chiffre d'affaires	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
	C. Cotisations, dons, legs et subsides	464 740,97	472 490,05	480 379,11	488 410,72	496 587,45	502 784,35	495 646,61
731000	Cotisations	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00
737000	Subsides Commune - Fonctionnement	137 628,11	140 380,67	143 188,29	146 052,05	148 973,09	151 952,55	154 991,61
737100	Subsides Province - Fonctionnement	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00	14 100,00
737200	Subsides Province - Salle	15 612,70	15 612,70	15 612,70	15 612,70	15 612,70	15 612,70	0,00
737400	Subsides RW - APE	88 136,24	89 634,56	91 158,34	92 708,04	94 284,07	95 886,90	97 516,98
737500	Subsides FWB - Fonctionnement	127 100,17	129 260,87	131 458,31	133 693,10	135 965,88	138 277,30	140 628,02
737510	Subsides FWB - Non marchand	78 676,15	80 013,64	81 373,88	82 757,23	84 164,11	85 594,90	87 050,01
737910	Subsides FCW - Matériel lumières	2 127,60	2 127,60	2 127,60	2 127,60	2 127,60	0,00	0,00
740900	Exonération précompte	790,00	790,00	790,00	790,00	790,00	790,00	790,00
751000	Produits de banque	270,00	270,00	270,00	270,00	270,00	270,00	270,00
		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
	Total Produits	499 740,97	507 490,05	515 379,11	523 410,72	531 587,45	537 784,35	530 646,61
	Total Charges	498 830,11	505 264,91	510 851,74	517 332,91	524 927,07	530 746,34	522 397,88
	total produit-charge	910,86	2 225,14	4 527,37	6 077,81	6 660,38	7 038,02	8 248,73

6. Rapport financier

6.6. Conclusion et perspectives

Le résultat de l'exercice **2023** confirme la fin des années de perte d'exploitation de l'institution depuis **2020**. L'article **12** « équilibre financier » du Contrat-programme, nous demandait de « ...résorber, s'il échet, son déficit en mettant en œuvre un plan d'assainissement. ». Nous ne sommes pas en terme comptable dans une situation de déficit. Cela dit, il nous a semblé important de pouvoir affecter les bénéfices des exercices **2020-2023** en provision dans le bilan « autres fonds effectués » en classe **13200**. Cela a résorbé une partie de l'absence de provision depuis **2014**, de consolider l'assise financière, de fluidifier la trésorerie, d'augmenter le capital et d'assurer au minimum les risques sociaux de l'ASBL.

L'amélioration de la situation financière, sur la période **2019-2023**, est due principalement :

- à la décision de la FWB de mettre la subvention de fonctionnement en **2021** directement au niveau des **100 000** euros et de ne pas échelonner jusqu'en **2024**.
- aux aides COVID de la FWB en **2020** et **2021**.
- à la parité de la Commune dans sa contribution financière directe en subside de fonctionnement ainsi que son indexation.
- à la recherche constante du Centre dans les appels à projet, les coproductions dans ses partenariats et le sponsoring.

Les perspectives restent fragiles puisque, comme le montre la projection budgétaire **2024-2030**, la marge de manœuvre est restreinte. La simulation, pour garder l'équilibre financier, se base sur des « biens et services divers » et un « chiffre d'affaire » qui n'évolue pas sur les **6 ans** à venir. Ce qui signifie que nous devons être attentifs aux dépenses d'activités et d'exploitation.





CHAPITRE

7

Bibliographie,
liste des annexes
et remerciements



7. Bibliographie, liste des annexes et remerciements

7.1. Bibliographie

Céline Romainville : *Droit de participer à la vie culturelle et politiques culturelles*

Direction générale de la culture : *Centres culturels et territoires d'actions*

Christian Boucq et Majo Hansotte : *Piloter un Centre culturel aujourd'hui*

Élise Vendeninden : *La mise en œuvre du décret du 21 novembre 2013 par les Centres culturels*

7.2. Annexes

Annexe 1 : Statuts

Annexe 2 : PV Organe d'administration et Assemblée générale

Annexe 3 : PV Conseil d'orientation

Annexe 4 : PV Conseil communal et Conseil provincial

Annexe 5 : Aménagements du Centre culturel et convention de mise à disposition

Annexe 6 : Revue de presse 2023

Annexe 7 : Bilans et comptes de résultat de l'exercice 2023

Annexe 8 : Appel à participation à l'analyse partagée du territoire

7.3. Remerciements

Je tiens à remercier particulièrement tous les membres de l'équipe qui, en plus d'assurer les missions de base du Centre, se sont investis dans la création et l'organisation des actions et opérations culturelles inhérentes à ce Contrat-programme. De plus, ils ont contribué à la réflexion, à l'analyse et au questionnement sur le projet d'action culturelle mais aussi au temps consacré à la préparation des rendez-vous avec les citoyens et les rencontres avec le Conseil d'orientation.

Je remercie également Monsieur Cleda, Inspecteur de la FWB, qui nous a accompagnés dans l'écriture de ce dossier.

Je remercie affectueusement, Nathalie Caccialuppi, directrice du Centre culturel d'Aiseau-Presles, pour son regard lors de nos entrevues et nos échanges durant l'été, sur les corrections à apporter.

Merci à tous les membres du Conseil d'orientation et de l'Organe d'administration qui ont collaboré au processus d'autoévaluation, à l'analyse partagée et à l'élaboration du projet d'action culturelle.

Merci au Collège communal ainsi qu'à l'ensemble des conseillers communaux pour leur soutien.

Enfin, merci aux citoyennes et citoyens qui nous ont fait part de leurs témoignages lors des actions menées dans le cadre de l'analyse partagée.

Georges Venturini











Faubourg de la Ville 1/A
5660 Couvin